

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Université d'Alger 3

**Faculté des Sciences Economiques sciences Commerciales et
Sciences de Gestion**

**Thèse en vue de l'obtention du diplôme de doctorat en sciences
économiques**

Option : Méthodes Quantitatives

Thème

**Analyse de l'impact de la transition sur le niveau de vie et le bien
être économique. Approches théorique et empirique appliquée
au cas de l'Algérie (1990-2014)**

**Présentée par
Mme NECIB Hafisa**

Le jury composé de :

Pr. SALAH Mohamed	Université d'Alger 3	Président
Pr. TOUMI Salah	Université d'Alger 3	Directeur de Thèse
Pr. HACHEMAN Mouloud	Université d'Alger 3	Membre
Pr. CHABANI Smail	EHEC	Membre
Pr. REZZAZI Omar	Université de Blida 2	Membre
Dr. TOUMACHE Rachid	ENSSEA	Membre

**Année universitaire
2015-2016**

REMERCIEMENTS

J'adresse d'abord l'expression de ma vive reconnaissance à Monsieur Salah TOUMI Professeur à la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion de l'université d'Alger 3 qui a accepté de diriger ce travail et pour m'avoir prodigué d'importants conseils qui ont beaucoup servi à finaliser cette thèse.

Mes remerciements vont également au membre du jury qui me font l'honneur d'accepter de lire mon travail et de lui apporter les critiques nécessaires pour son amélioration.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce travail en commençant par mon mari Pr Ahmed ZAKANE et toutes mes amies de l'école supérieure de commerce dont les conseils et le soutien moral sont inestimables.

Liste des Tableaux

Liste des tableaux

Numéro du tableau	Titre du tableau	Page
Tableau 3.1	Evolution de quelques indicateurs de l'emploi	104
Tableau 3.2	Evolution de l'emploi durant la période (1985-1989)	105
Tableau 3.3	Evolution de l'emploi durant la période (1990-2014)	105
Tableau 3.4	Taux d'occupation par âge	106
Tableau 3.5	Evolution du revenu par habitant	109
Tableau 3.6	Taux de croissance annuel moyen du revenu par habitant	110
Tableau 3.7	Quelques indicateurs de démographie et de santé	112
Tableau 3.8	Quelques Indicateurs de l'éducation	114
Tableau 3.9	Nombre moyen des années d'études de la population de 15 ans et plus	116
Tableau 3.10	Taux de croissance annuel moyen du PIB par période	118
Tableau 3.11	Evolution de l'investissement	120
Tableau 3.12	Stock de capital physique	121
Tableau 3.13	Taux de croissance du capital physique par période	121
Tableau 4.1	Evolution des dépenses globales des ménages	127
Tableau 4.2	Evolution des dépenses globales par dispersion	128
Tableau 4.3	Dépense annuelles moyennes par tête et par strates géographiques	128
Tableau 4.4	Indice des prix à la consommation	129
Tableau 4.5	Dépenses annuelles moyennes par tête et par strates géographique	129
Tableau 4.6	Evolution des dépenses globales des ménages par quintile	131
Tableau 4.7	Evolution des dépenses globales des ménages par quintile à prix constants	132
Tableau 4.8	Evolution des dépenses moyennes par tête et par déciles	133
Tableau 4.9	Evolution de la consommation des ménages à prix constant 2000	138
Tableau 4.10	Evolution du revenu disponible globale à prix constants 2000	140
Tableau 4.11	Evolution par nature des différents type la pauvreté en Algérie	144

Liste des tableaux

Numéro du tableau	Titre du tableau	Page
Tableau 4.12	Evolution de l'incidence de la pauvreté par strate géographique	146
Tableau 4.13	Pauvreté multidimensionnelle	147
Tableau 4.14	Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle	148
Tableau 4.15	Résultats de l'estimation du modèle logit relatif à la pauvreté en Algérie	151
Tableau 4.16	Evolution de l'Indice de GINI	154
Tableau 4.17	Evolution des rapports interdéciles des dépenses totales des ménages	156
Tableau 4.18	Evolution des dépenses annuelles moyennes par personnes	157
Tableau 4.19	Les salaires nets mensuels par déciles	158
Tableau 4.20	Evolution de l'IDH en Algérie	159
Tableau 4.21	Evolution de l'IDH et de ses composants	161
Tableau 4.22	Evolution de l'IDHI en Algérie	161
Tableau 4.23	Evolution du taux de chômage	167
Tableau 4.24	Evolution du taux de chômage par sexe	169
Tableau 4.25	Evolution du taux de chômage des jeunes	169
Tableau 4.26	Evolution des transferts sociaux budgétisés	175
Tableau 4.27	Les créations d'emplois par les différents dispositifs mis en place	179

Table des Matières

Table des matières

Introduction générale.....	15
Chapitre 1 : Les fondements théoriques de la transition économique.....	23
Introduction.....	23
Section 1 : Aspects théoriques de la transition.....	23
1- L'école des nouveaux classique.....	24
2- L'école des nouveaux keynésiens.....	25
3- L'école du socialisme de marché.....	26
Section 2 : Les mécanismes de la transition économique.....	26
1- Les réformes économiques structurelles.....	26
1.1- Les politiques de libéralisation.....	26
1.1.1 Libéralisation des transactions.....	27
1.1.2 Libéralisation des prix.....	27
1.1.3 La convertibilité de la monnaie.....	28
1.2- La stabilisation.....	28
1.3- La privatisation.....	30
1.3.1- Les objectifs de la privatisation.....	31
1.3.2- Les méthodes de privatisation.....	32
2- Les réformes institutionnelles.....	34
2.1- Les institutions juridiques.....	35
2.1.1 Les bases de l'Etat de droit et Etat de droit.....	35
2.1.2 Mise en place du cadre juridique favorisant la propriété privée...35	
2.1.3 Les institutions judiciaires.....	36
2.1.4 Rétablissement de la confiance dans l'Etat.....	37
2.2- Réformes du système financier.....	38
2.2.1 Principe de la réforme bancaire.....	38

2.2.2 Développement du marché des capitaux.....	39
2.3- Réformes du système éducatif et du système de santé.....	40
2.3.1 Réforme du système éducatif.....	40
2.3.2 Réforme du système de santé.....	42
Section 3 : Essai d'évaluation du processus de transition.....	44
1- La situation macroéconomique.....	44
1.1- La croissance économique.....	44
1.2- L'inflation.....	45
1.3- Balance commerciale et dette extérieure.....	46
2- L'ouverture extérieure.....	46
2.1- L'ouverture extérieure des PECO.....	46
2.2- Les pays de la rive sud de la méditerranée (PRSM)	46
3- Réformes des institutions.....	47
3.1- La situation dans les PECO.....	47
3.2- La situation dans les PRSM.....	48
4- Situation de l'emploi, de la pauvreté et de l'inégalité	49
4.1- Evolution de l'emploi, et du chômage.....	49
4.1.1 La situation dans les PECO.....	49
4.1.2 La situation dans les PRSM.....	49
4.2- Pauvreté et inégalité.....	50
4.2.1 La pauvreté.....	50
4.2.2 L'inégalité.....	51
Conclusion.....	52
Chapitre 2 : Cadre conceptuel et soubassement théorique : outils d'analyse du bien être économique	
Introduction.....	53
Section 1 : L'évaluation du bien être social.....	54
1- La fonction de bien être social à valeurs réelles (SWF).....	55
1.1- Définition de la SWF.....	55

1.2 – Typologies des SWF à variables réelles	56
1.2.1 La fonction de Bergson-Samuelson.....	56
1.2.2 La fonction de bien être social utilitarienne classique.....	57
2- Les fonctions de bien être social axiomatique.....	58
2.1 Le cadre axiomatique du théorème d'Arrow.....	58
3- Les alternatives à la fonction de choix collectif.....	60
3.1 La fonction des préférences Etatique.....	60
3.2 Les choix d'un groupe d'intérêt.....	61
3.3 Les choix de l'économiste.....	61
3.4 Les choix de l'homme politique.....	62
Section 2 : pauvreté, inégalité et vulnérabilité.....	63
1- Pauvreté.....	64
1.1 Les fondements philosophiques du concept de pauvreté.....	64
1.1.1 L'approche utilitariste ou welfariste.....	65
1.1.2 L'approche par les capacités.....	66
1.2 Définition des différents types de pauvreté.....	66
1.2.1 La pauvreté absolue.....	66
1.2.2 La pauvreté relative.....	67
1.2.3 La pauvreté humaine.....	68
2- Inégalité.....	69
2.1 Débats théorique autour du concept d'inégalité.....	69
2.1.1 Deux concepts d'inégalité.....	69
2.1.2 Inégalité et croissance économique.....	70
2.2 Typologie des inégalités.....	73
2.2.1 Les inégalité économique.....	73
2.2.1 Les inégalités sociales.....	74
3- Vulnérabilité.....	76
3.1 Définition du concept de vulnérabilité.....	76
3.2 Dimension de la vulnérabilité.....	78

3.2.1 La vulnérabilité à la pauvreté absolue.....	78
3.2.2 La vulnérabilité au niveau de vie.....	78
3.2.3 La vulnérabilité au manque de capacités.....	78
3.2.4 La vulnérabilité à la pauvreté humaine.....	79

Section 3 : Mesure de la pauvreté, de l'inégalité, de la vulnérabilité

et du développement humain.....80

1- Mesure de la pauvreté.....	80
2- Mesure de l'inégalité.....	82
2.1 L'indice de Gini.....	83
2.2 L'indice de Theil.....	84
2.3 L'indice d'Atkinson.....	85
2.4 L'indice de Zenga.....	85
3- L'indice de développement humain.....	86
3.1 Définition et objectifs du développement.....	86
3.2 Le choix des indicateurs.....	87
3.3 Le mode de calcul.....	88

Conclusion 90

Chapitre 3 : Analyse rétrospective de la situation économique et sociale

(1970-2014)

Introduction.....93

Section 1 : La stratégie algérienne de développement :

un aperçu un historique.....94

1- L'intervention de l'Etat.....	94
1.1 La période 1962-1965.....	94
2- La stratégie de développement (1965-1967).....	95
3-La période de la restructuration (1980-1989).....	98
4- De la réforme à l'ajustement structurel	100

Section 2 : Population active, emploi et chômage.....103

2- Population active.....	103
3- Emploi.....	104

2.1 Analyse de l'offre globale de l'emploi.....	104
2.2 L'emploi des jeunes.....	106
2.3 L'emploi féminin.....	107
2.4 L'emploi informel.....	108
Section 3 : Revenu par habitant, santé publique et éducation.....	109
1- Revenu par habitant.....	109
2- Santé publique.....	111
3- Education.....	113
3.1 Enseignement et scolarisation.....	113
3.2 Capital humain.....	115
3.2.1 Stock de capital humain.....	115
Section 4 : Capital physique et croissance économique.....	117
1- Le produit intérieure brute (PIB).....	118
2- Investissement et stock de capital physique.....	119
2.1 Investissement	119
2.2 Stock de capital physique.....	120
Conclusion.....	123

Chapitre 4 : Analyse quantitative du niveau de vie et du bien être économique (1990-2014)

Introduction.....	125
Section 1 : Analyse de la consommation des ménages.....	126
4- Analyse désagrégée de la consommation des ménages.....	126
1.1- Niveau de vie et dépenses des ménages.....	127
1.2- Dépenses annuelles globales.....	127
1.3- Dépenses annuelles moyennes par tête.....	128
1.4- Evolution des dépenses de consommation par tranche	130
1.4.1- Evolution des dépenses globales par quintile.....	131
1.4.2- Dépenses par tête et par déciles	132

2- Analyse économétrique se consommation finale des ménages..	135
2.1- La fonction de consommation des ménades.....	135
2.1.1 Le modèle keynésien.....	135
2.1.2 La théorie d'Ivring Fisher.....	136
2.1.3 Le modèle de Brown.....	136
2.1.4- Le modèle de cycle de vie de Modigliani.....	136
2.1.5- Le modèle du revenu permanent de Friedman.....	137
2.2- Présentation des données.....	138
2.2.1- La consommation finale des ménages.....	138
2.2.2- Le revenu disponible.....	140
2.3- Estimation de la fonction de consommation des ménages.....	141
Section 2 : Pauvreté, Inégalité et développement humain.....	143
1- Pauvreté.....	143
1.1- Evolution de la pauvreté en Algérie.....	144
1.1.1- Pauvreté extrême.....	144
1.1.2- Les très pauvres.....	145
1.1.3- Les pauvres.....	145
1.1.4- La pauvreté par strate géographique.....	146
1.1.5- La pauvreté multidimensionnelle	147
1.2- Les déterminants de la pauvreté en Algérie.....	149
1.2.1- Spécification du modèle logit.....	149
1.2.2- Interprétation des résultats.....	151
2- Analyse de l'inégalité en Algérie.....	153
2.1- Analyse de l'évolution de l'indice de GINI.....	154
2.2- Analyse des écarts des dépenses des ménages.....	155
2.2.1- L'analyse du rapport interdéciles.....	155
2.2.2- Rapport interquintiles des dépenses moyennes annuelles par personnes.....	157
2.2.3- Analyse des rapports interdéciles des revenus.....	158
3- Analyse de l'évolution de l'indice de développement humain IDH	158
3.1- L'indice de développement humain.....	159

3.2- L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	160
Section 3 : La sécurité économique ou la résorption du chômage.....	162
1- Les schémas explicatifs du chômage.....	163
1.1- Le chômage chez les classiques.....	163
1.2- Le chômage dans la théorie keynésienne	164
1.3- Les théories récentes de l'emploi.....	164
1.3.1- Les théories partielles de l'emploi et du chômage.....	165
1.3.2- Les théories globales de l'emploi et du chômage.....	166
2- Analyse économétrique du chômage en Algérie.....	166
2.1- Evolution du taux de chômage.....	167
2.2.1- Evolution du chômage par sexe.....	168
2.1.2- Chômage des jeunes.....	169
2.1.3- Chômage des diplômés.....	170
2.2- Modèle économétrique.....	170
Section 4 : La politique de lutte contre la pauvreté, l'inégalité et le chômage	
1- Les transferts sociaux.....	173
1.1- Les différents types de transferts sociaux.....	173
1.1.1- Les biens et services marchands fournis directement.....	174
1.1.2- Les transferts sociaux non marchands.....	174
2- Politiques de lutte contre le chômage.....	176
2.1- Redéfinition des règles du marché du travail.....	177
2.2- Dispositifs de création d'emploi.....	178
Conclusion.....	181
Conclusion Générale.....	185
Bibliographie.....	189
Annexes.....	196

Introduction Générale

Introduction Générale

La question du niveau de vie et du bien être économique a toujours tenu une place centrale dans les débats sur les finalités de l'activité économique et sociale. En effet, si les personnes acceptent de faire des sacrifices sur une période donnée c'est qu'elles escomptent améliorer, dans un proche avenir, leurs conditions de vie et leur bien être économique.

Dès le début du siècle dernier on assistait, déjà, à un développement d'un certain nombre d'idées conduites d'abord par Pareto (1909) avec l'introduction du concept dit « optimum de Pareto », ensuite avec l'apport de Pigou (1920) contenu dans son célèbre livre « **The Economics of Welfare** ».

Selon Pareto l'optimum d'une situation est atteint si aucun individu ne peut améliorer son bien être sans détériorer le bien être d'un autre. Pour Pigou l'individu est le seul juge de son bien être et le bien être de la société est exclusivement défini à partir du bien être de chacun des individus constituant la société. Ces idées ont prévalu jusqu'à la fin des années 30.

Dès 1947 Samuelson dans son livre « **The Foundations of Economic Analysis** » a été le premier à remettre en question les principes classiques de l'économie du bien être développés par Marshall, Pareto, Pigou etc. et déclare la naissance de la nouvelle économie du bien être.

La principale critique adressée à l'encontre de l'économie du bien être désormais classique est la remise en question du principe de la comparaison interpersonnelle de l'utilité qui a été légué à Pigou par l'école utilitariste de Bentham (1789). On assiste depuis les années 50 à l'éclosion d'un nombre impressionnant d'idées introduites par Arrow (1953), Rawls (1972) Arrow (1973), Sen (1985) jusqu'à arriver en (2009) à la commission de Stiglitz qui propose « **l'indice de bonheur** » comme indicateur alternatif au **PIB par habitant** qui selon beaucoup ne reflète plus correctement le bien être globale de la population.

En effet, pour apprécier le bien être économique dans une société il faut recourir à des mesures plus fines et aller à des niveaux d'information plus désagrégés que le **PIB** par habitant n'arrive plus à assurer.

Dans la littérature récente qui date de la fin des années 90 et début des années 2000 un nouveau concept dans le domaine a vu le jour. Il s'agit du concept de **bien être économique**. En fait l'idée n'est pas tout à fait récente, elle a été énoncée par Osberg en (1985) mais c'est plutôt sa concrétisation à travers la création de l'indice de bien être économique (**IBEE**) qui est récente.

L'idée de base sous-jacente à ce concept est la construction d'un outil sous forme d'indice synthétique alternatif au PIB par tête pour mesurer la richesse et le bien être d'une société. Cependant, rendre compte du bien être d'une société à partir d'un simple indice pose forcément le problème des jugements de valeur car le bien être recouvre bien des aspects dont l'appréciation diffère d'un observateur à un autre.

Ainsi, Osberg (1985) propose de bâtir un indicateur du bien être économique sur la base de quatre dimensions dont chacune représente un volet qui affecte de manière directe le bien être des individus composant la société considérée. Les quatre dimensions sont : les flux de consommation, l'accumulation des stocks de richesse productives (stock de capital physique, stock de capital humain, recherche et développement etc.), pauvreté et inégalité et enfin l'insécurité (chômage et maladie). Les aspects subjectifs (jugement de valeur) liée à cet indicateur sont pris en charge, selon l'auteur, à travers le choix des coefficients de pondération affectés à chacune des quatre dimensions.

Par la construction de cet indicateur l'auteur évite la construction d'un modèle formel dans lequel le bien être de la société serait celui d'un agent représentatif avec les hypothèses classiques de comportement à savoir que : cet agent maximise une fonction d'utilité concave avec un facteur d'aversion pour le risque et une utilité marginale décroissante.

Le présent travail ne vise pas la construction de l'indice de bien être économique pour l'Algérie. Notre objectif consiste à emprunter certaines des quatre

dimensions (indices) pour évaluer l'impacte de la transition vers l'économie de marché que l'Algérie a entamé depuis déjà plus de deux décennies.

Ainsi la problématique de notre travail consiste à répondre à la question principale suivante : **Quel est l'impacte de la transition vers l'économie de marché sur le niveau de vie et le bien être économique de la population algérienne ?**

La réponse à cette question appelle plusieurs questions subsidiaires qui se présentent comme suite :

- ✓ Qu'est- ce que la transition vers l'économie de marché ?
- ✓ Comment définir le niveau de vie et le bien être économique ?
- ✓ Quels sont les indicateurs et les instruments d'analyse mobilisés pour expliquer le niveau de vie et le bien être économique ?
- ✓ Quelle était la situation économique et sociale qui prévalait avant l'engagement de l'Algérie dans le processus de transition ?

Notre démarche consiste à mobiliser **trois** des quatre dimensions arrêtées par Osberg et Sharpe (1998) pour apprécier le niveau de vie et le bien être économique en Algérie durant les deux dernières décennies correspondant à la période de transition.

Ces trois dimensions sont : la consommation des ménages, La pauvreté, l'inégalité et développement humain et enfin la sécurité de l'emploi (les risques liés au chômage). La question de l'accumulation des stocks de ressources productives n'a pas été prise en considération dans ce travail pour deux raisons. D'abord, il ne s'agit pas pour nous de calculer l'indice de bien être économique car ce dernier nécessite un certains nombre d'informations que notre système d'information ne produit pas. Ensuite on suppose que ces trois indicateurs sont à même de nous permettre de répondre de manière suffisante à la problématique soulevée dans la présente recherche.

A notre connaissance il n'y a aucun travail sur le cas algérien qui a traité la question du niveau de vie et du bien être économique. Il est vrai qu'il existe d'excellents travaux sur la consommation des ménages, la pauvreté et l'inégalité

ainsi que le chômage et les problèmes de la santé en Algérie mais ces éléments ne sont jamais réunis dans une même étude sous l'optique de mesure du niveau de vie et du bien être économique.

Comme hypothèse de travail nous en avons émis quatre :

- ✓ La consommation des ménages connaîtra un fléchissement durant les premières années de la transition ensuite on assistera à une reprise graduelle de son niveau générale.
- ✓ La pauvreté se développera rapidement durant la transition et verra des mutations importante de type augmentation du son taux dans les villes
- ✓ Le taux de chômage connaîtra une importante augmentation dès les premières années de la transition et il se résorbera progressivement pour se stabiliser à un niveau relativement acceptable.
- ✓ L'inégalité n'affectera pas de manière dramatique la population algérienne à cause des transfères sociaux.

Pour vérifier ces hypothèse et répondre la question principale et aux questions subsidiaires, nous organiserons le présent travail autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre de cette thèse est consacré à une présentation assez complète de la question de la transition économique vers l'économie de marché. Ceci va nous permettre de comprendre les mécanismes de transition et les problèmes liés à cette phase importante dans les mutations que connaissent beaucoup d'économies dans le monde. Ce chapitre est organisé autour de trois sections. Dans la première section il s'agit de comprendre les aspects théoriques de la transition. On évoquera les tentatives de théorisation de la transition. La deuxième section, si importante en objet et en volume est consacrée à l'examen des processus de transition économique ce qui va nous permettre de comprendre les mutations et les difficultés rencontrées par les économies en transition. La troisième section présente une tentative d'évaluation de la transition d'un échantillon de pays engagés dans ce processus depuis le début des années 90.

Le deuxième chapitre sera consacré aux aspects qui constituent le soubassement théorique de cette thèse. Ainsi, on abordera dans la première section

les aspects théoriques liés aux problèmes soulevés par théorisation des choix collectifs et au bien être social. Le but est de mettre l'action sur les difficultés théoriques relatives à la construction d'une fonction de bien être social.

On examinera dans la deuxième section les définitions et les développements théoriques des concepts de pauvreté, inégalité et développement humain. Ces concepts sont important car une grande partie de l'évaluation de l'impact de la transition sur le bien être économique porte sur ces variables.

La troisième section sera entièrement consacrée à la présentation des instruments quantitatifs de mesure des variables définies dans la deuxième section de ce chapitre. L'objectif recherché à travers le développement de ce chapitre est d'abord de comprendre ces aspects théoriques importants et ensuite outiller lecteur pour la suite de ce travail.

Le troisième chapitre est une analyse rétrospective de la situation économique et sociale de l'Algérie depuis le début du lancement de la stratégie de développement en 1970 jusqu'à nos jours. Ce chapitre est composé de quatre sections.

Dans la première section on traite une question très importante à savoir les fondements de la stratégie de développement depuis ses débuts en insistant particulièrement sur le cadre organisationnel et le rôle de l'Etat dans ce processus.

Dans la deuxième section nous présentons une analyse de l'évolution de trois agrégats importants à savoir la population active, l'emploi et le chômage. Cette section va nous permettre d'examiner les réussites et les échecs des différentes politiques consacrées à la prise en charge des problèmes liés à la population et ses composantes.

La troisième section traite un autre volet de l'évolution de la situation économique et sociale de l'Algérie, il s'agit de la question des revenus, de la santé et de l'éducation. Ces trois éléments sont importants pour l'explication du niveau de vie la population algérienne. Les résultats de cette section seront d'une grande importance dans l'évaluation des conséquences de la transition en Algérie.

On examine dans la quatrième section les aspects purement économiques, à savoir la constitution du capital physique et de la croissance économique. Il est important de rappeler que la croissance économique est une condition nécessaire mais pas suffisante pour faire face aux problèmes : de pauvreté, d'inégalité et du chômage. Les résultats de la croissance, s'ils sont bien utilisés, permettent d'amorcer un processus de développement durable. On analyse sommairement dans cette section l'évolution du PIB, de l'investissement et du stock de capital physique.

Le quatrième chapitre est en fait la finalité de ce travail. On y trouve quatre sections. Dans la première section on fait une analyse, d'abord, la consommation des ménages à travers les données de l'enquête des dépenses de consommation des ménages des années (1988, 2000 et 2011). Ensuite, on estimera la fonction de consommation des ménages à travers les données de la comptabilité nationale. L'objectif est d'essayer de déterminer l'évolution du niveau de vie des ménages algériens.

La deuxième section traite des questions de la pauvreté, de l'inégalité et du développement humain. Cette section comporte une analyse classique de l'évolution de ces indicateurs et la construction d'un modèle à variables qualitatives (**logit**) dont le but est de déduire les déterminants de la pauvreté en Algérie. Les deux aspects traités vont nous permettre de voir de manière claire la situation réelle des ménages algériens relativement à ces trois indicateurs du niveau de vie et du bien être économique.

Dans la troisième section on examinera les problèmes d'insécurité économique en traitant principalement la question du chômage durant la phase de transition. Là aussi, on examinera ce problème en utilisant la même démarche à savoir une analyse de l'évolution des chiffres du chômage dans un premier temps et la construction, dans un deuxième temps, d'un modèle économétrique afin de déduire les variables explicatives du chômage durant la période considérée.

La quatrième section est consacrée à une présentation des politiques de lutte contre, la pauvreté, l'inégalité et le chômage préconisées par les différents gouvernements algériens durant les deux dernières décennies.

Nous présenterons à la fin de ce travail une conclusion générale dans laquelle on rappelle les résultats de ce travail, les recommandations et les perspectives de que l'on pourrait envisager dans ce domaine de recherche.

On termine cette introduction générale par évoquer deux des problèmes rencontrés dans la préparation de ce travail. Le premier est le manque de travaux sur le niveau de vie et le bien être économique pour le cas algérien, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de pays du monde et particulièrement les pays en transition. Nous rappelons que ces problèmes de pauvreté et d'inégalité touchent sans exception tous les pays quelque soient leurs niveau de développement avec cependant des degrés différenciés. La seconde difficulté vient du fait qu'il y'a un manque terrible en matière de données sur la pauvreté et l'inégalité au niveau national et surtout au niveau régional dû au nombre insuffisant des enquêtes spécialisées dans ce type de problèmes.

Enfin, ce travail se veut une petite ébauche dans un des vastes domaines définis par les objectifs du millénaire qui visent l'amélioration du niveau de vie de la population et de la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité.

Chapitre 1

Les Fondements Théoriques de la Transition Economique

Introduction

La transition économique telle qu'elle se présente depuis plus d'une vingtaine d'années est un processus par lequel les pays anciennement planifiés amorcent leur passage vers l'économie de marché. L'objectif à long terme de la transition est de mettre en place une économie de marché prospère capable de générer de la richesse et améliorer, de manière continue, le niveau de vie de la population.

Sur le plan conceptuel la notion de transition économique signifie la transformation d'une économie Planifiée par un processus approprié afin d'aboutir à une économie dont les mécanismes sont régis par les règles du marché. A ce titre, il faut faire une nette distinction transition et réforme. En effet, pour parler de transition il est nécessaire d'opérer une transformation systémique qui touche au cœur même du fonctionnement de la société y compris les institutions qui modèlent les comportements et guident les organisations. De ce fait, quelque soit l'ampleur des réformes elles n'ont rien de comparable avec l'ampleur et l'intensité de la transition que représente le passage d'une économie planifiée vers une économie de marché.

La question de la transition est très vaste et multidimensionnelle. On ne saurait la traiter convenablement en une section ou un chapitre ou même un livre. Ceci explique le fait que ce chapitre va être un condensé de rappels théoriques qui s'organisera autour de trois sections. Nous essayerons d'examiner dans la première section les aspects théoriques de la transition économiques. La deuxième section traitera des mécanismes de la transition et enfin la troisième section sera consacrée à une évaluation des expériences de transition observée dans plusieurs régions du monde.

Section 1 : Aspects théoriques de la transition économiques

Par processus de transition économique on entend l'ensemble des mécanismes mis en place pour réussir le passage d'une économie planifiée à une économie de marché.

En fait, le mot **transition** qui signifie le passage d'un état donné à un autre état ne suffit pas à lui seul pour décrire la complexité de l'opération. C'est pour cette raison qu'on lui associe presque toujours au terme processus. Ainsi, le processus de transition économique suppose le remplacement des caractéristiques essentielles

d'une économie planifiée par les mécanismes de marché ce qui ne va pas sans déstabiliser, au fur et à mesure qu'on avance dans le processus, tout l'ancien système.

Selon Marangos¹ (2013) la coexistence durant, la période de transition d'éléments de l'économie administrée et de l'économie de marché ne permet pas aux outils classiques de l'économie politique d'expliquer convenablement les problèmes liés à la période de transition. On dit même que les économistes ne sont pas préparés à ce type de situation qui n'a jamais existée dans l'histoire des peuples.

Face à cette situation la science économique tente de répondre par le développement d'un corps de théories qui s'organisent autour de quatre questions principales :

- ✓ Que devrait être l'état final de la transition ?
- ✓ Par quel processus l'économie va-t-elle atteindre l'état final désiré ?
- ✓ Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour inciter à ces réformes ?
- ✓ Quels éléments structurels, s'ils existent, de l'économie administrée doit-on garder ?

La réponse à ces questions détermine les grands traits de ce que devrait être, selon les théoriciens de la transition, l'économie politique de la transition vers l'économie de marché. Néanmoins, comme pour toutes les questions importantes de la science économique, il existe de sérieux clivages entre trois grands courants de la pensée économique à savoir : les nouveaux classiques, les nouveaux keynésiens et l'école du socialisme de marché. Trois points essentiels distinguent ces trois écoles : le type d'organisation économique, le type de thérapie à adapter et le rôle des institutions de l'Etat.

1- L'école des nouveaux classiques

Pour l'école des nouveaux classiques qui reste très attachée aux principes de la concurrence sur les marchés et le libre échange, le mode idéal d'organisation économique est le capitalisme compétitif qui reste, pour eux, le seul garant d'une affectation optimale des ressources disponibles. Dans ce contexte, ils préconisent une thérapie de choc pour assurer une transition rapide et immédiate vers l'économie

¹ Handbook of the Economics and Political Economy of Transition pp 138-147.

de marché. Toujours selon cette école le rôle de l'Etat et de ses institutions doit rester le plus loin possible de l'activité économique et laisser les mécanismes de marché jouer pleinement. Pour cette école l'Etat est un mauvais gestionnaire il doit donc s'abstenir de s'immiscer dans les affaires économiques car les erreurs commises par ce dernier demandent des sacrifices énormes pour les réparer.

2- L'école des nouveaux keynésiens

L'école des nouveaux keynésiens ne croit pas à l'harmonie universelle prônée par les nouveaux classiques. Pour eux le meilleur système économique est le capitalisme social démocrate où l'Etat joue le rôle de régulateur pour corriger les imperfections de l'économie de marché pure et dure. Toujours pour cette école il faut que la transition se fasse graduellement. A ce titre les nouveaux keynésiens sont contre la **thérapie de choc**. La raison à cela est que les changements dans les mentalités et surtout dans les institutions ne se font jamais immédiatement sans faire de grands dégâts qui demanderont, ultérieurement, beaucoup d'efforts pour les réparer. Les nouveaux keynésiens sont pour un rôle actif de l'Etat dans l'activité économique, notamment pour son rôle de régulateur.

3-L'école du socialisme de marché

Le modèle de socialisme de marché est construit sur les paradigmes marxistes de l'économie. Cependant, il est pragmatique quant à la gestion courante de l'économie. C'est le cas du modèle de transition adopté par la chine. Ce modèle même s'il évolue dans un contexte non démocratique et sans aucun pluralisme politique, il encourage la concurrence entre les entreprises, les provinces, les individus etc.

Pour cette école la transition doit être graduelle car ce type de thérapie a l'avantage de permettre une évolution des mentalités et réduits leurs résistances aux changements. Comme le dit Kornai² (1990) : « une transplantation faite à la hâte sur une société, risque un rejet par les organes vivants de cette société ».

Evidemment l'école du socialisme de marché prône le rôle de l'Etat dans l'activité économique et surtout en période de transition où certaines réformes radicales exigent une stabilité politique et un Etat fort.

² Kornai, J. (1990): « The road to free economy » New-York W.W North p.20.

Section 2 : Les mécanismes de la transition économique

Par mécanismes de transition on entend l'ensemble des mesures à prendre qu'on peut qualifier de réformes pour assurer un passage réussi d'une économie planifiée à l'économie de marché. On distingue deux types de réformes : les réformes économiques structurelles et les réformes institutionnelles.

1- Les réformes économiques structurelles

Pour toutes les économies en transition les éléments fondateurs des réformes économiques peuvent être regroupés sous trois grands axes : libéralisation, stabilisation, privatisation et réformes des entreprises. Il s'agit en fait de politiques concomitantes qu'il s'agira de mener pour assurer des résultats probants.

1.1- Les politiques de libéralisation

La libéralisation signifie libérer du contrôle de l'Etat les prix, le commerce et l'accès aux marchés. La libéralisation est une mesure initiale importante pour toute économie ayant opté pour une transition vers l'économie de marché.

En effet, selon les experts de la banque mondiale³, la libéralisation décentralise les décisions de production et de commerce en faveur des entreprises et des ménages. Cette action règle deux grandes insuffisances de la planification centralisées : les incitations et l'information. Ce mécanisme agit de la manière suivante : La libéralisation expose les entreprises à la demande des clients, à la motivation du profit et à la concurrence et laisse les prix relatifs s'établir en fonction des pénuries. Ainsi, les marchés libéralisés exploitent l'information mieux que les planificateurs et lorsque les biens et les services s'échangent librement les mécanismes des prix équilibrent l'offre et la demande.

Toujours selon les mêmes experts, dans la plupart des cas, cela donne de bons résultats avec, cependant une prise en charge durant les premières années de la transition, des défaillances du marché par la mise en place d'un certain nombre de mesures garantissant la concurrence et réprimant les monopoles.

³ Banque Mondiale (1996) : « Rapport sur le développement du monde : de l'économie planifiée à l'économie de marché » Oxford university press.

1.1.1- Libéralisation des transactions

Par libéralisation des transactions on entend la libéralisation du commerce et notamment le commerce extérieur. Dans la plupart des pays planifiés, l'Etat a le monopole sur le commerce extérieur. De ce fait toute libéralisation touche de manière directe le taux de change et la convertibilité de la monnaie nationale.

La première mesure est l'abolition du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Désormais les entreprises et les particuliers peuvent importer et exporter librement en payant des taxes et des droits de douanes.

La deuxième mesure est la suppression de la subvention des produits de base importés. Cette mesure continue de faire l'objet de résistance des gouvernements de certains pays en transition.

Enfin la troisième grande mesure touche directement la libéralisation du taux de change de toute forme de subvention. A la limite, cette mesure peut être reportée pour une période ultérieure car elle suppose une certaine stabilité des équilibres macro-financiers que les économies en transition ne les réalisent pas dès les premières années de leurs réformes.

1.1.2 – Libéralisation des prix

La libéralisation totale des prix est un point de discorde entre d'un côté les institutions financières internationales (le FMI et la Banque mondiale) et de l'autre côté, pratiquement tous les pays en transition vers l'économie de marché.

En effet, pour ces derniers la libéralisation immédiate des prix des produits de première nécessité est un facteur de déstabilisation des gouvernements en place. Néanmoins, dans certains pays ayant opté pour la thérapie de choc la libéralisation des prix était assez importante. Ainsi, pour les pays tels que la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie (avant la séparation) le taux de libéralisation a atteint presque 89%. alors qu'en Russie le taux de libéralisation des prix de gros était de l'ordre de 89% et celui des prix de détails environ 90%.

Il faut souligner à ce propos que toute politique de libéralisation des prix déclenche immédiatement un processus inflationniste créant des clivages dans la société et déclenche des mouvements sociaux extrêmement dangereux. Ce qui

explique que les prix dans les pays en transition ne sont jamais libres à cent pour cent.

1.1.3- La convertibilité de la monnaie

On recommande le plus souvent aux pays en transition la convertibilité en compte courant car celle-ci est une condition à l'ouverture d'une économie à la concurrence sur le marché mondial. Les défenseurs de cette mesure la justifient par le fait qu'elle réduit le coût d'une allocation administrative des devises étrangères en supprimant la subvention indirecte du taux de change.

La convertibilité se heurte, en général, à la rareté des réserves en devises. Ce qui fait que cette mesure fait l'objet, la plus part du temps, d'une résistance majeure des pays en transition. Dans ce contexte on propose dans un premier temps et comme première étape la **convertibilité interne de la monnaie**, c'est-à-dire seules les entreprises et les ménages du pays peuvent vendre et acheter des devises avec de la monnaie locale.

Dans la deuxième étape et après avoir appliqué pendant une période donnée la convertibilité interne, on propose le passage à la convertibilité externe en autorisant tous les acteurs économiques nationaux et étrangers et aussi les touristes à convertir librement leur devise en monnaie locale et vis et versa la monnaie locale en devise.

L'expérience a montré que se limiter à l'application de la convertibilité interne incite les importateurs à surfacturation et les exportateurs à la sous-facturation et crée ainsi un climat propice aux fuites de capitaux. C'est ainsi que presque tous les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont atteint la convertibilité totale entre 1998 et 2002, particulièrement les pays candidats à l'entrée dans l'union européenne. Pour les autres pays, notamment les pays de la rive sud de la méditerranée l'on est, pour certains pays, même pas au stade de l'application totale de la convertibilité interne.

1.2- La stabilisation

Nous avons signalé plus haut que la libéralisation s'accompagne toujours d'un certain nombre de déséquilibres et d'une inflation importante qui pèsent lourdement sur le niveau de vie de la population et freine aussi l'activité des entreprises. C'est

pour cela que toute politique de libéralisation doit être nécessairement accompagnée par une politique de stabilisation. Les deux politiques doivent être concomitantes.

Par politique de stabilisation, on entend une politique qui vise à réduire l'inflation et contenir les déséquilibres internes et externes. Ainsi, une politique de stabilisation est très importante, voire vitale car la persistance des déséquilibres macroéconomiques fait perdre aux pays concernés tous les avantages attendus des réformes.

En effet, il a été démontré qu'une forte inflation amenuise la croissance et fait perdre aux prix relatifs leur pouvoir d'incitation et créent de l'incertitude, ce qui se traduit par un blocage de l'épargne et par conséquent l'investissement.

D'autre part, la stabilisation des prix doit nécessairement accompagner la libéralisation faute de quoi ces économies n'auront pas la chance de connaître des rythmes de croissance soutenue.

Toute fois l'on se pose la question de savoir comment une politique de stabilisation doit être menée pour pouvoir atteindre les résultats escomptés ? La réponse à cette question conduit à jeter un regard sur les politiques de stabilisation proposées par le Fond Monétaire international (**FMI**) pour tous les pays⁴ qui se sont engagés dans un processus de transition vers une économie de marché.

Pour le **FMI** la stabilisation macroéconomique consiste à appliquer une politique d'austérité monétaire et budgétaire destinée à freiner la demande durant la phase de libéralisation des prix. La stabilisation est perçue comme un problème purement monétaire dont le souci majeur est la lutte contre l'inflation qui résulte obligatoirement de la libéralisation des prix.

Ainsi, le **FMI** prévoit trois grandes étapes dans l'application de la politique de stabilisation. La première est celle de la toute première année de la libéralisation qui consiste à résorber l'excédent monétaire accumulé tout au long de la période avant la transition. En effet, dans les économies planifiées on recourt souvent à l'émission monétaire sans contre partie pour faire face aux problèmes rencontrés.

⁴ Il y a lieu de remarquer que le FMI propose la même recette pour tous les pays sans distinction aucune des particularités des uns par rapport aux autres.

La deuxième étape, qui peut durer deux à trois années, est celle de la suppression progressive des subventions accordées aux entreprises ainsi que la déréglementation des prix sur lesquels le contrôle n'est pas encore tout à fait levé.

La troisième étape est celle de la libéralisation du taux de change et des flux de capitaux. Cette étape est réservée aux économies ayant accompli avec succès les deux premières étapes.

Cependant, si les politiques de libéralisation et de stabilisation sont pour le **FMI** et la **Banque Mondiale** des conditions nécessaires pour atteindre une croissance durable est soutenue, cette conclusion ne fait pas le consensus de tous les économistes. En effet, pour beaucoup d'analystes notamment des pays d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est, les politiques de stabilisation ont certes réussi à juguler l'inflation mais ils n'ont pas réussi à amorcer un processus de croissance rapide et durable dans les pays où ils ont été appliqués. Au contraire, ils voient dans ces politiques des instruments de politiques conjoncturelles dont le seul souci est de réprimer l'inflation et le rétablissement des équilibres externes des pays membres afin de protéger la stabilité du système monétaire internationale⁵.

1.3- La privatisation

La troisième mesure économique structurelle de la transition est celle qui touche au régime de propriété. L'objectif est de créer des mécanismes d'incitation qui donne à l'économie une dynamique lui assurant une viabilité et une continuité dans la performance. Cependant, l'expérience vécue de la planification centralisée montre que seule la concurrence est en mesure d'assurer une telle dynamique. Or, pour stimuler la concurrence, il n'y a pas de meilleur procédé que de décentraliser la propriété.

Deux mesures peuvent aider à un passage à une économie où le secteur privé est majoritaire : la privatisation d'actifs dont l'Etat est propriétaire et l'ouverture du marché à l'entrée de nouvelles entreprises privées. Les deux mesures sont importantes. En effet, les nouvelles entreprises privées se trouvant dans un cadre libérale deviennent rapidement rentables et participent activement à l'amélioration de l'activité économique dans son ensemble en créant de l'emploi et de la richesse.

⁵ L'article 1 des statuts du FMI stipule que ce dernier doit aider les pays membres à corriger les déséquilibres de leurs balances de paiements.

Cependant, beaucoup de problèmes surgissent dès lors qu'on soulève la question de la privatisation des entreprises de l'Etat.

En effet, la longue expérience de la planification centralisée a créée une situation où le patrimoine de l'Etat est devenu très important. La plupart des entreprises publiques sont mal gérées et donc déficitaires. La transition vers l'économie de marché exige que ces entreprises qui bénéficient des subventions de l'Etat soient immédiatement privatisées.

Si la question de la privatisation de ces entreprises publiques est irréversible pour réussir le passage vers l'économie de marché, c'est plutôt la manière et la vitesse à laquelle doit être menée cette privatisation qui pose problème.

En effet, comme le signale Andreff (2007) : « La privatisation est une transformation de la propriété qui devient plus compliquée quand elle opère dans un contexte qui n'est pas encore celui d'une économie de marché et qu'elle doit être réalisée à grande échelle. Si elle doit être rapide et touche des milliers d'entreprises dès le début de la transition elle devient très peu réalisable »⁶.

D'autre part, selon des études de la Banque Mondiale⁷ effectuée auprès de beaucoup de pays en transition, une privatisation relativement lente peut être viable mais n'aura pas nécessairement des effets optimaux. A notre avis le choix des objectifs attendus et les méthodes de privatisation peuvent aussi jouer un rôle dans la détermination du rythme et la vitesse auxquels se fait cette privatisation.

1.3.1- Les objectifs de la privatisation

Selon la même étude de la Banque mondiale (2006) chaque approche de la privatisation impose le choix entre divers objectifs qu'on peut résumer comme suit :

- ✓ Réaliser des gains d'efficacité dans l'utilisation des actifs en améliorant le mode de gestion des entreprises ;
- ✓ Dépolitiser celles-ci en rompant leurs liens avec l'Etat ;
- ✓ Pouvoir rapidement compter sur les propriétaires qui seront favorables à la poursuite des réformes ;
- ✓ Ouvrir plus largement l'accès des entreprises au capital et aux compétences techniques ;

⁶ Andreff (2007) p.141.

⁷ Banque Mondiale (1996) op.cit pp 55-65

- ✓ Renflouer les caisses de l'Etat ;
- ✓ Assurer une juste répartition des bénéfices ;
- ✓ Jeter les bases de la concurrence ;
- ✓ Réduire le volume de la monnaie thésaurisée par les ménages.

Evidemment tous les pays n'auront pas les mêmes priorités et certains voudront aller plus vite que d'autres.

1.3.2- Les méthodes de privatisation

Contrairement à ce que la plupart des gens pense les plus grandes privatisations se sont fait dans les plus grandes économies de marché (la Grande-Bretagne, la France, etc.). Durant la période de Madame Thatcher⁸ près de 1359 entreprises et filiales ont été privatisées en 14 mois. Cependant, dans ces pays à économie de marché confirmée ils existent des mécanismes bien établis pour effectuer ces opérations dans la transparence totale. Pour cela il faut :

- ✓ Qu'il existe une bourse des valeurs ;
- ✓ Que cette bourse soit active ;
- ✓ Que les prix d'offre soient correctement estimés.

Faute de quoi l'initiateur de la privatisation peut être accusé de brader le patrimoine de l'Etat.

Dans les pays qui entament leurs transitions aucune de ces conditions n'est satisfaite et il faut ajouter à cela une résistance farouche de la part des travailleurs parfois même de la part de la population qui restent hostiles à tout bradage des biens collectifs. Dans un tel contexte il faut que l'opération soit d'abord politiquement réalisable. Pour cela plusieurs variantes sont proposées :

A- Ventes à des investisseurs

Dans les premiers temps de la transition la plupart des pays espèrent privatiser en vendant une par une leurs entreprises publiques comme s'il s'agit d'un comportement normal de vente. On cherche des investisseurs pour sauver ces entreprises et qui font rentrer de l'argent à l'Etat. Cette variante est bonne mais elle est très lente.

⁸ Madame Thatcher Margaret premier ministre de la Grande Bretagne 1979-1990.

B- rachat des entreprises par les salariés

Cette méthode a été largement utilisée dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO)⁹. Elle a permis l'acquisition d'un grand nombre d'entreprises par les salariés et leurs familles.

Cependant, avec le temps, il apparaît que les salariés-acquéreurs sont la majeure partie incapable d'apporter de nouvelles compétences et de nouveaux capitaux nécessaires pour le développement de l'entreprise ce qui conduit le plus souvent à des conflits entre la direction et les employés créant ainsi une situation de blocage à toute nouvelle réforme de l'entreprise.

C- Privatisation par distribution égale des coupons

Une troisième forme de privatisation consiste à donner des coupons à l'ensemble de la population et d'essayer de répartir ces coupons d manière équitable entre tous. Les détenteurs de ces coupons peuvent dans, un délai fixe, les échanger contre les actions des entreprises publiques qui figurent dans le programme de privatisation de masse. Beaucoup de pays ont essayé ce mode de privatisation (Mongolie, Lituanie, l'ex- Tchécoslovaquie, l'Albanie etc.).

Cette méthode est très intéressante sur le plan politique. Elle permet une privatisation rapide et évite une évaluation préalable des actifs des entreprises publiques. Mais selon beaucoup d'observateurs cette privatisation dite de masse se termine dans la plupart des cas dans la confusion totale.

Nous signalons à la fin de ce premier point que les réformes économiques structurelles (libéralisation, stabilisation et privatisation) constituent un passage obligé pour toutes les économies engagées dans le processus de transition mais très peu d'entre elles ont réussies à les achever. Il y a lieu de citer en l'occurrence la Pologne, l'ex Tchécoslovaquie et la Roumanie, le reste continue toujours à œuvrer pour réaliser cet objectif.

Ceci dit, des réformes économiques seules ne peuvent pas conduire à une transition réussie si elles ne sont pas accompagnées par des réformes profondes et assez soutenues des institutions qui définissent le cadre globale dans lequel évolue la vie économique et sociale de la population.

⁹ Ce mode de privatisation a été très répandu dans des pays comme la Croatie, la Pologne, la Roumanie etc.

2- Les réformes institutionnelles

L'expérience de transition des pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO) montre que beaucoup de ces pays, malgré le succès relatif de leurs politiques de libéralisation et de stabilisation, ils n'ont toujours pas pu atteindre les résultats escomptés à savoir une croissance rapide et soutenue et une amélioration du niveau de vie de leurs populations. La question légitime qui se pose est de savoir pourquoi ? La réponse d'un grand nombre d'études menées dans plusieurs pays montre que les réformes purement économiques sont insuffisantes pour réaliser un tel objectif. La conclusion est que ces réformes doivent être obligatoirement accompagnées de réformes institutionnelles car pour fonctionner correctement **les marchés ont besoins d'institutions.**

Selon North¹⁰ « Une institution est un ensemble de règles formelles (constitution, lois et règlement, système politique) et informelles (fiabilité des transactions, système de valeurs et croyances, représentations, normes sociales) régissant les comportements des individus et des organisations (entreprises, syndicats, organisation non gouvernementales) ».

Dans le domaine qui nous occupe dans cette thèse les institutions assure le cadre général, combien important, au bon fonctionnement de l'économie. Ainsi, Andreff (2007) avance que : « La libéralisation de l'économie doit donc être complétée par la création d'organisation soumises à des règles garantissant un comportement honnête des contractants et posant des engagements et une confiance mutuelle. Les marchés ne peuvent opérer dans un vide institutionnel sans cadrage juridique et réglementaire »¹¹.

L'expérience de pratiquement tous les pays en transition vers l'économie de marché insiste sur trois grandes réformes institutionnelles qui peuvent assurer, à côté des réformes économiques, une transition réussie.

Il s'agit en premier lieu d'une réforme touchant les institutions juridiques et leurs relations avec l'Etat de droit, la deuxième réforme est celle du système financier et enfin une troisième réforme qui vise la refonte du rôle économique de l'Etat.

¹⁰ North, D. (1990): « Institution, institutional change and economic performance » Cambridge University Press

¹¹ Andreff, V. (2007). Op.cit pp 293-294.

2.1- Les institutions juridiques et l'Etat de droit¹²

Dans ce point nous insistons sur quatre grandes questions : les bases de l'Etat de droit, mise en place d'un cadre juridique favorable au développement du secteur privé, les institutions judiciaires et enfin le rétablissement de la confiance dans l'Etat.

2.1.1- les bases de l'Etat de droit

L'Etat de droit suppose l'adoption de bonnes lois et l'existence d'institutions capables de les appliquées de manière vigoureuse dans la vie de tous les jours des citoyens et des organisations économiques et sociales du pays. L'expérience a montré que dans les pays à économie planifiée, malgré l'existence de bonnes lois sur papier, elles ne sont jamais appliquées systématiquement. Les pays en transition doivent en premier lieu mettre en place les institutions pour que les lois soient traduites dans les faits. L'Etat doit veiller à la création d'institutions juridiques spécialisées pour traiter les conflits économiques pour lesquels les tribunaux traditionnelles ne sont pas compétents et cesser en même temps d'opérer des arbitrages dans des conflits économique comme dans le temps de la planification centralisée.

L'Etat doit veiller à ce que tout le monde connaisse les lois. Pour cela les gouvernements des pays en transition doivent veiller à ce que les lois, les décrets et les décisions judiciaires importantes soient publiés rapidement dans des documents officiels en assurant une large diffusion.

2.1.2- Mise en place d'un cadre juridique favorisant la propriété privée

Cette opération est fondamentale dans le processus de transition car elle touche à des éléments essentiels de l'économie de marché qu'on peut résumer dans les points suivants :

A- Le droit de propriété

Les lois promulguées par l'Etat doivent définir et protéger toutes les formes de propriété allant des biens meubles et immeubles aux idées nouvelles et aux inventions.

¹² Ce point a été largement inspiré du rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 1996 ouvrage cité plus haut.

B- Les contrats

Le système juridique doit permettre l'établissement de contrats librement établis entre les parties. En effet, les parties sont libres de négocier les conditions d'exécution et les prix, de répartir les risques de perte si la situation change et de préciser les modalités de règlement des différends.

C- Droit des sociétés et code des investissements

L'adoption d'un droit des sociétés est l'une des principales réformes juridique qui constitue un changement radicale dans les économies en transition. Lorsque le droit des sociétés est bien fait et bien appliqué il permet de contrôler les directeurs d'entreprises, de protéger les actionnaires contre les malversations et les erreurs de gestion. Néanmoins, le droit des sociétés doit veiller à assurer un juste équilibre entre deux objectifs souvent contradictoires la souplesse et la protection.

D- Lois sur les faillites

Les lois sur les faillites doivent comporter des procédures de liquidation et de réorganisation des entreprises en difficultés. Elles permettent aux firmes défailtantes de se retirer du marché de façon organisée et elles incitent les entreprises récupérables de se restructurer.

E- Droit de la concurrence

En l'absence de lois anti-trust contre les monopôles qui encourage la concurrence, la privatisation peut conduire à des situations pires que celles qui prévalaient avant la transition. L'Etat doit veiller à la promulgation d'une législative interdisant de mettre des barrières à la concurrence loyale nationale et internationale et qui lui permet d'interdire les fusions anticoncurrentielles et dans certains cas de démanteler les monopôles.

2.1.3- Les institutions judiciaires

Il est bien beau d'avoir de bonnes lois mais l'essentiel c'est disposer d'institutions capables de les appliquées. Or l'application des lois dépend étroitement de l'existence de tribunaux compétents et fiables et aussi d'organismes spécialisés tels que les commissions d'opérations de bourses de services de contrôles des monopôles. C'est ainsi que la création des tribunaux de commerce à côté des

tribunaux civils est une nécessité pour régler les conflits d'ordre économique et commerciale.

Cependant, la réussite de cette opération exige la mise en œuvre d'un vaste programmes de formation spécialisé à destination des magistrats en premier lieu et ensuite pour tout l'encadrement du système judiciaire. Une fois ces conditions réunies il faut du temps pour que les tribunaux regagnent la confiance du public.

2.1.4- Rétablissement de la confiance dans l'Etat

Pour gagner la confiance du public l'Etat doit entreprendre une série de mesures qui étaient presque absentes avant la période de transition. Dans ce sens le gouvernement doit respecter les lois et donner aux entreprises privés la certitude qu'il n'interviendra pas de manière arbitraire dans leurs affaires, qu'il respectera le programme d'action annoncé, qu'il s'acquittera de ses obligations et il doit aussi définir de manière claire les voies de recours contre les actes arbitraires ou illégaux de l'Etat. Deux grandes actions aident énormément au rétablissement de la confiance dans l'Etat : la limitation du pouvoir arbitraire de l'Etat et la lutte contre la corruption.

A- La limitation du pouvoir arbitraire de l'Etat

La limitation du pouvoir arbitraire de l'Etat se fait par la création d'instances de contrôle des actions des gouvernements et de l'Etat en ayant comme référentiel le droit constitutionnel et administratif. Dans beaucoup de pays en transition on assiste à une extension du champ du contrôle judiciaire à tous les actes administratifs et donne aux tribunaux civils et aux tribunaux de commerce un réel pouvoir de surveillance.

B- La lutte contre la corruption

La corruption des fonctionnaires a toujours existée dans tous les sociétés humaine. Néanmoins, on observe que ce phénomène est plus répandu dans les pays en développement et particulièrement au cours des périodes de transition. En effet, les fonctionnaires profitent souvent de leurs positions pour accorder des privilèges à des entreprises privés dans lesquelles ils avaient des intérêts personnels. Ceci crée un climat dans lequel la population a le sentiment que la corruption est généralisée et que les biens publics sont dilapidés ce qui affaiblit le

soutien apporté aux pouvoirs publics et aux réformes. Pour lutter contre ce fléau l'Etat doit mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour d'abord réduire cette activité illicite et la rendre plus risquée. La rapidité et la transparence de la privatisation, de la libéralisation et le démantèlement des monopôles peuvent contribuer à la réduction des possibilités de corruption. L'augmentation des rétributions des fonctionnaires et la mise en application d'une législative sévère peuvent aussi contribuer à rendre la corruption moins intéressante. La réduction des impôts et la transparence des procédures contribuent fortement à la réduction de ce comportement illégal.

2.2- Réformes du système financier

Dans les économies planifiées le rôle des banques consiste à recevoir les dépôts des ménages et domicilier les crédits liés à l'exécution des plans. Les autres institutions telles que la bourse ou les marchés financiers sont quasiment inexistantes. De ce fait, les banques n'avaient aucune raison pour recourir aux techniques bancaires qui permettent la gestion des risques, l'évaluation des projets l'utilisation des techniques pour attirer l'épargne. Cette façon de faire ne cadre pas avec le nouveau défi à savoir la transition vers l'économie de marché.

En effet, en économie de marché les institutions et les marchés financiers qui fonctionnent bien jouent un rôle essentiel qui consiste à collecter l'épargne et à le diriger vers les investissements les plus rentables. D'ailleurs, beaucoup d'études montrent que l'efficacité du système financier est un facteur déterminant d'une croissance régulière et soutenue. Il faut ajouter à cela que l'une des principales missions de la transition est d'assurer une redistribution des ressources et de la propriété ce qui peut être facilité par l'existence d'un système financier performant.

Ainsi, la transition économique exige des réformateurs une transformation radicale du système financier par le développement des banques, des intermédiaires non bancaires et des marchés de capitaux pour s'adapter au nouveau contexte qui est celui du marché.

2.2.1- Principes de la réforme bancaire

Les pays en transition ont deux modalités pour réformer leur système bancaire : la transformation du rôle de la banque centrale et l'assainissement des banques commerciales.

A- Le rôle de la banque centrale

La banque centrale doit être une institution complètement indépendante chargée d'élaborer et d'appliquer la politique monétaire. Cette indépendance lui permet de fixer le taux d'intérêt, de gérer le taux de change et de réprimer l'inflation. La plupart des pays en transition ont adopté ce principe avec, cependant, des résultats qui varient d'un pays à l'autre. En générale, une banque centrale indépendante influence positivement, par sa rigueur, tout le de système financier en ce sens que ce dernier se conforme aux règles de prudence fixé par l'autorité monétaire et financière de l'Etat représenté par la banque centrale. Par ailleurs, la banque centrale participe aussi à l'élaboration des politiques macroéconomiques et budgétaires.

B- Assainissement des banques commerciales

La réforme du système bancaire se fait sous trois modalités : la création de nouvelles banques, la réorganisation des anciennes ou les deux à la fois. La plupart des pays choisissent la troisième modalité pour des raisons de commodité. Dans ce contexte plusieurs sont d'une acuité toute particulière. D'abord s'occuper rapidement des banques en difficultés par un règlement de ce qu'on appelle les créances douteuses par annulation de ce type de créances, par injection de nouveaux crédits et la recapitalisation de ces banques.

Ensuite il faut renforcer les règles de disciplines financière et exercer une surveillance stricte sur les nouveaux venus dans le système bancaire. Et enfin rétablir la confiance dans le système bancaire qui a perdu toute crédibilité auprès des ménages et des entreprises au début de l'application des réformes. Il s'agit là des principes de base définis par le comité de Bâle.

2.2.2- Le développement du marché des capitaux

Un marché des capitaux est le lieu où s'échangent des titres financiers (coupons, actions ou obligations). C'est ce qu'on désigne en général par une bourse des valeurs. La création d'un marché des capitaux est nécessaire pour réussir une transition. Néanmoins, sur le plan formel la création d'une telle institution est relativement facile mais lui faire jouer un rôle d'appuie au processus de transition est particulièrement difficile car un marché financier à besoin, pour bien fonctionner, de

banques qui fonctionnent bien et d'un marché monétaire pour la cotation des titres. Ce qui manque terriblement aux pays en transition.

Les spécialistes proposent pour dynamiser le marché des capitaux dans les pays en transition d'augmenter la demande et l'offre de titre et améliorer le cadre institutionnel des transactions. La stimulation de l'offre se fait à l'aide des marchés obligataires qui procurent aux gouvernements des fonds sans alimenter l'inflation. Pour stimuler la demande il faut continuer les réformes macroéconomiques afin d'encourager l'épargne et l'investissement institutionnels tels que les fonds de pension privés et les compagnies d'assurance.

2.3- Les réformes du système éducatif et du système de santé

L'un des acquis indéniable des économies planifiées est l'investissement dans l'éducation et la santé, c'est-à-dire la formation du capital humain. En effet, tout au long de leur existence les économies planifiées ont consacré d'énormes ressources pour développer les secteurs de l'éducation et de la santé. Ceci a donné une population en bonne santé ayant un niveau minimum de formation. Ces deux facteurs sont essentiels pour amorcer un processus de croissance durable et soutenue.

Cependant, les systèmes d'éducation et de santé dont ont hérité les gouvernements des pays en transition ont été conçus pour répondre aux besoins d'une économie planifiée souvent rigide et incapable de s'adapter à une demande dynamique et en constante croissance. Il est donc impératif de réformer ces deux secteurs.

2.3.1- Réforme du système éducatif

La réforme du système éducatif est impérative pour permettre à ce secteur d'acquiescer les mécanismes lui permettant de s'adapter rapidement aux besoins d'une économie de marché. Dans ce contexte les recommandations des institutions financières internationales portent sur les trois principaux aspects suivants :

A- Le financement de l'enseignement

Nous avons signalé plus haut que durant les premières années de la transition les ressources de l'Etat se verront réduites de manière sévère ce qui touche de manière directe le financement de l'enseignement à tous les niveaux. Dans certains pays le budget, en termes réels, alloué à l'éducation s'est vu diviser par deux voir par

trois ce qui crée une situation très difficile dans laquelle se retrouve ce secteur. Une gestion efficace des ressources disponibles s'impose. La réforme du mode de financement du système éducatif impose aux décideurs de faire des arbitrages entre les types de formation. Dans la plupart des cas l'essentiel des ressources sont orientées pour assurer un enseignement général au détriment d'un enseignement désormais plus coûteux.

Dans ces conditions il appartient à l'Etat de trouver les ressources afin de garantir un enseignement de qualité car il s'agit là d'un investissement dans le capital humain nécessaire pour assurer une croissance économique durable.

B- Le contenu de la formation

Par réforme du contenu de l'enseignement on entend la révision de l'architecture des enseignements et la mise au point de nouveaux programmes pour adapter le système éducatif aux besoins de l'économie.

Dans ce contexte il est nécessaire d'élever le niveau de l'enseignement au standard international. Pour ce faire on doit impérativement commencer par organiser un vaste programme de recyclage du corps enseignement. Il faut aussi repenser les méthodes pédagogiques et le contenu des programmes. La révision et la conception de nouveaux manuels est presque un passage obligé pour toute réforme qui veut s'offrir des chances de réussir.

Le développement de la recherche scientifique et la recherche-développement peut avoir un double effet : d'abord sur la croissance de long terme et aussi sur l'amélioration des méthodes de transmission du savoir.

C- Les réformes d'organisation de l'enseignement

Il s'agit en fait de revoir complètement le cadre général s'effectue l'enseignement. Devant une situation budgétaire assez difficile les Etats n'ont pas une grande marge de manœuvre que de décentraliser la gestion des établissements du système éducatif et de s'ouvrir de plus en plus à l'enseignement privé.

En ce qui concerne la décentralisation il s'agit de rapprocher l'école de son environnement immédiat. Ainsi, la décentralisation implique dans son idée élémentaire que la gestion quotidienne doit être déléguée à un niveau plus bas que le niveau central (la région ou la municipalité).

S'ouvrir à l'enseignement privé implique la création d'un climat qui permet de promouvoir la concurrence pour plus d'efficacité et permettre à chacun de choisir parmi la variété des enseignements disponibles.

Enfin avec toutes les réformes dont doit faire l'objet le système éducatif des pays en transition, il est, toutefois, nécessaire de se garder de tomber dans le piège d'un système éducatif à deux vitesses. Les bonnes écoles, les bons enseignants et les bonnes universités à ceux qui ont les moyens de payer et un service minimum pour les autres. Pour éviter ce piège il faut que les moyens publics lorsqu'ils sont rares doivent profiter à ceux qui en ont le plus besoin et à eux seuls.

2.3.2- Réforme du système de santé

La question de l'amélioration du secteur de la santé et l'accès de la population aux soins de qualité représentent les principaux objectifs de la politique de santé dans tous les pays du monde. La période de transition se caractérise en général par une forte dégradation du niveau et de la qualité des soins. Cette situation nécessite une réforme pour une meilleure adaptation du secteur sanitaire au nouveau contexte qui est celui d'une économie de marché. Cette réforme s'appuie sur deux éléments fondamentaux à savoir la décentralisation et le mode de financement.

A- Processus de décentralisation

Le processus de transition économique suppose selon la Banque Mondiale une décentralisation du système fiscale. Cette dernière une fois atteinte facilite énormément la décentralisation du système de santé par la mise en place d'un ensemble de mesures ambitieuses et cohérentes visant à améliorer le fonctionnement du système.

La décentralisation influe sur plusieurs variables importantes du système de santé. Evidemment le garant de ce système reste le ministère de la santé qui demeure le seul responsable des grandes orientations de la politique de santé.

Par ailleurs, l'expérience a montré que la privatisation des hôpitaux¹³ est rare, mais de nouvelles cliniques privées apparaissent ce qui renforce davantage le processus de décentralisation. Avec la privatisation totale ou partielle de l'industrie pharmaceutique et l'installation d'un système privé d'assurance maladie la

¹³ Andreff (2007). Op.cit. pp421-422

décentralisation aura atteint un niveau assez élevé pour assurer une bonne gestion de ce secteur.

B- Le financement de la santé

A travers le monde il y a trois méthodes utilisées pour financer les soins. La prise en charge de l'acte médical par l'intéressé lui-même, l'assurance privé à but lucratif et les assurances sociales qui sont les plus répondues à travers plusieurs pays développés et en développement.

Le premier mode de financement est celui pratiqué par les pays pauvres qui ne dispose pas de rentrées fiscales suffisantes pour financer la santé. D'ailleurs c'est le système qui à toujours prévalu jusqu'au 19ème siècle.

Le deuxième mode de financement est un système d'assurance purement privé appliquée aux Etats-Unis mais qui présente de défaut de laisser de côté une bonne partie de la population donnant lieu à une couverture incomplète.

Le troisième mode de financement est un modèle mixte entre le financement privé et le financement par le budget de l'Etat. IL s'agit en fait des cotisations des salariés prises à la source et une participation de l'Etat.

Il est tout à fait claire que le mode de financement privé ne convient pas aux pays en transition, c'est plutôt le système d'assurance sociale qui convient le mieux à ces pays. Cependant, ce système présente de grosses difficultés :

En premier lieu d'importants déficits apparaissent du fait que les prélèvements ne suffisent pas à couvrir toutes les charges. En deuxième lieu, l'excès des prélèvements sur les salariés augmente le coût du travail.

Avec la réforme du système éducatif et de la santé les pays en transition assurent le cadre général leur permettant de produire un capital humain nécessaire pour d'abord assurer une croissance durable et soutenue et participer activement à promouvoir un processus de développement économique et social pour l'ensemble de la population.

Nous avons montré à travers cette section que la réforme des institutions et aussi importante que celle touchant directement aux réformes économiques et que la réussite de ces dernières est largement tributaire de la mise en place d'institution fiables et compétentes.

Section 3 : Essai d'évaluation du processus de transition

Il est évident qu'il s'agit là d'une tentative d'évaluation partielle car les pays engagés dans ce processus ne l'ont pas tous achevé. Il faut ajouter à cela que ces pays ne sont pas tous rangés dans la même catégorie. Il y a certain pays qui sont bien avancés dans ce processus notamment les pays d'Europe Central et Orientale (PECO) et il y a le reste des Economies en Transition qu'on note (EET) et qui regroupe les pays d'Afrique du nord et du moyen orient, certain pays d'Afrique subsaharienne, les pays d'Amérique latine et certain pays de l'Asie.

Quelque soit l'angle sous lequel on analyse la transition il faut qu'elle porte sur l'impact de cette dernière sur l'amélioration du niveau de vie de la population. En effet, l'amélioration du bien être de la population est l'objectif ultime de toute politique économique et sociale et sur cet aspect que l'on jugera de la réussite ou non d'une telle politique.

Néanmoins, cet objectif est relativement loin dans la mesure où un tel résultat n'apparaisse qu'après avoir achevé toutes les étapes de la transition. C'est pour cela que nous allons nous limité à l'observation de la progression dans les reformes relatives à certains leviers que nous jugeons important pour réussir la transition vers l'économie de marché.

A ce titre nous examinerons successivement : la situation macroéconomique, l'ouverture extérieure, la transformation des institutions et enfin l'emploi, l'inégalité et la pauvreté.

1- La situation macroéconomique

Nous examinons dans ce premier point grand agrégats : La croissance économique, l'évolution de l'inflation et la balance et la dette extérieure.

1.1- La croissance économique

L'une des grandes constatations observées dans tous les pays en transition est la faiblesse voir la récession de la croissance durant les premières années de la réforme. Ainsi, le taux de croissance des économies des (PECO) était négatif durant les quatre premières années de la transition (1990-1994). Ce n'est qu'à partir de 1995

qu'on voit la croissance repartir avec un taux faible ¹⁴ (1.7%) en 1995 pour atteindre (4.8%) en 2004.

Le même constat est fait pour les pays en transition hors méditerranées. Pour cette catégorie de pays la reprise n'a débuté qu'à partir de 1997 avec (1.4%) elle s'est ensuite accentuée pour atteindre (5.9%) en 2004.

Pour les pays Partenaires Méditerranés Partenaire de l'Europe (PMPE) la croissance au début de la réforme était nulle sinon négative, mais à partir de 1995 la situation commençait à s'améliorer avec un taux de croissance (3.8%) en moyenne par année durant la période (1995-2000) pour s'améliorer progressivement et atteindre (5.6%) dans la région du Maghreb arabe. Il faut signaler toutefois que la croissance enregistrée reste largement tributaire de facteurs exogènes (conditions climatiques et hausse des prix des matières premières)¹⁵.

Le constat que l'on peut faire à propos de ces résultats que les premières années de la transition économiques se caractérisent toujours par une croissance négative et donc un recul des recettes fiscales ce qui provoque une augmentation sensible de la pauvreté et de l'inégalité touchant une bonne partie de la population.

1.2- L'inflation

Tous les pays en transition ont connue dans les premières années de leurs réformes une forte inflation du à la libéralisation des prix. Néanmoins, Pratiquement tous les pays ont pu maîtriser cette inflation grâce une application rigoureuse par leurs banques centrales d'une politique monétaire sous le regard scrupuleux des institutions financières internationales.

Par contre les politiques qui visent à maintenir un taux de change réel stable connaissent beaucoup de difficultés dans leurs mises en application. Pour les (PECO) l'objectif est double la stabilisation et l'adhésion à l'union européenne. Pour le reste des pays en transition (EET) les fluctuations à la fois du dollar et de l'Euro rendent leurs taches assez difficiles car un taux de change surévalué fait baisser rapidement l'inflation et contribue au creusement du déficit budgétaire et aussi au ralentissement de la croissance. Ceci incite à une politique de change prudente.

¹⁴ Voir Andreff (2007) op.cit pp460-461

¹⁵ Voir Rapport du FEMISE (2001) : « Le processus de transition économique et la mise en œuvre du partenariat Euro-méditerranéen », FEMISE.

1.3- Balance commerciale et dette extérieure

La plupart des pays en transition vers l'économie de marché sauf les pays disposant d'une rente pétrolière ont vu leurs balances commerciales déficitaires et leurs dettes extérieures en nette augmentation. Cette situation caractérise pratiquement toutes les économies durant les premières années de leur transition.

Néanmoins, si le déficit de la balance commerciale se résorbe au fil des années, la dette continue de représenter un lourd fardeau puisque le service de cette dette absorbe à lui seul plus de 20% des revenus de ces pays. Dans les (PECO) la situation est moins dramatique que dans les (EET) car ils ont été aidés par les pays de l'union européenne puisqu'ils y étaient candidats.

2- L'ouverture extérieure

Rappelons que l'ouverture au monde extérieur constitue un facteur important de passage à l'économie de marché. Sur ce plan nous pouvons dire que l'ouverture économique et commerciale se fait de manière continue mais à un faible rythme. Ce constat est général avec, cependant, des particularités propres à chaque pays.

2.1- L'ouverture extérieure des PECO

Dans la réalité les pays du **PECO** détiennent un avantage certain par rapport aux autres pays en transition. Cet avantage tient au fait que ces pays sont candidat à intégrer l'union européenne qui est à la fois un garant et un stimulant. Garant car une fois que ces pays intègrent l'union européenne ils jouiront d'une certaine protection et stimulant parce que l'union européenne est un grand marché dont tout le monde rêve d'y pénétrer.

Les **PECO** sont très actifs en matière de libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux. Durant les deux dernières décennies de transition les pays du **PECO** ont toujours favorisé le commerce extérieur et le libre échange. Ainsi à titre d'exemple la valeur de leurs exportations en dollar a été multipliée par quatre entre 1995 et 2006 et la valeur de leurs importations par trois. Ils se sont également ouverts aux capitaux étrangers notamment dans l'industrie de l'automobile.

2.2- Les pays de la rive sud de la méditerranée (PRSM)

Ce groupe est constitué des pays du Maghreb et des pays du Moyen Orient. Pour ces pays l'ouverture a été très timide au début de la transition sauf peut être pour l'Egypte et un peu moins la Tunisie. Pour le reste, beaucoup de résistances de

certaines forces intérieures hostiles au changement sont à la base de ce retard, mais avec l'adhésion de certain pays de ce groupe à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et avec la signature des accords d'association avec l'Union Européenne (UE) on assiste à une levé progressive des barrières douanières. Néanmoins, Cette situation s'est traduite par une aggravation de leurs déficits vis-à-vis de l'Union européenne.

D'autre part, malgré la levé des restrictions, la libéralisation de leurs codes d'investissement (l'exonération fiscale, guichet unique etc.) on à une faiblesse manifeste des investissements directs étrangers (IDE) dans ces pays. Pour ce qui est de la liberté des mouvements des capitaux la situation n'est pas meilleure, néanmoins la libre circulation des capitaux reste un critère significatif du succès de la transition. Il faut donc le gardé comme objectif après avoir achevé la réforme des institutions et plus particulièrement celle du système bancaire.

3- Réformes des institutions

La réforme des institutions est un facteur déterminant du succès de la transition économique. Il est évident que tous les pays concernés par cette transition ont entamé des réformes structurelles de leurs institutions. Le but est de créer est de créer un climat favorable à l'investissement domestique et étranger. Rappelons que l'investissement est attiré lorsque trois conditions essentielles sont réunies : La stabilité des règles, la transparence du système de régulation pour l'investisseur et la sécurité juridique qu'assure ce système. A ces trois conditions il faut ajouter l'environnement concurrentiel et la libéralisation de certains marchés des services.

3.1- La situation dans les PECO

Pour les pays du PECO la priorité a été donnée à la transformation du rôle de l'Etat qui est passé d'une situation où il est était l'agent économique le plus puissant à un Etat régulateur. Pour le cadre juridique les PECO ont utilisé l'essentiel des réformes de leurs institutions durant la période (1990-1992) en adoptant de nouveaux codes de commerce, de nouvelles lois sur les sociétés, les faillites, la sécurité sociale, de nouvelles réglementations bancaires, la réforme de la justice etc.

Le constat actuel sur la situation du cadre institutionnel dans les PECO montre que les grandes bases des institutions nécessaire pour le bon fonctionnement d'une économie de marché sont mises en place ce qui permet d'entamer un processus de

rattrapage vis-à-vis des économies des pays de l'Europe occidentale. Le fossé entre ces dernières et les PECO est certain très important mais ce qui est certain c'est que les PECO avancent dans le bon sens.

3.2- La situation dans les PRSM

Les réformes institutionnelles dans les pays de la rive sud de la méditerranée ont été centrées sur trois grands volets :

En premier lieu une mise en place d'une batterie de lois qui favorise l'investissement direct étranger et l'investissement du secteur privé. Dans cette optique les codes d'investissement ont été élaborés conformément au standard international. Il y aussi l'adoption d'une législation qui encourage la concurrence et prévoit les pratiques anti-commerciales. Cependant, la mise en application de ces lois a accusé un retard considérable en plus de l'absence d'harmonisation entre les différentes lois et mesures adoptées.

Le deuxième volet est celui relatif à la privatisation des entreprises publiques. En effet, un large mouvement de privatisation a été initié dès le début des réformes et qui s'est accéléré par la suite. Néanmoins ce mouvement n'a pas donné les résultats attendus notamment en matière de maintien des emplois et de création de la richesse. A mon avis il s'agissait tout simplement d'une opération de transfert de propriété.

Le troisième volet est celui qui a touché aux institutions financières. Dans ce domaine il y a une nette différence entre les pays appartenant à cette zone. En effet, tandis que le Maroc et un peu moins la Tunisie ont accompli d'importantes avancées dans ce domaine, l'Algérie accuse jusqu'aujourd'hui un énorme retard dans la réforme de son système financier. Mais pratiquement tous les systèmes financiers des pays de cette région ont loin d'être performants capables de mobiliser une épargne importante susceptibles de financer les investissements productifs dans les PMI et PME.

Il faut signaler à la fin de ce constat sur les réformes institutionnelles que malgré les efforts déployés, le monopole de l'Etat sur le secteur de l'énergie, les télécommunications, le réseau internet, les ports et les aéroports reste très important dans pratiquement tous les pays en transition avec, cependant, un degré moindre pour le cas des PECO.

4- Situation de l'emploi, la pauvreté et l'inégalité

Il est tout à fait évident que la transition vers l'économie de marché ait un impact sérieux sur la population. Nous allons essayer de saisir cet impact à travers trois grandes variables : l'évolution de l'emploi et du chômage, la pauvreté et l'inégalité. Il y a bien évidemment d'autres facteurs qui influent sur la situation de la population durant la transition mais nous nous limitons ici à ces trois seulement car il est question de faire dans cette section une évaluation sommaire des expériences de transition comme nous l'avons bien précisé dans de cette troisième section.

4.1- Evolution de l'emploi et du chômage

L'une des principales constatations des pays en transition est la forte augmentation du chômage durant les premières années des réformes. Cette situation durera quelques temps en suite on assiste à un recule progressif de ce chômage pour se ramener à des proportions plus ou moins supportables.

4.1.1- La situation dans les PECO

Dans les PECO l'emploi a fortement chuté dans le secteur d'Etat suite à l'application des réformes. Pour certains pays comme la Bulgarie ou la Pologne le chômage a atteint des taux avoisinant les (20%) de la population active¹⁶. La situation est beaucoup plus grave dans les pays des Balkans puisque ce taux a atteint en moyenne les 30%. Cette situation s'explique par les opérations de privatisation massive des entreprises étatiques durant les premières années de la transition et aussi par un retard dans la relance de l'activité économique et la faiblesse de la croissance économique.

4.1.2- La situation dans les (PRSM)

Dans ces pays la situation est plus grave du fait de la jeunesse de leur population active et la faiblesse du taux d'occupation des femmes. En effet, les (PRSM) se caractérisent par une population jeune, plus de 60% ont un âge de moins de 30 ans ce qui fait qu'il y a une forte pression sur le marché du travail. Chaque année on assiste à une demande d'emploi de plus en plus importante. Le taux de croissance de la population active dépasse les (3%) en moyenne par année. D'autre part, la transition politique vers plus de démocratie a libéré une forte demande

¹⁶ Voir Andreff (2007). Op.cit p.465

d'emploi exprimée par les femmes qui étaient réprimée par une certaines discrimination à l'égard de l'emploi féminin. Pour faire face à cette situation de chômage très élevé chaque pays a développé une stratégie et formulé des politiques d'emplois qui se sont soldées par un recule assez important du chômage dès le début des années 2000 pour se stabilisé autour de (10%) pour les pays des PECO et environ (?) pour les PRSM. Par contre dans les pays Balkans la situation est dramatique puisque ce taux a atteint plus de (25%) en moyenne par année durant la même période.

4.2- Pauvreté et inégalité

Nous nous limitons à donner quelques informations sommaires sur la situation de la pauvreté et de l'inégalité dans les pays en transition car ces deux phénomènes feront l'objet d'un développement théorique approfondi dans le chapitre deux et aussi dans la partie pratique.

4.2.1- La pauvreté

Dans tous les pays en transition la pauvreté augmenté de manière inquiétante durant presque toute la première décennie des réformes et parfois au delà de cette période. En effet, l'augmentation du chômage conjugué à la baisse de la production a fortement contribué à l'amplification de la pauvreté. Pour pouvoir contenir et ensuite réduire la pauvreté une reprise de la croissance est indispensable. Cependant, pour certaines catégories telles que les personnes âgées, les familles nombreuses ou les chômeurs ne peuvent pas trouver du travail des transfères sociaux sont indispensables.

Les politiques de lutte contre le chômage ont été diverses et variées. Pour les PECO l'accent a été mis sur la reprise de la croissance par les investissements directs étrangers (IDE) de l'Europe occidentale et aussi par les aides directes provenant de ces mêmes pays. On assiste depuis déjà quelques années à un recule de la pauvreté dans ces pays. Pour le cas de la chine et le Viet Nam qui comptaient un très grand nombre de pauvres la situation s'est améliorée par la libéralisation et le développement de l'agriculture qui embauche beaucoup de main d'œuvre. Pour le cas des PRSM ce sont les transfères sociaux qui sont le fer de lance de la lutte contre la pauvreté dans ce pays.

4.2.2- L'inégalité

Dans tous les pays en transition on assiste à une aggravation des inégalités. En effet, la libéralisation et la croissance des salaires dans le secteur privé a creusé l'écart entre les revenus et fait en sorte que la richesse est de plus en plus concentrée entre les mains d'une minorité de la population.

Néanmoins, cette inégalité n'est pas d'une même ampleur dans tous les pays. Pour certains pays comme la Pologne on constate que les indicateurs d'inégalité et de la pauvreté ont tendance à se stabiliser avec la reprise de la croissance¹⁷. Par contre le changement a été très dur dans le cas de la Russie et de la Bulgarie où on assiste à un double niveau de l'inégalité : entre les branches et aussi entre les régions. En Chine et au Viet Nam l'inégalité est surtout observée entre zones rurales et zones urbaines. A l'intérieure des régions et des villes de Chine les disparités sont plutôt faibles. Le même constat peut être fait pour les PRSM à l'exception peut être de l'Algérie où le taux important des transfères sociaux a fait en sorte que des inégalités de type Russie n'apparaissent pas au grand jour. Pour faire face au problème des inégalités les politiques préconisées mettent l'accent sur la reprise de la croissance et sur un meilleur ciblage des transfères sociaux.

¹⁷ Voir Banque Mondiale (1996). Op.cit p.81.

Conclusion

Le présent chapitre a traité un aspect fondamental de cette thèse à savoir la circonscription du concept de transition économique. Il était nécessaire de clarifier un certain nombre de concepts pour être mieux outillé pour la suite de ce travail. Nous avons rassemblé dans une première section les aspects théoriques développés autour de la question de la transition vers l'économie de marché et nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle il n'y a pas de d'économie politique de la transition mes des schémas explicatifs proposés par les courants traditionnels de la science économique principalement : les nouveaux classiques, les nouveaux keynésiens et l'école du socialisme de marché.

La deuxième section est une présentation plus ou moins détaillée des mécanismes de la transition économique tels qu'ils sont proposés par les organismes financiers internationaux pour les pays ayant optés pour transition vers l'économie de marché. Les mécanismes touchent deux grands volets : les réformes économiques structurelles qui constituent l'épine dorsale de la transition et les réformes institutionnelles qui définissent le cadre dans lequel s'effectue la transition et sans quoi tous les efforts et les sacrifices s'évanouiront.

La troisième section est une tentative d'évaluer les résultats de la transition dans certains pays. A notre ces résultats ne peuvent être que partielles puisque ce processus, de transition, n'est pas encore achevé pour pratiquement tous les pays. Cette évaluation a été faite en prenant en compte un certain nombre de critères tels que l'ouverture économique, le chômage, la pauvreté et l'inégalité. La conclusion est que certains pays ont très bien avancé dans ce processus et ils ont mis leurs économies sur la bonne voie (les PECO, la chine, le Viet Nam), d'autres pays (PRSM) ont accompli des progrès notamment dans la stabilisation macroéconomique mais ils leur reste beaucoup à faire dans les réformes institutionnelles et enfin une troisième catégorie qui viennent de commencer leurs réformes (les pays du Balkans).

Ce chapitre nous a permis de mieux saisir la transition économique dans ces aspects théoriques et conceptuels, le chapitre suivant va nous permettre d'approfondir davantage le cadre conceptuel dans lequel nous développons thèse, en traitons la question du niveau de vie et du bien être économique.

Chapitre 2

Cadre Conceptuel et Soubassement Théoriques : Outils d'Analyse du Bien être Economique

Introduction

Nous avons signalé dans l'introduction générale de cette thèse que notre travail consiste à analyser le niveau de vie et le bien être économique de la population durant la période de transition. Néanmoins, la mesure du bien être économique soulève des débats théoriques très ardues et souvent contradictoires. Ces débats se focalisent essentiellement sur les critères de mesure, les indicateurs à mobilisés et surtout le cadre théorique lié à ces concepts. C'est ainsi qu'il nous paraît judicieux avant de s'atteler à une telle tâche de commencer d'abord par une présentation des principaux instruments d'analyse. Ceci permettra au lecteur d'être mieux outillé pour la suite de ce travail.

Ce chapitre sera organisé autour de trois sections. Dans la première section nous donnerons un aperçu sur les fonctions de bien être social. La deuxième section traitera des concepts des indicateurs de mesure la pauvreté et de l'inégalité. Et enfin la troisième section sera consacrée aux indicateurs de mesure de la pauvreté, de l'inégalité et du développement humain.

Section 1 : L'évaluation du bien être social

Dès lors qu'on évoque le bien être social le problème des choix collectifs se pose. Deux conceptions s'opposent dans la définition de la fonction d'utilité sociale. La première met l'accent sur l'agrégation des préférences individuelles ; tandis que la seconde considère les choix collectifs comme relevant de la société en tant qu'entité et ne dépendent pas directement des choix individuels des personnes qui la composent.

Une troisième voie a été tentée par les chercheurs du CEPREMAP¹ qui consiste à dire qu'au lieu de considérée une fonction de bien d'utilité collective ou une fonction de bien-être social, il serait beaucoup plus pratique dans la préparation des politiques économiques de considérer une fonction de bien être Etatique étant

¹ CEPREMAP : CEntre Pour la Recherche Economique et Mathématique Appliquée à la Planification. Ce centre garde le même acronyme pour une nouvelle appellation : Centre Pour la Recherche Economique et ses Applications. Paris.

donnée qu'en dernier recours c'est l'Etat qui est le responsable de la politique économique.

Ceci dit, les difficultés posées par le concept de bien être social ont été à l'origine d'une abondante littérature qui témoigne d'un clivage entre les grands théoriciens contemporains de la science économique (Arrow, Sen, Samuelson, Bergson etc.) et qui dure jusqu'à nos jours. Nous allons voir, respectivement, dans cette section les fonctions de bien être social à valeurs réelles et les fonctions de bien être social axiomatiques.

1-Les fonctions de bien être social à valeurs réelles (SWF)²

La fonction de bien être social telle qu'elle est définie par Bergson (1938) et Samuelson (1947) conserve les mêmes caractéristiques qu'une fonction de choix établie par un individu. En effet, pour ces deux auteurs, de même que l'individu choisit des ensembles de biens qui maximisent son utilité, la société doit choisir une affectation des biens entre les individus qui maximisent son bien être. Cependant, pour la maximisation de l'utilité au niveau des individus le comportement de ces derniers doit reposer essentiellement sur leurs rationalités ; choix qui ne peut pas être systématiquement transposable à l'échelle d'une société. En effet, les caractéristiques de la (SWF) et la nature des données qui y sont introduites comportent des jugements de valeur qui confère à cette fonction un contenu normatif comme le précisent Bergson et Samuelson.

1.1- Définition de SWF

Nous savons que l'outil traditionnel utilisé dans l'analyse économique pour définir un choix économique est la fonction. Rappelons que le concept mathématique de la fonction jalonne toutes les étapes de développement l'économie politique en tant qu'instrument de mesure jugeant de l'efficacité cette dernière en tant que science. Pour les théoriciens de l'économie du bien être, la communauté scientifique définit une fonction de bien être social comme on définit n'importe qu'elle autre type de fonction telles que les fonctions de consommation, de production, d'investissement etc. en adoptant les hypothèses et postulats.

² La Social welfare function (SWF) telle qu'elle est définie par Bergson(1938) et Samuelson(1947).

Le concept de fonction de bien être social a été introduit pour la première fois par Bergson (1938) et Samuelson (1947) dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler la nouvelle économie du bien être qui a succédé à celle définie par Marshall (1890) et Pigou (1920).

1.2 - Typologie des fonctions de bien être social à variable réelle

La littérature retient plusieurs types de fonction de bien être social. Nous nous limiterons dans ce travail à deux d'entre elles qui nous paraissent les plus importantes.

1.2.1- La fonction de Bergson-Samuelson

La fonction de bien être social de Bergson Samuelson peut être décrite par l'expression mathématique suivante :

$$W = w(z_1, z_2, \dots, z_n) \quad (1.1)$$

Où w est une fonction à valeurs réelles de toutes les variables z_i ($i = 1, 2, \dots, n$). Les z_i arguments de cette fonction, regroupent toutes les variables susceptibles d'influer sur le bien être social. L'objet de cette formalisation consiste à définir une fonction " W ", un ensemble de variables " z_i " et les contraintes associées à ce système pour aboutir à des conditions du premier ordre et du second ordre assurant la maximisation du bien être social représenté par " W ". Bien qu'en principe une telle fonction doit inclure toutes les variables liées au bien être de la société, les économistes ont surtout mis l'accent sur les variables économiques.

Cependant, la définition d'une telle fonction a posé de sérieux problèmes d'ordre à la fois conceptuel et méthodologique. En effet, il est impossible de construire une telle fonction sans être confronté au problème des comparaisons interpersonnelles et à la difficulté d'éviter les jugements de valeur très liés à la notion de bien être.

Pour la question des comparaisons interpersonnelle le problème a été réglé en adoptant le principe des classements individuels d'états sociaux, c'est-à-dire

procéder à des comparaisons sur la base des préférences et non sur la base des niveaux des bien être individuels (il s'agit des préférences individuelles ordinales).

Pour les jugements de valeur le cadre qui a été adopté par Samuelson et celui du postulat de Pareto qui stipule qu'il ne doit pas être possible d'augmenter le niveau de bien être d'un quelconque individu sans du même coup diminuer celui d'un autre. Ce jugement de valeur a pu réunir un certain consensus et il est de ce point de vue le moins critiquable. Selon Samuelson (1947) ce postulat suffit pour établir un ensemble de conditions nécessaires pour la maximisation de la fonction "W".

A ce niveau nous pouvons dire qu'une fonction de bien être social est simplement une fonctionnelle des utilités individuelles. Elle permet de classer différentes allocations sur la base des préférences individuelles. Elle doit donc être forcément croissante par rapport à l'utilité de chacun des individus formant la société.

1.2.2 - La fonction de bien être social utilitarienne classique

Cette fonction appelée aussi fonction de bien être de Bentham définit une norme de justice sociale basée sur le principe de la redistribution des richesses au profit des plus pauvres. La fonction d'utilité collective de Bentham repose sur une utilité sociale égale à la somme algébrique des utilités individuelles. Cette fonction s'écrit sous sa forme générale de la manière suivante :

$$SWF_{Bentham} = W = \sum_{i=1}^n \alpha_i u_i \quad i = 1, 2, \dots, n \quad (1.2)$$

Où les "i" sont les individus constituant la société et α_i un coefficient de pondération indiquant l'importance de l'utilité de chaque agent dans le bien être social.

1.2.3 – La fonction de bien être social de Rawls

Cette fonction repose sur le principe de minimax ce qui lui a valu l'appellation de fonction de bien être minimax. Elle est souvent présentée par l'expression suivante :

$$SWF_{Rawls} = W = \text{Min}(u_i) \quad i = 1, 2, \dots, n \quad (1.3)$$

Cette fonction stipule que le bien être social dépend uniquement du niveau de satisfaction le plus bas c'est à dire l'agent ayant obtenu le niveau d'utilité minimum. Ainsi toute tentative d'amélioration du bien être collectif doit nécessairement passer par l'amélioration des conditions de vie de l'individu ayant le minimum de niveau d'utilité.

Il faut remarquer que l'objectif assigné à ces fonctions est de pouvoir trouver en elle un moyen qui mesure le bien être et donc chercher à le maximiser. Dans ces conditions on exige de ces fonctions d'être croissante et qu'elle permet d'atteindre une allocation efficace au sens de Pareto³.

2 – Les fonctions de bien être social axiomatiques

Nous présentons dans cette section la fonction de bien être collectif au sens d'Arrow. En d'autres termes nous essayons d'expliquer à travers ce point le théorème d'impossibilité d'Arrow qui représente une étape importante dans les travaux de recherche dans ce domaine. Comme nous l'avons signalé plus haut la fonction de bien être social de Bergson-Samuelson considère que la question du choix collectif ne diffère pas trop des mécanismes du choix individuel. En effet, comme un individu choisit des biens et services qui maximisent son utilité et donc son bien être (ou son niveau de vie), la société peut également choisir une affectation des biens et services entre les individus qui maximise son bien être.

La voie choisie par Arrow (1951) est tout à fait différente dans la mesure où les postulats du comportement individuel sur lesquels repose la « social welfare function (SWF) » de Bergson-Samuelson ne sont pas acceptés pour le car pour lui il faut prendre la société dans son ensemble.

2.1 – Le cadre axiomatique du théorème d'Arrow

La fonction de bien être collectif de Arrow (1951,1963) repose sur cinq (05) axiomes de décisions collectives qui semblent être modérés et très raisonnables

³ L'optimum de Pareto peut être défini comme la situation où on ne peut pas améliorer la situation d'un agent sans détériorer celle de l'un au moins des autres agents. Cette situation est dite « optimum de Pareto » ou « Pareto optimal » ou efficace au sens de Pareto.

compte tenu du cadre théorique et méthodologique de la prise de décision collective.

Ces axiomes se présentent comme suit :

Axiome I : Universalité du domaine du choix.

Les choix individuels doivent être cohérents et doivent garantir la complétude (toutes les possibilités sont à prendre en compte) et la transitivité au sens mathématique du terme.

$$\text{si } A > B \text{ et } B > c \text{ alors } A > C$$

Axiome II :

Si un état social est préféré par tous les individus à un autre état social alors il serait de même pour la préférence collective.

Axiome III :

L'indépendance des choix sociaux et l'indépendance à l'égard des situations extérieures doit être garantie. En d'autre terme le choix collectif déduit des choix individuels ne doit pas être modifié par l'introduction d'un élément extérieur.

Axiome IV : Souveraineté des citoyens.

Les citoyens doivent disposer d'une liberté réelle pour procéder à leurs choix, d'où la fonction de bien être collectif ne doit pas être imposée.

Axiome V : Absence de choix dictatorial.

La fonction de bien être collectif ne doit pas être dictatoriale. En d'autre terme, nul individu n'a le pouvoir d'imposer ses préférences à la société.

2.2- Le théorème d'impossibilité d'Arrow

A partir de ces cinq derniers axiomes, Arrow a pu démontrer mathématiquement le théorème suivant :

Théorème d'Arrow : Il n'existe aucune méthode rationnelle de choix collectifs qui satisfasse les cinq (05) axiomes précédents lorsque le nombre de cas (état) possible est supérieur à deux⁴.

Il est important de remarquer les retombés de ce théorème dans les domaines économique, social et politique. En effet, pour la question qui nous occupe à savoir s'il est possible de construire une fonction de bien être social qui puisse aider à définir des règles de politique économique capable d'améliorer le bien être ou le niveau de vie des individus et qui, en même temps, respecte leurs choix individuels ; la réponse du théorème d'Arrow est non. Donc pour Arrow, compte tenu des axiomes cités plus haut, les seuls méthodes de passage des préférences individuelles aux préférences collectives sont soit imposés soit dictatoriales.

3 – Les alternatives à la fonction de choix collectifs

Devant l'impossibilité imposée par la rigueur du théorème d'Arrow et l'impossibilité de déduire une fonction de bien être social vérifiant les cinq axiomes présentés dans le paragraphe précédent, plusieurs tentatives ont été essayées pour contourner cet obstacle. C'est ainsi que, dans la pratique, plusieurs types de fonctions ont été définis pour aider les décideurs à prendre en charge la question de la préparation des politiques économiques. Ces fonctions ont été construite dans avec un souci de respecter les préférences individuelles et assurer une certaine cohérence collective.

3.1- La fonction des préférences Etatiques

Ce type de fonction a été exploré par les chercheurs du CEPREMAP dès la fin des années soixante. L'idée qui a présidé à la construction de cette fonction est la suivante : l'Etat est le seul responsable de politique économique du pays de ce fait si une fonction de bien être de la société dans son ensemble existe elle ne peut être qu'Etatique. Les résultats de leurs recherches sont très mitigés et la fonction à

⁴ Stoleru, L. (1973) : « l'équilibre et la croissance économique » Dunod 4^{ème} édition pp.6.

laquelle ils ont aboutie n'a pas suscité un très grand engouement de la part des décideurs français⁵.

3.2 - Les choix d'un groupe d'intérêts

Un groupe d'intérêt peut aussi chercher une situation d'optimum qui maximise sa fonction de bien être social, compte tenu des possibilités qui lui sont offertes. Cette fonction comprend les intérêts que les membres du group ont décidé de promouvoir en commun. Dans cet ordre d'idée on peut considérer par exemple le syndicat comme un groupe d'intérêt. Les arguments de sa fonction de bien être sont par exemple : l'augmentation des salaires, la diminution du chômage et la réduction des heures de travail. Cependant, il faut signaler que le groupe d'intérêt est aussi limité par la frontière des possibilités qui traduit les intérêts d'autres groupes et de la population en général. Le syndicat ne pourra obtenir à la fois une forte augmentation des salaires et une réduction du temps de travail. Il se heurte aux préférences d'un autre groupe d'intérêt qui est celui des employeurs.

3.3 – Le choix de l'économiste

Depuis Pigou⁶ (1932) la notion de bien être social est devenue du ressort de l'économiste. En effet, l'économiste est amené à se préoccuper du bien être social de la population à travers d'un certain nombre de choix qui sont directement liés à la construction et la réalisation des objectifs de la politique économique.

L'économiste construira une fonction de bien être collective où figurent les objectifs qui, dans son esprit, contribuent le mieux au bien être général de la collectivité.

Cette fonction doit tenir compte des préférences individuelles divergentes et celles exprimées par le groupe d'intérêt. Les objectifs sont de plus en plus nombreux et les risques des conflits sont de plus en plus grands.

D'autre part, l'économiste doit établir une fonction des possibilités. A cet effet, il doit s'appuyer sur ses connaissances des mécanismes économiques et sur la maîtrise des instruments de politique économique les mieux appropriés pour

⁵ Les travaux sur cette fonction sont publiés dans les cahiers du CEPREMAP 1969.

⁶ Pigou, A.C (1932): « The economics of welfare », MacMillan London.

atteindre les objectifs retenus. Dans la théorie économique on appelle un tel économiste « le planificateur bienveillant ».

3.4 – Les choix de l'homme politique

L'homme politique formule sa fonction de bien être collective. Selon Timbergen⁷, la fonction d'utilité de l'homme politique dépendra, entre autres, des éléments quantitatifs et qualitatifs qui rentrent aussi dans les fonctions d'utilité individuelles. La fonction de bien être collectif de l'homme politique se distingue de celle de l'économiste en ce qu'elle comprend :

- des choix d'objectifs de politique économique qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de l'économiste ;
- des objectifs politiques qui dépendent au moins en partie de l'économie : tels que le bien être matériel, l'équité ou la sécurité mais que faute d'information il ne les traduit pas en objectifs quantitatifs ;
- des objectifs non économiques, tels que la liberté individuelle, l'ordre public ou la paix internationale ;
- des objectifs particuliers qui ne relèvent pas du bien être collectif mais qui sont celles de son parti politique notamment **la réélection**.

Contrairement à l'économiste la fonction des possibilités de réalisation de la fonction objectif de l'homme politique est plus restreinte et très sélective.

Au terme de cette section nous pouvons dire que la science économique n'a pas été en mesure de régler de manière définitive la question de la construction d'une fonction du bien être social qui soit acceptable par l'ensemble de la communauté scientifique. UN constat d'échec a été enregistré tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

En effet, les programmes de recherche dans ce domaine sont de plus en plus rares dans les universités et les centres de recherche. On s'achemine, actuellement, dans les travaux théoriques vers un compromis, à savoir, maximiser la fonction d'utilité d'un agent représentatif de la collectivité. Ceci est dû aux avancées

⁷ Pour un exposé plus complet sur cette question voir « Les cahiers économiques de Bruxelles » N°2 1964.

théoriques de ce qu'on appelle les fondements microéconomiques de la macroéconomie. Evidement cette fonction est soumise à une série d'hypothèses de comportement qui permettent d'obtenir des résultats plus ou moins acceptables. Il ya aussi la possibilité d'utiliser ce que l'on appelle les fonctions de réaction des autorités monétaires ou toute autres autorité économique. Mais ce type de fonction ne constitue aucunement une représentation de la fonction de préférence collective dont on vient de développer plus haut. Les derniers modèles utilisés actuellement par les banques centrales sont les modèles stochastiques d'équilibre général (DSGE) qui utilisent eux aussi l'agent représentatif au lieu d'une fonction de préférence collective.

Cependant, la préparation des objectifs de politiques économique dans tous les pays du monde se fait sur la base d'un certain nombre de compromis entre les politiciens, les experts et les groupes de pressions (les lobbies).

Section 2 : Pauvreté, inégalité et vulnérabilité

Le deuxième volet de ce premier chapitre consacré aux aspects théoriques de cette thèse, traite de trois concepts importants liés directement au bien être économique et sociale et le niveau de vie de la population. Il s'agira de faire une présentation aussi complète que possible des concepts de pauvreté, d'inégalité et de vulnérabilité.

Ces trois concepts ont été largement développés par beaucoup d'institutions internationales telles que le PNUD⁸, la banque mondiale, l'OCDE⁹ etc. et aussi par des organismes régionaux et nationaux propres à chaque région et à chaque pays. Nous rappelons, à cet effet, que durant les deux dernières décennies une importante production scientifique dans ce domaine a vu le jour témoignant de l'extrême sensibilité de ces questions.

Cette section est organisée autour de trois points. Dans le premier point on examine la question de la pauvreté. Le deuxième point traitera du concept d'inégalité. Et enfin le troisième point sera consacré à la vulnérabilité. Il sera question

⁸ PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement.

⁹ OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

de présenter un résumé aussi complet que possible des définitions et développements théoriques pour chacun de ces trois concepts.

1- La Pauvreté

Nous allons traiter dans cette sous section deux questions essentielles : les fondements philosophiques du concept de pauvreté. Il s'agira, en fait, d'essayer de circonscrire ce concept en insistant particulièrement sur les différentes approches développées dans la littérature. Et le deuxième point sera consacré à la présentation des différents types de pauvreté que l'on rencontre dans les différentes études et travaux dans ce domaine.

1.1- Les fondements philosophiques du concept de pauvreté

La question de la pauvreté a été abondamment traitée par les sciences économiques et sociales permettant de voir se développer plusieurs approches de qui tentent d'expliquer ce phénomène.

La première approche dite « **historique** » s'est développée dès le 18ème siècle sur la base de la philosophie morale anglo-saxonne. Cette dernière définit la pauvreté comme un niveau d'utilité qui reste inférieure à un niveau prédéfini. Sur le plan économique cette utilité est mesurée par une variable monétaire à savoir le revenu ou la dépense. Pour cette école l'utilité est seule capable de rendre compte de la satisfaction individuelle.

Cette approche a été critiquée sur plusieurs plans. D'abord, nous avons la critique formulée par la théorie de la justice sociale de Rawls(1971). Selon cette théorie l'utilitarisme ne réunit pas les conditions de voir se développer une société cohérente. Dans ce même ordre d'idée d'autres voix mettent l'accent sur l'insuffisance des ressources monétaires à définir convenablement la pauvreté car elles occultent une partie importante des besoins humains. Pour les tenants de cette théorie (Stewart et Streeten 1981) la pauvreté est une réalité multidimensionnelle.

Au début des années 80 et suite à une critique de l'approche utilitariste (welfariste) Sen développe sur plusieurs années [Sen (1981), (1985), (1992) et

(1999)] l'approche par les capacités¹⁰. Cette approche constitue une vision globale ou si l'on veut un cadre théorique d'évaluation du bien être individuel qui n'est pas fondé sur l'utilité mais plutôt sur la liberté individuelle.

En effet, cette approche commence d'abord par s'opposer la notion de pauvreté absolue et pauvreté relative en tant que concept s'accaparant l'essentiel des développements théoriques relatifs à la question de la pauvreté. Pour Sen [1983 p.163] « La pauvreté est donc une notion absolue dans l'espace des capacités mais prendra très souvent une forme relative dans l'espace des biens ou caractéristiques ». Sen définit un ensemble des capacités de base : être bien nourri, échapper à la maladie, être éduqué etc. qui selon lui sont assez similaires dans tous les pays.

Ainsi nous pouvons dire que la définition de la pauvreté selon l'approche des capacités peut être considérée comme une approche multidimensionnelle qui ne réduit pas la pauvreté au manque des seules ressources monétaires. Il existe actuellement des tentatives de concevoir des questionnaires dans lesquels les principes des capacités sont pris en charge¹¹.

Si nous voulons résumer les approches qui se sont saisies de la question de la pauvreté nous dirons qu'il existe deux grandes approches :

1.1.1- L'approche utilitariste ou Welfariste

Cette approche dite aussi approche monétaire est privilégiée par les institutions internationales notamment la Banque Mondiale et le PNUD dans l'analyse de la pauvreté. Elle définit cette dernière comme une insuffisance des ressources monétaires qui entraîne une **consommation insuffisante** qui est supposée être un indicateur pertinent du niveau de vie. Cette approche a été critiquée par plusieurs auteurs. Les principaux et les plus virulents sont : Rawls (1970) et Sen (1981 et 1985).

¹⁰ L'approche par les capacités ou par les capacités est un concept développé par Sen Amartya économiste et philosophe indien prix Nobel d'économie 1998. Nous n'allons pas développer dans cette thèse les fondements de cette approche, nous nous limiterons uniquement aux conclusions de cette approche en ce qui concerne la pauvreté et l'inégalité.

¹¹ Voir les rapports de l'observatoire de la guinée maritime (2003).

1.1.2 – L'approche par les capacités

On l'appelle aussi l'approche non monétaire. Comme on vient de le signaler plus haut cette approche a été développée par Sen sur une période qui s'étale sur presque trois décennies. Cette approche n'ignore pas l'importance du volet monétaire dans l'explication de la pauvreté mais elle introduit d'autres aspects tels que la justice sociale, l'éducation, la santé, la participation à la vie active etc. En d'autres termes Sen avance que grâce aux capacités qu'on développe chez les individus ces derniers seront en mesure de changer leurs environnements et se prendre en charge pour être bien nourri, bien logé, en bonne santé, être important à ses propres yeux, participer à la vie de la collectivité etc.

Néanmoins, même si l'approche par les capacités (capacités) paraît séduisante dans ses aspects philosophique (justice sociale) et théorique, elle présente certaines limites notamment dans sa mise en application due aux problèmes de quantification (définition des indicateurs statistiques) et de mesure ce qui rend son applicabilité extrêmement difficile.

1.2- Définitions des différents types de pauvreté

La littérature relative à l'analyse du niveau de vie d'une population propose plusieurs types de pauvretés, chacune d'elles destinée à saisir un ou plusieurs aspects de ce phénomène. Ceci est dû au fait qu'il est difficile de décrire le concept de pauvreté et encore moins à trouver une définition qui soit universellement acceptée.

Cependant, on peut approcher la question en termes de manque de moyen en relation avec les besoins. C'est la pauvreté absolue. Aussi, le manque de moyen en relation avec les moyens c'est la pauvreté relative. A côté de ces deux définitions il existe un troisième type dit pauvreté humaine.

1.2.1- La pauvreté absolue

La pauvreté absolue ou pauvreté extrême désigne une situation dans laquelle une personne ne dispose pas de revenus pour satisfaire ses besoins alimentaires de premières nécessités qui lui assure un minimum calorique de 1800 à 2200 calories

par jour (selon les recommandations de l'OMS¹²). Cette définition¹³ est due à la Banque Mondiale qui a tendance à focaliser ses efforts sur l'éradication de la pauvreté absolue. D'ailleurs, le premier objectif du millénaire pour le développement des Nations-Unies consiste à éliminer la pauvreté extrême et la famine. Elle propose de réduire, dans un premier temps, de moitié la proportion des personnes vivant à moins de un (01) dollar par jour.

A partir de cette définition il est nécessaire se signaler que la pauvreté absolue a un corolaire à savoir la ligne de pauvreté. En effet, on ne peut pas parler de pauvreté absolue sans définir une ligne ou un seuil de pauvreté qui selon les spécialistes diffère d'un pays à un autre avec, cependant, une utilisation très fréquente du seul de un dollars par jour et par personne.

Cependant, cette définition souffre d'au moins deux critiques majeures. La première tient au fait que le coût du régime alimentaire minimum peut varier considérablement d'un ménage à un autre en raison des différences des préférences en matière de schémas nutritionnels. La seconde montre que cette définition ne prend pas en compte les autres aspects non alimentaires du problème de la pauvreté. Néanmoins, malgré ces critiques cette définition est très utilisée par les organismes internationaux dans la préparation de leurs programmes de lutte contre la pauvreté.

1.2.2 – La pauvreté relative

La pauvreté relative ou pauvreté générale décrit une situation dans laquelle vit une personne ne disposant pas de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires : habillement, énergie, logement en plus des biens alimentaires¹⁴.

Ce type de pauvreté est aussi privilégié par la Banque Mondiale. D'ailleurs, on peut dire que la pauvreté absolue et la pauvreté relative constituent toutes les deux ce que l'on appelle la **pauvreté monétaire**.

¹² OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

¹³ Cette définition est celle de la Banque Mondiale prise dans www.bsi-economics.org

¹⁴ Benicourt, E. (2001) : « La pauvreté selon le PNUD et banque mondiale » Etudes rurales.

Cette définition n'échappe pas, elle aussi, à la critique. En effet, pour certains auteurs tels que Sen (1985) et Ravallion¹⁵ (2005) la pauvreté absolue telle qu'elle est définie focalise son attention sur les aspects monétaires totalement les aspects humains. Cette critique rentre en droite ligne avec l'approche par les capacités.

1.2.3 – La pauvreté humaine

Le concept de pauvreté humaine a été développé sous l'influence de l'économiste Amartya Sen. Selon ce concept la pauvreté humaine est l'absence d'opportunités et de perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain à savoir : vivre une vie longue, saine, constructive et jouir d'un niveau de vie décent ainsi que de la liberté, la dignité du respect de soi-même et d'autrui¹⁶.

En résumé, le concept de pauvreté se définit actuellement selon deux grandes approches l'une adoptée par la Banque Mondiale et l'autre par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Ces deux institutions sont les plus concernées au niveau international par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Pour le PNUD c'est l'approche multidimensionnelle qui est privilégiée dans la mesure où il met l'accent sur le développement humain.

La Banque Mondiale, Quant à elle, c'est l'approche monétaire (pauvreté absolue et pauvreté relative) qui est mise en avant. Son argument est que cette approche est plus pratique dans la mesure où il permet de cibler rapidement les populations vulnérables de pouvoir leurs venir en aide. En plus, la Banque Mondiale reconnaît le caractère multidimensionnel de la pauvreté et la complexité de son appréhension.

Enfin, certains auteurs reprochent à ces définitions leurs écart par rapport à la réalité de tout les jours et propose, afin de mieux comprendre la pauvreté, d'interroger les personnes concernées sur le sens de ce fléaux et les impliquer dans la réalisation des solutions.

¹⁵ Ravallion, M. (2005): « A poverty-inequality trade-off? » Washington, policy Research Working Paper 3279, World Bank.

¹⁶ Voir le rapport sur le développement humain PNUD-Algérie 2006 p.17.

2- L'inégalité

D'un point de vue purement étymologique l'inégalité peut être définie comme l'absence de l'égalité qui se traduit par des différences introduisant des avantages pour les uns et des désavantages pour d'autres produisant ainsi un sentiment d'injustice ou d'illégitimité. Il existe plusieurs types d'inégalités que nous avons regroupées sous deux grandes catégories : les inégalités économiques et les inégalités sociales.

La réduction de l'inégalité demeure au cœur des préoccupations à la fois des théoriciens et des praticiens à l'échelle internationale. Ceci explique les vastes programmes entrepris par les institutions internationales et organisations non gouvernementales afin de mieux appréhender au niveau conceptuel, méthodologique et empirique les problèmes associés à ce phénomène.

Dans cette sous section nous mettons l'accent plus sur les inégalités économiques en insistant particulièrement sur les inégalités des revenus. Néanmoins, il serait utile avant d'aborder les différents types d'inégalités de présenter, même de manière sommaire, les principales conclusions des différentes réflexions associées à ce concept afin de pouvoir le circonscrire d'un point de vue théorique qui nous semble très importantes pour comprendre et déduire les facteurs explicatifs de ce problème.

2.1- Débats théoriques autour du concept d'inégalité

2.1.1- Deux conceptions de l'inégalité

Lorsqu'on aborde la question de l'inégalité deux conceptions particulièrement influentes se saisissent du problème : La première met l'accent sur l'inégalité des résultats et la seconde s'intéresse à l'inégalité des chances¹⁷.

Pour la première conception l'inégalité de résultats joue un rôle important dans la détermination du niveau de vie des personnes notamment le niveau de revenu ou le niveau d'instruction.

¹⁷ Voir le rapport du PNUD (2013) : « L'humanité divisée : combattre les inégalités dans les pays en développement ».

Pour l'inégalité des chances qui semble être plus équitable l'accent est surtout mis sur l'inégalité en matière d'accès à l'emploi, à l'éducation, au logement et à la santé.

Néanmoins, l'analyse de ces deux conceptions montre qu'ils sont interdépendants. En effet, les inégalités de résultats et plus particulièrement les inégalités de revenus déterminent en grande partie les inégalités en matière de santé, d'éducation et de nutrition. Cette inégalité est d'autant plus aggravée lorsque les privilégiés exercent un contrôle et une influence politique. Dans ce cas les inégalités de revenus deviennent préjudiciables à la vie économique, politique et sociale des personnes ayant moins de privilèges et compromettent sérieusement leurs chances d'améliorer leur bien être.

Par ailleurs, si on admet que des revenus élevés permettent aux personnes d'améliorer leurs niveaux de vie, dans ce cas le revenu initial joue un rôle important et influence de manière positive ou négative la façon dont les personnes tentent de réussir dans leurs vie. Cette évidence nous conduit au résultat suivant : Si on veut arriver à une véritable égalité il faut agir sur les inégalités de revenus pour les rendre plus modérées afin que les personnes aient des conditions initiales à peu près équivalentes.

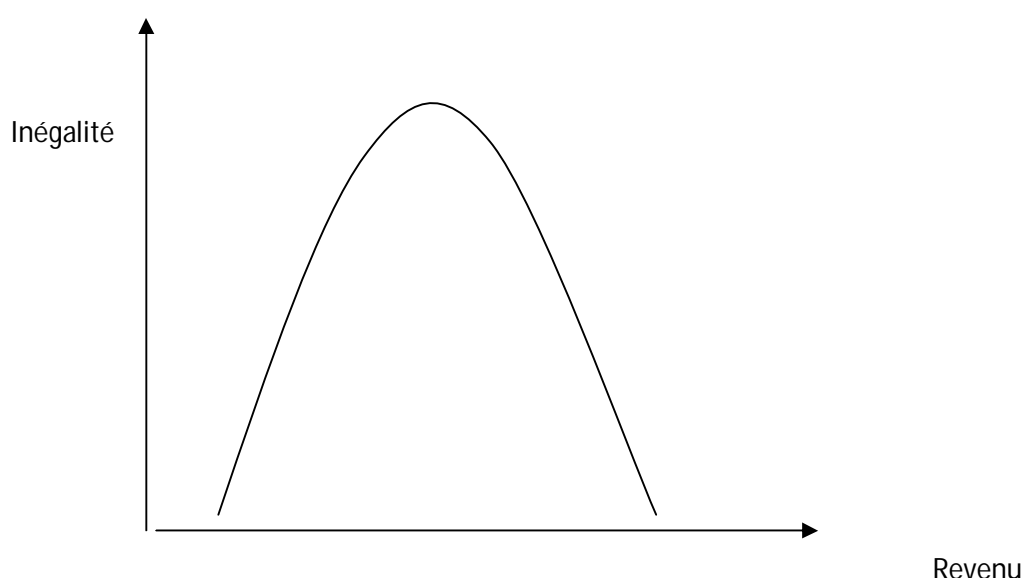
2.1.2- Inégalité et croissance économique

Le débat sur la relation entre l'inégalité et la croissance économique ne date pas d'aujourd'hui. En effet, cette question a été largement débattue par les économistes du développement durant les années 50 et notamment par Kuznets (1955) et Lewis (1958). Pour ces des deux auteurs la forme de la courbe de l'inégalité en fonction du produit intérieur brute (PIB) est un « U » inversé, c'est-à-dire que l'inégalité augmente durant les premières phases du développement économique jusqu'à atteindre un point culminant pour commencer à diminuer par la suite. Selon Kuznets deux raisons explique ce résultat.

Le premier se présente comme suit : Kuznets part du postulat selon lequel l'économie est constituée de deux secteurs, l'agriculture et l'industrie. Dans le secteur agricole l'inégalité n'est pas très élevée comparativement au secteur industriel du fait que la productivité dans ce dernier augmente plus vite que dans

Chapitre 2 : Cadre Conceptuel et Soubassement Théoriques : Outils d'Analyse du Bien être Economique

l'agriculture. Ce qui provoquera un déplacement des travailleurs du secteur agricole vers le secteur industriel provoquant ainsi une augmentation graduelle de l'inégalité. Cette situation se poursuivra jusqu'à un certain point (point culminant) puis commence à diminuer dès que la majorité de la population bascule dans le secteur industriel. La courbe ci-dessous en « U » inversé de Kuznets illustre ce raisonnement.



La courbe de Kuznets

La seconde raison de l'augmentation des inégalités pendant les premières phases du développement économique tient au fait que cette phase se caractérise par une forte concentration et accumulation de l'épargne par les riches. Ensuite par un jeu de facteurs sociaux politique tels que l'intégration des travailleurs nés en ville, les politiques limitant l'accumulation des richesses, les législations en faveur des pauvres etc. les inégalités observées commence à diminuer au fur et à mesure que la société se développe. Cette relation entre le niveau de développement (la croissance) et les inégalités est souvent qualifiées dans la littérature par une relation « mécanique ».

Chapitre 2 : Cadre Conceptuel et Soubassement Théoriques : Outils d'Analyse du Bien être Economique

La théorie de Kuznets et plus particulièrement sa courbe en « U » inversé a eu un retentissement important durant deux décennies ou trois décennies en raison, d'abord, de la simplicité de ses conclusions à savoir que les inégalités constatées dans un pays se réduiraient mécaniquement au fur et à mesure que l'économie de ce pays se développe. Ensuite, par la confirmation de plusieurs études empiriques en coupes transversales qui semble valider l'existence au niveau international de cette courbe.

Cependant, la pertinence de ces études a été remise en question par plusieurs auteurs et sur plusieurs périodes. En effet, avec le développement des bases de données internationales il a été possible de tester la relation de Kuznets en utilisant des données longitudinales sur plusieurs pays [Deininger and Squire (1998)]. Les résultats de cette étude invalide totalement les conclusions de Kuznets. Aussi, Bourguignon et Morrison (1990) ont montré que l'ajout de certaines variables explicatives au modèle de Kuznets telles que l'éducation et l'importance de l'exportation des matières première diminue sérieusement le degré de significativité de la variable revenu national.

Enfin, [Piketty (2001)]¹⁸ et [Piketty et Saez (2001)]¹⁹ en utilisant des données de longues périodes des économies française et américaine ont montré que la mécanique dont parle la théorie de Kuznets n'est pas confirmée par les données à longue mémoire.

Par ailleurs, les analyses récentes de [Persson & Tabellini (1994)]²⁰ et [Alesina & Rodrik (1994)]²¹ ont montré une corrélation négative entre les inégalités initiales et la croissance économique.

Les explications politico-économiques de la relation entre l'inégalité et la croissance ne sont pas non plus concluantes dans la mesure où présente un certain

¹⁸ Piketty, T. (2001): « Les hauts revenus en France au XXe siècle. Inégalités et redistribution 1901-1998 » Edition Grasset.

¹⁹ Piketty, T. et Saez, E. (2001) : «Income inequalities in united states, 1913-1998" mimeo, CEPREMAP et Harvard university

²⁰ Persson, T. and Tabellini, G. (1994):"Is inequalities harmful for growth", The American Economic Review vol 84, N°3 pp.600-621.

²¹ Alesina, A. and Rodrik, D. (1994):"Distributive politics and economic growth", Quarterly journal of Economics vol 109, issue 2 pp.465-490.

antagonisme. En effet, si dans une société il y a deux groupes d'individus, disposant de capitaux et d'une bonne formation et l'autre composée de main d'œuvre qualifiée, il est tout à fait normal que le premier groupe perçoive un revenu plus important que celui du deuxième groupe. Ceci crée certainement une inégalité. Pour réduire cette inégalité il y a tendance à vouloir appliquer au premier groupe un impôt plus important ce qui va influencer négativement la croissance étant donné qu'investir deviendrait moins intéressant. Si on impose moins ce premier groupe cette inégalité devient tellement importante qu'elle constituerait un frein à la croissance par le jeu de conflits de répartition.

En conclusion nous pouvons dire qu'il n'existe pas de relation claire entre la croissance économique et l'inégalité. Selon plusieurs travaux l'évolution de l'inégalité dépend d'autres facteurs que de la croissance du PIB par tête. Outre la structure de la croissance, les institutions et les choix sociopolitiques s'avèrent jouer un rôle très important dans la détermination du niveau d'inégalité. Cependant, l'effet de la croissance sur la pauvreté est positif et immédiat. Ceci est confirmé par plusieurs études qui ont montré que la croissance économique permet de mettre un système de formation de meilleure qualité, une espérance de vie plus élevée et elle est négativement corrélée à la mortalité infantile d'un pays. Ces résultats sont corroborés beaucoup de travaux faits par la Banque Mondiale, le PNUD, les organisations régionales telles que l'OCDE, la Ligue Arabe, et aussi par les travaux universitaires de très grande qualité [voir les références dans les articles Alesina & Rodrik (1994)].

2.2- Typologie des inégalités

Nous avons avancé plus haut qu'il existe deux grandes catégories d'inégalités. Les inégalités économiques et les inégalités sociales. La première catégorie porte sur les différentes formes de revenus et la seconde touche à la question de la différence des conditions de vie entre les individus.

2.2.1- L'inégalités économiques

Les inégalités économiques sont celles qui portent sur les différentes formes de revenus et de patrimoine. Par revenu on entend les ressources économiques que reçoit un individu au cours d'une période donnée. Le patrimoine est constitué en

gros, si l'on écarte la perception d'un héritage ou d'une donation, des revenus de l'épargne, des biens immobiliers, des entreprises, des actifs financiers etc.

Deux notions de revenus sont systématiquement définies lorsqu'on traite de la question des inégalités : le revenu disponible est fondé la mesure et l'analyse des inégalités de niveau de vie et le revenu primaire qui nous renseigne sur les inégalités avant la perception des transfères grâce au système de redistribution de la richesse.

A- Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus perçus en contre partie du travail ou du capital engagé dans le processus de production. Il s'agit du salaire, des intérêts, des loyers etc. Théoriquement le revenu primaire devrait être calculé avant prélèvement des impôts, prestations et des cotisations sociales. Ceci permet des comparaisons internationales. Il faut remarquer que cette définition ne concerne que les populations en âge de travailler. Les retraites sont exclues des calculs.

B-Revenu disponible

Le revenu disponible est défini comme étant le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des prélèvements obligatoires. Le revenu disponible est une variable clé dans les modèles explicatifs de la consommation des ménages et donc du niveau de vie. Bien que critiqué par certains auteurs sur sa capacité à lui seul d'expliquer la consommation il reste malgré tous une variables déterminante dans les modèles théoriques et empiriques.

2.2.2- Les inégalités sociales

Par inégalités sociales on entend une répartition inégale des chances et des conditions de vie entre les individus en fonction du genre, du travail, de la santé du logement, de l'éducation, de la situation familiale etc. On insiste souvent sur deux types d'inégalités sociales : les inégalités face à la santé et les inégalités face au système scolaire.

A- Les inégalités sociales de santé

La question des inégalités face à la santé a été soulevée pour la première fois par ce qu'on a appelé « Rapport Black²² » fait durant les années 80 sur la situation de la santé en Grande Bretagne. Ce rapport du nom de son auteur a étudié les inégalités sociales en insistant tout particulièrement sur les causes de la mortalité, de la morbidité et des soins médicaux. Le constat est que les inégalités sociales de santé existent dans tous les pays du monde riches ou pauvres. Néanmoins, l'ampleur de ces inégalités diffère considérablement d'un groupe de pays à un autre. C'est ainsi que l'organisation mondiale de la santé (OMS) a inscrit dans son programme « **La santé pour tous en l'an 2000** » un objectif de réduction des inégalités de santé de 25 % et a encouragé un groupe de réflexion sur ce thème.

Il faut remarquer que les inégalités sociales de santé sont pour l'essentiel dues à des facteurs indépendants du système de santé. Elles sont le résultat des conditions et du mode de vie des personnes déterminées en majeure partie par le choix de société en matière d'emploi, de logement, d'éducation et de financement des actions sociales. Néanmoins, les inégalités face à la prévention sanitaire renforcent les inégalités devant la maladie en accentuant les désavantages des catégories défavorisées en termes d'accès aux soins notamment dans leurs aspects qualitatifs.

B- Les inégalités face au système scolaire

Les inégalités face au système scolaire existent quelque soit le niveau de développement d'un pays. Cependant, son caractère relatif montre que son ampleur et ses conséquences diffèrent d'un pays à un autre. On parle des inégalités scolaires intra et inter-pays. L'inégalité apparaît d'abord lorsqu'on évoque l'accès à l'école. Pour les pays pauvres ou en même développement le problème est de scolariser le maximum d'enfants en âge d'être à l'école, alors que dans les pays développés le problème de l'inégalité scolaire se pose en termes de qualité des enseignements. Les enfants des riches et de la classe moyenne ont les moyens pour bénéficier d'un enseignement de qualité. Ce qui leur permettra plus tard une insertion plus facile et plus intéressante dans le monde du travail.

²² The Black Report (1980): "Inequalities in health. Report of a research group", DHSS.

Par ailleurs, les études faites par le PNUD (2013) ont montré que de grandes disparités existent à l'intérieur des pays en matière d'éducation entre les ménages ayant des niveaux de richesses différentes. Par exemple les enfants vivant dans des zones urbaines ont jusqu'à 30 % de chance d'achever l'école primaire que les enfants des zones rurales. En plus, les filles dans certains pays ont moins de chance d'être scolarisées que les garçons. Il s'agit là d'une inégalité sociale entre les sexes.

L'analyse des facteurs qui expliquent les inégalités au sein d'un pays montre que les inégalités de revenus jouent un rôle déterminant dans l'apparition des inégalités en matière d'éducation, de santé et de nutrition. Toute fois, les inégalités de revenus n'expliquent pas tout. De même que la croissance économique ne garantie aucunement, à elle seule, à tous les ménages l'amélioration de leurs conditions d'éducation, de santé et de nutrition. La bonne gouvernance et l'équité dans la distribution des dépenses publiques dans le domaine social ont un grand rôle à jouer.

3- Vulnérabilité

3.1- Définition du concept de vulnérabilité

Selon Rousseau (2001) : « Un ménage, un individu ou une communauté est vulnérable s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements pour protéger son bien-être lorsqu'il est exposé à des événements externes défavorables»²³.

En effet, dans la vie de tout les jours les chocs tels que les crises économiques, l'effondrement des prix des cours des exportations agricoles, la hausse des prix des bien de premières nécessités, les catastrophes naturelles etc. peuvent ramener un individu qui était juste au dessus de la ligne de pauvreté à devenir pauvre et enfoncer les individus pauvres dans la pauvreté extrême. Ces chocs font de ces personnes « **des individus vulnérables** ».

En général, on dit qu'un individu est d'autant plus vulnérable lorsque ses capacités à faire face aux risques sont sérieusement réduites. Selon Rousseau (2001) il existe une relation inverse entre la vulnérabilité et les capacités et une

²³ Rousseau, S. (2001): «Capabilités, risque et vulnérabilité » ged.u-bordeaux4.fr, p.2.

Chapitre 2 : Cadre Conceptuel et Soubassement Théoriques : Outils d'Analyse du Bien être Economique

relation proportionnelle entre la vulnérabilité et les risques. Selon Rousseau on peut représenter cette relation par l'équation suivante :

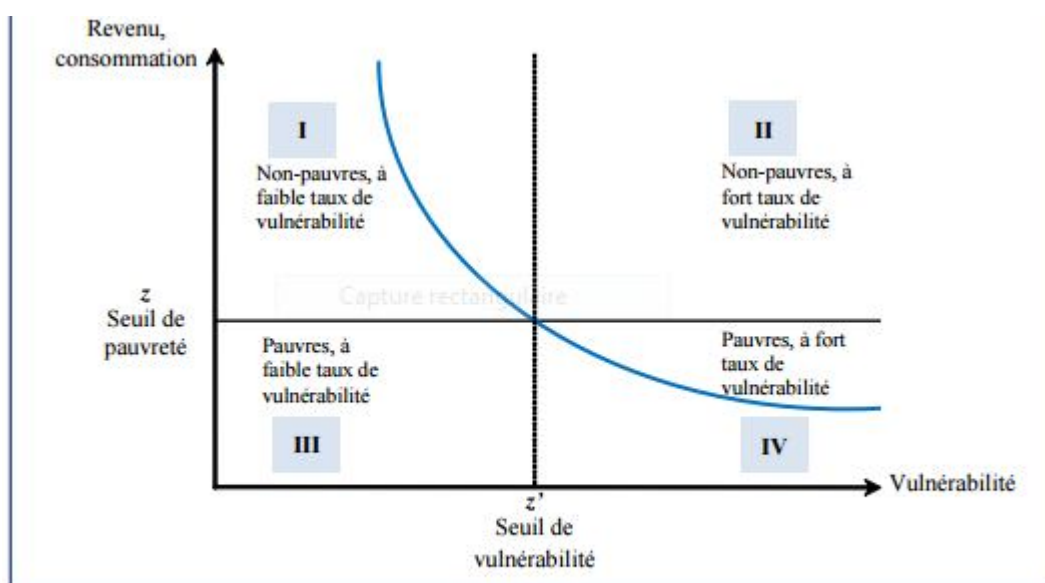
$$\boxed{Vulnérabilité = \frac{Risques}{Capacités}}$$

A travers cette équation l'auteur essaye de montrer qu'un individu ou un ménage ou encore une communauté aura un coefficient de vulnérabilité plus faible si face aux risques ses capacités sont élevées. Par contre son coefficient de vulnérabilité sera élevé si ses capacités sont faibles.

D'autre part, nous avons montré dans les points précédents qu'il existe une forte relation entre la pauvreté et les capacités des individus. En effet, quelqu'un qui dispose d'un revenu à plus de capacités à faire face aux risques que quelqu'un qui arrive difficilement à satisfaire ses besoins quotidiens.

Ainsi, il est possible de représenter sur un graphe la vulnérabilité en fonction du degré de pauvreté. Pour ce faire, on distingue un seuil de pauvreté z et seuil de vulnérabilité z' . A partir de la définition de ces deux seuils il est possible de déterminer quatre zones qui départagent la population en quatre groupes:

- Non-pauvres à faible taux de vulnérabilité zone I ;
- Non-pauvres à fort taux de vulnérabilité zone II ;
- Pauvres à faible taux de vulnérabilité zone III ;
- Pauvres, à fort taux de vulnérabilité zone IV.



Source : Extrait de l'article de Rousseau [2001]

3.2- Dimension de la vulnérabilité²⁴

La vulnérabilité ne peut pas être bien comprise que si elle est définie par rapport à une ou plusieurs situations que tout individu ou communauté craint de s'y ait trouvées. On distingue quatre situations qu'on désignera par dimension de la vulnérabilité.

3.2.1- La vulnérabilité à la pauvreté absolue

Cette situation désigne le risque qu'un ménage voit son revenu descendre en dessous du seuil de pauvreté.

3.2.2- La vulnérabilité au niveau de vie

Cette vulnérabilité traduit une situation dans laquelle un individu ou un ménage risque d'être exclu d'un certain mode de vie matériel ou culturel de type vulnérabilité à l'alphabétisation, à la mortalité infantile, à la malnutrition etc.

3.2.3- La vulnérabilité au manque de capacités

Cette vulnérabilité désigne la situation où un individu, un ménage ou une communauté n'a pas les capacités (capabilités), au sens défini plus haut, de faire face aux chocs ou aux événements indésirables. Ce type de vulnérabilité s'inspire largement en avant les idées de Sen.

²⁴ Ce point est largement inspiré du rapport du (PNUD 2013. Op.cit.).

3.2.4- La vulnérabilité à la pauvreté humaine

Il s'agit d'une situation où un individu, un ménage ou une communauté risque de perdre son identité sociale, culturelle et politique et ne sera pas en mesure de la recouvrer. En d'autres termes, c'est le risque de perdre, dans le future, ses droits sociaux qui le privera de défendre sa situation économique et sociale.

Pratiquement toutes les études sérieuses²⁵ montrent que la vulnérabilité sur toutes ses formes n'est pas nouvelles mais elle s'élargie pour toucher des couches sociales qui étaient plus ou moins à l'abri. Ceci est dû aux crises financières répétées, aux perturbations climatiques et aussi à l'instabilité politique. Ces mêmes études ont déduit que la vulnérabilité est présente aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres. Néanmoins le degré d'exposition est différent ainsi que les moyens d'y faire face.

En résumé, pratiquement toutes les solutions proposées pour lutter contre la vulnérabilité insistent le renforcement des capacités (capabilités) des individus comme remède efficace et sérieux que tout Etat se doit de préconiser.

Au terme de cette section nous pouvons dire que les concepts de pauvreté, d'inégalité et de vulnérabilité ont connu au cours des quatre dernières décennies des développements spectaculaires sur le plan de la conceptualisation. En effet, Malgré que certains indicateurs de ces fléaux aient été inventés très tôt²⁶ il n'en demeure pas moins que leur extraordinaire essor actuel n'a été que le produit de ces dernières décennies qui ont vu une l'intensification sans précédent des études mettant en exergue le caractère injuste et discriminatoire de la pauvreté et de l'inégalité qui ont sévie dans les pays les plus pauvres et dans beaucoup de pays en développement. Dans cette mission la Banque Mondiale et le PNUD jouent un rôle pionnier en s'impliquant directement dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité et en sensibilisant les pays riches à cette question.

²⁵ Les études les plus importantes dans ce domaine sont faites par le PNUD et la Banque Mondiale.

²⁶ L'indice de Gini (1912) et la courbe de Lorenz ont été inventé dès (1905).

Section 3 : Mesure de la pauvreté, de l'inégalité, de la vulnérabilité et du développement humain

Dans cette section nous présentons les indicateurs de mesure de la pauvreté, de l'inégalité, de la vulnérabilité et du développement humain.

1- Mesure de la pauvreté

Pour mesurer la pauvreté l'indicateur le plus utilisé est celui de Foster, Greer et Thorbecke (1984) qu'on note en abrégé (FGT). Cet indicateur fait partie de l'ensemble des méthodes axiomatiques développées par un certain nombre d'auteurs²⁷. La formule mathématique de cet indicateur est donnée par l'expression suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - y_i}{Z} \right]^{\alpha} \quad (1.4)$$

Où :

- n : nombre de personne ou individus dans la population
- q : nombre de pauvres
- Z : le seuil de pauvreté
- y_i : dépenses ou revenu par équivalent adulte de l'individu i
- α : paramètre positif ($\alpha \geq 0$) qui traduit le degré de ciblage des pauvres.

Trois valeurs particulières de α sont à étudier: $\alpha = 0$, $\alpha = 1$ et $\alpha = 2$. Ces trois valeurs déterminent trois différents indices de la pauvreté.

➤ Lorsque $\alpha = 0$ on obtient l'expression suivante :

$$P_0 = \frac{q}{n} \quad (1.5)$$

²⁷ Le premier à avoir mis en avant les méthodes axiomatiques est Sen(1976). En effet, il a mis deux axiomes (axiome de monotonie et axiome de transfère) que doivent satisfaire les indices mesurant la pauvreté. Par la suite plusieurs autres auteurs se sont penchés sur cette question, nous citons : Takayama (1979), Kakwani (1980), Thon (1983) Foster, Greer et Thorbecke (1984), Atkinson(1987), Shorrocks (1995) pour ne citer que les plus importantes contributions.

Dans ce cas particulier P_0 correspond à un indice qui mesure l'incidence de la pauvreté. Il n'y a donc aucune préoccupation au sujet de l'étendue de la pauvreté. Néanmoins P_0 ne permet pas de saisir la gravité ou l'ampleur de la pauvreté.

➤ Lorsque $\alpha = 1$ on a alors :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z-y_i}{Z} \right] \quad (1.6)$$

Dans ce cas P_1 mesure la profondeur de la pauvreté. Il s'agit d'un indice qui mesure la distance moyenne qui sépare le revenu des pauvres du seuil de pauvreté ce qui constitue l'intensité de la pauvreté.

➤ Lorsque $\alpha = 2$ on a alors :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z-y_i}{Z} \right]^2 \quad (1.7)$$

Dans ce cas P_2 correspond à la mesure de la sévérité de la pauvreté.

Enfin, L'indice (FGT) peut s'écrire, lorsqu'on considère une distribution continue de y sous la forme mathématique suivante :

$$P_\alpha = \int_0^Z \left[\frac{Z-y}{Z} \right]^\alpha f(y) dy \quad (1.8)$$

A côté de cet indice il existe d'autres indices aussi importants tels que l'indice de la pauvreté multidimensionnelle ou l'indice Sen et bien d'autre. Néanmoins l'indicateur synthétique (FGT) est le plus utilisé dans les études nationales et internationales car il présente une caractéristique très intéressante à savoir sa particularité d'être décomposable en sous groupe.

En effet, Considérons une population divisée en h sous groupes ($h = 1, 2, \dots, m$) désignés par P_h . Si $P_{\alpha h}$ est la mesure de la pauvreté calculée pour le groupe h et k_h la proportion de la population nationale appartenant au groupe h alors la mesure de la pauvreté au niveau national peut être obtenue par la sommation de

la combinaison des mesures des pauvretés régionales pondérées par la part de la population de chaque région.

Elles donnée par l'expression :

$$P_{\alpha} = \sum_{h=1}^m k_h p_h \quad (1.9)$$

Ce qui permet de déduire la contribution de chaque sous-groupe ou région à la pauvreté nationale.

$$C_h = \frac{k_h p_h}{P_{\alpha}} \quad (1.10)$$

Ce dernier indicateur permet de localiser les poches de pauvreté dans un pays ou dans une région et définir, ainsi, les politiques adéquates de lutte contre la pauvreté.

2- Mesure de l'inégalité

Contrairement à la pauvreté qui intéresse une partie de la population les mesures de l'inégalité incluent toute la population. De ce fait la notion d'inégalité paraît beaucoup plus large que la pauvreté. En effet, il est possible de rencontrer une population qui ne compte aucun pauvre en référence au seuil de pauvreté (pauvreté absolue) mais qui est très inégalitaire. Dans ce type de société la majorité de la richesse est concentrée entre les mains d'une minorité. Il s'agit en fait d'un problème de redistribution de la richesse. D'ailleurs pratiquement tous les indicateurs de mesure de l'inégalité se fondent sur la notion de distribution de la richesse.

D'un point de vue mathématique on peut définir un indicateur d'inégalité comme une application continue "I" qui associe à toute distribution "X" un nombre réel $I(X)$ représentant le degré d'inégalité. En pratique on compte quelques indicateurs utilisés dans la mesure et l'analyse de l'inégalité les plus utilisés sont : l'indice de Gini, l'indice de Theil et l'indice de Atkinson.

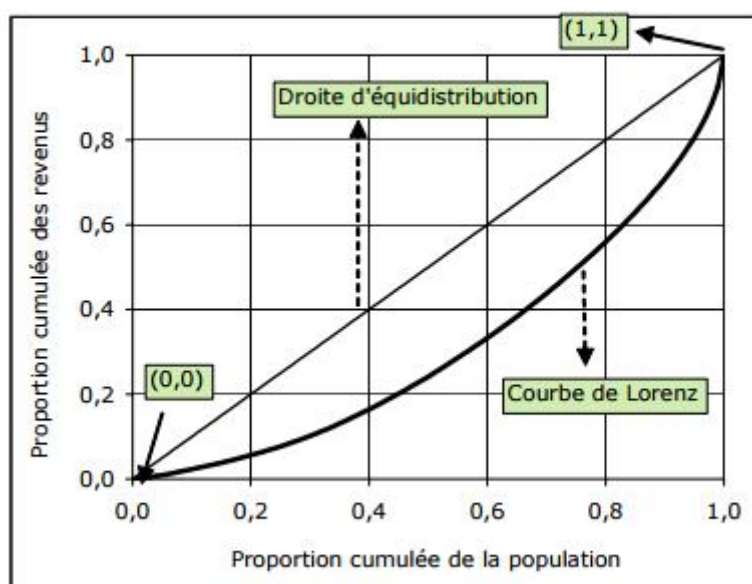
Ces indicateurs se basent essentiellement sur deux concepts importants : La distribution des revenus et la courbe de Lorenz.

2.1- L'indice de Gini

Nous pouvons définir l'indice de Gini comme étant un indicateur synthétique mesurant l'inégalité de la distribution des revenus dans une population donnée²⁸.

L'indice de Gini a été élaboré par Corrado Gini (1912) et entretient un lien avec la courbe de Lorenz²⁹. Cette dernière associe à chaque part de la population touchant un revenu, classé par ordre croissant, la part que représentent ses revenus. La courbe de Lorenz est représentée par le graphe suivant :

Courbe de Lorenz et droite d'équidistribution



La bissectrice représente la droite de l'égalité parfaite. En effet, sur la bissectrice on remarque que 10% de la population possède 10% du revenu total, 20% de la population possède 20% du revenu total et ainsi de suite.

L'indice de Gini est le rapport de la surface qui sépare la courbe de Lorenz de la bissectrice (droite d'équidistribution) à la surface du triangle rectangle inférieur.

Si on note **G** l'indice de Gini, **A** la surface qui sépare la courbe de Lorenz de la bissectrice et **B** le reste de la surface du triangle rectangle inférieur, alors on a :

²⁸ Cette définition a été largement inspirée de Boniface (2000).

²⁹ La courbe de Lorenz qu'on note $L(X)$ représente la part du revenu total détenue par la proportion $X \in [0,1]$ d'individus les plus pauvres : $L(X) = \frac{\text{revenu total des } X \text{ plus pauvres}}{\text{revenu total}}$.

$$G = \frac{A}{A+B} \quad (1.11)$$

Comme la surface de tout le carré est normalisée à 1 alors $A + B$ est le triangle représentant la moitié du carré (1×1), d'où :

$$G = \frac{A}{1/2} = 2A = 2(A + B - B) = 2(A + B) - 2B = 1 - 2B \quad (1.12)$$

En d'autres termes, soit la courbe de Lorenz $L(X)$ qui représente la part du revenu total détenue par la proportion $X \in [0,1]$ des individus les plus pauvres. Nous pouvons exprimer l'indice de Gini dans le cas continu par l'expression mathématique suivante :

$$G = 1 - 2 \int_0^1 L(X) dX \quad (1.13)$$

(G) L'indice de Gini : est la mesure d'inégalité la plus célèbre et la plus utilisée. Il est égal à deux fois la surface entre la droite d'égalité parfaite et la courbe de Lorenz.

- Si $G=0$ on est en présence d'une égalité parfaite
- Si $G=1$ on est en présence d'une inégalité parfaite

2.2- L'indice de Theil³⁰

Considérons une population de (n) individus. Soit :

- x_i le revenu de l'individu i ($i = 1, 2, \dots, n$)
- $\bar{x} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_i$ la moyenne arithmétique des revenus.
- $\sigma^2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2$ la variance des revenus.
- $y_i = \frac{x_i}{\bar{x}}$ le revenu relatif de l'individu i ($i = 1, 2, \dots, n$).

L'indice de Theil est défini par l'expression suivante :

³⁰ L'indice de Theil a été développé par l'économiste statisticien hollandais Henri Theil en (1967).

$$\begin{cases} T = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{x_i}{\bar{x}} \text{Log} \left(\frac{x_i}{\bar{x}} \right) \\ T = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n y_i \text{Log}(y_i) \end{cases} \quad (1.14)$$

L'indice de Theil (T) est compris entre 0 et $\text{Log}(n)$. Dans cette situation deux cas peuvent se présenter :

- Si $T = 0$ alors tous les revenus sont égaux.
- Si $T = \text{Log}(n)$ alors tous les revenus sont nuls sauf 1.

2.3- L'indice d'Atkinson

L'indice d'Atkinson a été développé par celui-ci en 1970. Cet indice a été construit à partir de la notion de fonction d'utilité sociale. Comme l'indice Theil il est calculé en utilisant une série des revenus des individus étudiés. Cet indice est donné par l'expression mathématique suivante :

$$A_\alpha = \begin{cases} 1 - \left[\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{x_i}{\bar{x}} \right)^\alpha \right]^{\frac{1}{\alpha}} = 1 - \left[\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (y_i)^\alpha \right]^{\frac{1}{\alpha}} & \text{si } \alpha \geq 0 \text{ et } \alpha \neq 1 \\ 1 - \left[\prod_{i=1}^n \left(\frac{x_i}{\bar{x}} \right) \right]^{\frac{1}{n}} = 1 - \left[\prod_{i=1}^n y_i \right]^{\frac{1}{n}} & \text{si } \alpha = 1 \end{cases} \quad (1.15)$$

- α est défini comme un paramètre d'aversion aux inégalités.
- Plus la valeur de α est grande plus l'indice est sensible aux inégalités.
- Dans la pratique on choisit des valeurs de α comprise entre 0.5 et 1.5.

2.4- L'indice de Zenga

L'indice de Zenga a été proposé par Michel Zenga³¹ (2007). Cet indice est très lié à la courbe de Lorenz au point où il est défini à partir de cette dernière. En effet, si on note Z la valeur de l'indice de Zenga son expression mathématique dans le cas continu s'écrit :

$$Z = 1 - \int_0^1 \frac{L(X)}{X} \cdot \frac{(1-X)}{1-L(X)} dX \quad (1.16)$$

Où X est la proportion des individus les plus pauvres. $X \in [0,1]$ et comme l'indice Gini la valeur de Z est aussi comprise entre 0 et 1.

³¹ Zenga, M (2007): "inequality curve and inequality index based on the ratio between lower and upper arithmetic means" *Statistica e Applicazioni*, 4. pp 3-27.

Il existe d'autres indicateurs mesurant l'inégalité qu'on n'a pas rapportés dans ce travail. Nous citons entre autres le coefficient de variation comme une mesure relative de l'inégalité, les rapports interquartiles, les rapports interdéciles etc.

Nous ne pouvons nous exprimer sur le meilleur de ces indices car chacun d'eux a des avantages et des limites. Mais dans la pratique il semble que l'indice de Gini est le plus souvent utilisé dans les études et les travaux de recherches en raison surtout de sa précision et sa simplicité. Néanmoins, le choix de l'indice reste largement tributaire de l'objectif de l'étude et de la nature des données disponibles.

3- L'indice de développement humain³² (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) est un indicateur synthétique ou composite qui a été créé en 1990 par le programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) pour palier aux insuffisances du produit intérieur brut (PIB) par habitant comme indicateur fiable du développement d'un pays. En effet, selon les experts du PNUD la notion de développement renvoie à une réalité pluridimensionnelle qui ne saurait se limiter à la seule croissance annuelle de la production par tête d'habitant.

Dans cet indice il y'a la notion de **développement humain** qui représente le cœur de cet indicateur qu'il s'agira de bien définir.

3.1- Définition et objectif du développement humain

Dans le premier rapport dans lequel a été publié pour la première fois cet indice, les experts du PNUD ont trois conditions (dimensions) qu'ils ont considérées comme universellement indispensable dans tout processus de développement :

- ✓ La capacité à bénéficier d'une vie longue et saine (**santé**) ;
- ✓ La capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances (**éducation**) ;
- ✓ La capacité d'accéder aux ressources matérielles pour assurer un niveau de vie décent (**niveau de vie**).

³² Le développement de ce troisième point de la troisième section est largement inspiré du rapport du PNUD sur le développement humain 2011.

Nous remarquons dans ces trois éléments la forte présence de l'approche par les capacités (capacités) développée par Sen, qu'on a déjà vue dans la section précédente de ce chapitre. En dernière analyse l'apport de Sen dans le domaine de la pauvreté, l'inégalité et le développement humain est très important.

3.2- Le choix des indicateurs

Une fois les trois dimensions choisies il va falloir trouver des indicateurs ou variables statistiques qui les représentent et les mesurent fidèlement. Le choix des experts s'est porté sur trois indicateurs :

- ✓ La capacité à bénéficier d'une vie longue et saine est ainsi mesurée par **l'espérance de vie à la naissance**. La dimension : « **Santé et Longévité** » est mesurée par le nombre d'années d'espérance de vie.
- ✓ La capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances est prise en compte à travers deux indicateurs : **le taux d'alphabétisation des adultes** et **le taux brut de scolarisation**. La dimension « **Instruction** » est mesurée en pourcentage.
- ✓ La capacité d'accès aux ressources matérielles pour atteindre un niveau de vie décent est mesurée dans l'IDH par **le produit intérieur brut (PIB) par habitant**. Pour des raisons de comparaison internationales le **(PIB)** par habitant doit être exprimé en parité de pouvoir d'achat **(PPA)**. La dimension « **Niveau de Vie Décent** » est mesurée en dollar ou en (PPA).

Dans la mesure de l'IDH on utilise ce que l'on appelle « valeur dimensionnelle de l'indice ». Cette valeur est calculée selon l'équation suivante :

$$\text{valeur de l'indication dimensionnelle} = \frac{\text{Valeur mesurée} - \text{Valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

Pour l'espérance de vie la valeur maximale a été fixée à 85 ans et la valeur minimale à 25 ans. Pour le taux de scolarisation la valeur minimale est zéro pourcent (0 %) et valeur maximale est cent pourcent (100%). En fin pour le niveau vie la valeur maximale est fixée à 40000\$ et la valeur minimale à 100\$. Ce qui préside à ces choix qui ne peut être totalement objectif n'est rien d'autre que le bon sens des experts auquel on doit se fier.

3.3- Le mode calcul

- ✓ L'indice santé et longévité (ISL)

$$ISL = \frac{(Valeur\ mesurée - 25)}{85 - 25}$$

- ✓ L'indice d'instruction (ii)

$$indice\ d'alphabétisation = \frac{Tx\ d'alphabétisation\ des\ adultes}{100}$$

$$indice\ de\ scolarisation = \frac{Tx\ brut\ de\ scolarisation}{100}$$

$$ii = \frac{(indice\ d'alphabétisation \times 2) + (indice\ de\ scolarisation)}{3}$$

- ✓ L'indice de vie décente (ivd)

$$ivd = \frac{[\log(valeur\ mesuréé) - \log(100)]}{[\log(40000) - \log(100)]}$$

Au début les experts du PNUD ont opté pour une moyenne arithmétique de ces trois indices comme indicateur mesurant l'IDH. Soit,

$$IDH = \frac{isl+ii+ivd}{3} \quad (1.17)$$

Mais par la suite et pour éviter qu'un très mauvais score sur l'une des composantes de l'indice puisse être largement compensé par un bon résultat sur une autre composante, les expert depuis 2011 ont décidé d'utiliser la moyenne géométrique comme mode de calcul car cette dernière permet d'éviter d'éventuels biais dans les résultats. Ainsi, depuis 2011 la formule consacrée dans le calcul de l'IDH est :

$$IDH = \sqrt[3]{(isl \times ii \times ivd)} \quad (1.18)$$

Chapitre 2 : Cadre Conceptuel et Soubassement Théoriques : Outils d'Analyse du Bien être Economique

Nous signalons également qu'à partir de 2011 c'est plutôt le Revenu National Brut (RNB) par habitant qui est utilisé comme indicateur du niveau de vie à la place du (PIB) par habitant.

Malgré son importance l'IDH présente certaines limites les plus importantes sont celles liées au choix à la fois des indicateurs (de longévité, d'instruction et de niveau de vie) comme indicateurs du développement humain. Il est bien évident qu'il existe d'autres indicateurs qui n'ont pas été pris en charge faute d'information disponibles. Aussi, le choix des valeurs minimales et maximales des indicateurs dimensionnels confère à cet indice une certaine subjectivité.

Néanmoins cet indice reste très important en matière d'appréciation des efforts accomplis par les différents pays en matière de développement économique et social. C'est pourquoi, les pays attendent avec beaucoup d'intérêt la publication chaque année de cet indice par le PNUD.

Conclusion

Au terme de ce chapitre qui se voulait un soubassement théorique pour le reste de la thèse, nous pouvons avancer que la théorie du bien être économique malgré les développements théoriques qu'elle a connue depuis les années 20 n'a pas pu réaliser un consensus autour de la fonction de bien être social. Les différentes tendances enregistrées dans cette branche de la science économique ont proposé des fonctions intéressantes et critiquables à fois. Il devient donc impossible de trouver un moyen pour définir une politique économique qui réalise le bien être social de tout la communauté. Il est, cependant, important de signaler que la préparation des politiques économique obéit à des arbitrages et des compromis entre les différents groupes de pression.

On a essayé dans la deuxième section de ce chapitre de présenter les aspects théoriques et philosophiques des concepts de pauvreté, inégalité et vulnérabilité. Le premier constat est que ces concepts sont passés par des développements assez intéressants qui ont permis de mieux les circonscrire afin de présenter les meilleurs remèdes pour ces phénomènes dont souffre toutes sociétés. A ce niveau il est important de signaler le l'apport considérable de l'économiste et philosophe indien **Amartya Sen** (prix Nobel d'économie 1998) qui à révolutionner ces concepts avec son approche par les capacités.

La dernière section était consacrée à la définition des instruments développés pour mesurer ces phénomènes. A ce titre nous remarquons que pour certains aspects tels que l'inégalité les indices (Indice de GINI, courbe de Lorenz) développés au début du siècle dernier sont restés d'une acuité irréprochable. Par contre, la mesure de la pauvreté a connue un foisonnement d'indice notamment depuis le début des années 80.

Ce chapitre nous a permis de bien saisir les contours de trois éléments essentiels parmi les cinq proposés pour apprécier l'évolution du niveau de vie et du bien être économique en Algérie durant les trois dernières décennies. Il nous a surtout permis l'appréhension des différences de conceptualisations de ces phénomènes qui, à notre avis, connaissent actuellement un grand intérêt dans les

Chapitre 2 : Cadre Conceptuel et Soubassement Théoriques : Outils d'Analyse du Bien être Economique

cercles de recherche théoriques et empiriques à travers les université et les institutions internationales et les organisation non gouvernementales.

Chapitre 3
***Analyse Rétrospective de la Situation
Economique et Social en l'Algérie
1970-2014***

Introduction

Ce chapitre constitue le premier volet de la partie consacrée à l'analyse des certains indicateur du développement du bien être économique de l'Algérie durant la période ayant précédée la phase de transition objet de cette thèse. On effet, nous avons opté pour une présentation des principales variables qui donne une image, même, restreinte de la situation économique et sociale de l'Algérie afin d'avoir par la suite des éléments de comparaison par rapport à la période de transition que nous avons supposé qu'elle s'étale de 1990- à nos jours.

Ce chapitre est scindé en quatre sections. Dans la première section nous abordons la question de la stratégie algérienne de développement ainsi que rôle qui a été joué par l'intervention de l'Etat dans la mise en place de l'économie de l'Algérie indépendante. La deuxième section est consacrée à une brève analyse de l'évolution de la population active, de l'emploi et du chômage pendant la période 1970-1989. La troisième section traite de la question des revenus, de la santé publique et de l'éducation comme facteur qui donne une image sur le développement économique et sociale de l'Algérie pendant cette période. La section quatre a été entièrement consacrée à l'analyse de l'évolution de l'investissement, du stock de capital et de la croissance du produit intérieur brute (PIB). Ces variables donnent une image purement économique de l'effort consenti par les pouvoirs publique en matière de mise en place base solide nécessaire pour toute stratégie de développement indépendant.

Section 1 : La stratégie algérienne de développement. Un aperçu historique

1- L'intervention de l'Etat

1.1-La Période 1962-1965

On ne peut pas comprendre les origines de l'intervention de l'état dans l'activité économique en Algérie sans s'intéresser à son histoire politique. Après plus de 130 années de domination coloniale (1930-1962), l'Algérie fut libérée le 05 juillet 1962 suite à une lutte armée qui a duré plus de 7ans.

Comme le souligne le professeur Temmar (1983) « La stratégie économique de l'Algérie démarra en 1965, prenant rapidement une dimension de nature idéologique. L'approche prudente faisant de la croissance un instrument au service de buts socio-politiques fit place à la croissance économique comme politique total en soi »¹.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie avait peu de lignes directrices concernant le devenir de l'économie du pays, néanmoins un certain nombre d'idées apparaissaient déjà dans le programme de Tripoli visant un objectif global qui est celui de la réalisation de l'indépendance économique.

En effet, parmi les objectifs intermédiaires arrêtés dans ce programme, on trouve la nationalisation de toutes les ressources naturelles, du commerce de gros étranger, des banques, et en général de toutes les institutions financières. L'option du libéralisme et du développement basé sur l'économie de marché était rejetée dès le départ et la planification était considérée comme l'alternative nécessaire.

Ces orientations étaient beaucoup plus à caractère politique et institutionnel qu'économique. Le programme considérait l'agriculture comme le moteur du développement ; la stratégie développée à cette fin consistait à orienter les efforts dans trois directions principales : accroissement de la production, développement des infrastructures et mise en place d'une organisation institutionnelle (coopératives). L'industrie devait être un secteur au service de l'agriculture.

Néanmoins, pour beaucoup de spécialistes, la charte d'Alger(1964) constitue le premier document qui a proposé une stratégie globale et précise du développement économique et social. Cette stratégie consacre le socialisme comme une organisation économique et sociale qui permet aux individus d'accéder au

¹ Voir Temmar. H (1983) p.23.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

développement total (économique, social et culturel) et confie à l'Etat la responsabilité de gérer tout le système avec, cependant, certaines méfiances à l'égard de cette omniprésence des pouvoir économique dans la vie économique et sociale de toutes les activités. Etant conscient de ce que peut entraîner cette omniprésence l'idée était de mettre en place un système qui peut contre carré un éventuel dérapage. Et c'est ainsi que s'est développée l'idée de renforcer et d'élargir la pratique de l'autogestion.

Ainsi, la stratégie économique devait viser à :

- maîtriser les relations économiques avec le marché international ;
- nationaliser le système bancaire et de distribution de gros ;
- Par conséquent, la réforme agraire bien que très importante dans le processus qui est mis en œuvre, reste selon les orientations, d'alors, largement tributaire de l'organisation du secteur, en entités autogérées. Ensuite, l'industrialisation préconisée (légère) devrait viser trois objectifs, à savoir : la création d'emploi, la satisfaction de la consommation et servir de débouché à la production agricole. L'industrie lourde était reléguée au second plan en raison de son caractère hautement capitalistique.

De manière générale, les orientations contenues dans la charte d'Alger tournent autour de deux axes : le renforcement de l'indépendance politique par une indépendance économique et la consolidation de l'omniprésence de l'autogestion comme forme d'organisation de l'économie nationale.

2-La stratégie de développement (1966-1967).

Au lendemain du renversement du régime politique d'après l'indépendance (1962-1965), le premier but du nouveau régime était le rétablissement de l'autorité de l'Etat et mettre en place un appareil administratif efficace. La stratégie qu'on devait lancer accordait beaucoup d'importance aux organes de l'Etat dans la mise en place du processus de développement. Ce processus est axé sur un secteur public industriel puissant. L'industrie était considérée comme le seul moyen de garantir l'aboutissement à une économie indépendante et intégrée.

Deux éléments essentiels caractérisaient la stratégie de développement économique algérienne de cette période : l'étatisation de l'économie et la mise en

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

place d'une industrie généralisée et complexe à même de réaliser une symbiose entre les différents secteurs de l'économie.

L'étatisation de l'économie à été dictée par des raisons historiques. En effet, comme le souligne le professeur **Yachir** (1996) : « on a en effet implicitement considéré que l'adoption de l'étatisme comme mode d'organisation de l'économie avait résulté d'un choix volontaire effectué par les groupes dirigeants dans les pays du tiers monde dans lesquels s'est développé un tel modèle. Il est vrai que l'option socialiste était inscrite dans l'idéologie nationaliste radicale du **FLN** algérien à la veille de l'indépendance. Une colonisation de peuplement intense avait pendant plus d'un siècle engendré la dépossession des terres, la paupérisation de la population et la destruction des élites sociales traditionnelles. Le système colonial interdisait la

promotion des couches moyennes des villes et des campagnes, tandis que la guerre de libération favorisait l'émergence politique de la paysannerie pauvre. A l'indépendance, l'accumulation de ces facteurs interdisait toute option libérale, dans la mesure où celle-ci aurait été soutenue par des éléments très minoritaires de la société, au demeurant liés aux intérêts coloniaux, était historiquement impossible tant elle s'opposait aux aspirations des couches sociales représentées, à titres divers certes par le Front de Libération Nationale (**FLN**)»²

L'industrialisation quant à elle, était caractérisée par une priorité à l'industrie lourde, ou aux industries industrialisantes développée dans le cadre de la théorie des pôles de développement de François Perroux et Gérard D .de Bernis, par rapport aux industries légères retenues comme option d'industrialisation dans la période qui a précédé.

Cette priorité a correspondu en fait à une concentration de l'investissement public dans les branches d'activités intenses en matière premières et en énergie telles que le pétrole et le minerai de fer.

Ainsi, le secteur des hydrocarbures, hautement capitalistique, le raffinage, la pétrochimie, la sidérurgie et le ciment ont représenté durant les années soixante et soixante-dix une très forte proportion de l'investissement public industriel.

² Yachir. F (1996)

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

Parallèlement, l'Etat a investi dans des branches comme la mécanique, les constructions métalliques et électriques, qui devraient constituer la trame du tissu industriel à mettre en place.

Cependant, quelque soit les aspects sous lesquels apparaît la stratégie de développement, il n'en demeure pas moins qu'elle est intrinsèquement caractérisée par une incohérence comme l'ont très justement signalé beaucoup d'auteurs³. En effet, la cohérence du modèle était plus apparente que réelle, et ce pour au moins trois raisons majeures :

- ✓ L'investissement dans l'industrie était déterminé par des ressources financières liées à l'exportation des hydrocarbures sur lesquelles le planificateur n'a pas de prise ;
- ✓ La stratégie de développement avait pour objectif la construction d'une industrie autonome et intégrée capable de s'auto reproduire mais elle a oublié de consentir autant d'effort dans le développement de la formation et de la recherche technique et la fabrication et le rendement des moyens de production on si l'on veut la production d'équipement universels qui ont été à la base des industries dans les pays développés;
- L'absence d'une vision lointaine de la tendance de l'industrie dans le monde et les changements rapides intervenant sans cesse dans les procédés techniques, ont fait que le planificateurs ne s'est jamais préoccupés des moyens d'assurer en longue période la disponibilité des équipements et des procédés techniques importés.

A cela, il faut ajouter la nature du système politique qui fait qu'on observe dans plusieurs cas des politiques sectorielles différentes, voire divergentes et même contradictoires.

Il est maintenant clair que dans de telles conditions, la politique suivie durant la période (1966-1979) ne pouvait pas réaliser les objectifs escomptés à savoir la construction d'un appareil industriel cohérent et la réduction de la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis de l'économie mondiale. Cependant de graves déséquilibres sont apparus au niveau interne et externe.

³ Yachir (1996), Benissad (1994), Brahim (1991), Bouzidi (1999), Temmar (1983) etc.

3-La période de la restructuration (1980-1989)

Les années 1978 et 1979 ont été une occasion pour l'évaluation de plus d'une décennie d'effort de développement. Cette évaluation s'est soldée par le passage d'une stratégie de type stalinien⁴ (1967-1978) à un modèle non explicite qui commença dès la fin de 1979. En effet, à partir de cette date, le planificateur algérien commence une série de transformations touchant les structures même de l'économie et opérant d'importants revirements dans les conceptions économiques.

Pour les nouveaux responsables, la stratégie de développement économique a, jusqu'ici, reposé sur des richesses non renouvelables (les hydrocarbures) dont l'usage à outrance aggrave la dépendance de l'économie nationale vis à vis des marchés mondiaux et compromis sérieusement l'avenir des générations futures. Le planificateur assigne à l'économie algérienne de nouveaux buts dont les principaux sont⁵ :

- ✓ la couverture des besoins de première nécessité;
- ✓ la réduction de la dépendance extérieure dans les domaines de la technologie, du financement et des approvisionnements ;
- ✓ la relève des hydrocarbures comme source de financement externe et la préparation de l'après pétrole;
- ✓ la dynamisation du secteur privé local (la loi d'Août 1982) ;
- ✓ la mise en œuvre d'une batterie de réforme dont l'objectif apparent est de permettre aux entreprises publiques d'être plus efficaces ;
- ✓ la reconnaissance de l'existence d'un problème démographique en Algérie. Ce qui devait nécessiter une politique appropriée étalée dans le temps et dans l'espace.

La mise en application de ces directives s'est traduite par un ensemble de restructurations touchant pratiquement tous les secteurs économiques. En effet, la restructuration organique des entreprises publiques nationales a été parmi les premières mesures prises par les responsables de ce temps là. En somme, cette entreprise consistait en un morcellement des grandes sociétés nationales en entreprises nationales de petites et moyennes tailles. La raison évoquée alors était

⁴ Voir Benissad (1994)

⁵ Ministère de la Planification (1980) : Plan Quinquennal (1980-1984) Rapport Général.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

que l'importance de la taille de ces sociétés constituera une entrave à une gestion efficace de ces dernières.

Cette restructuration organique à été suivie d'une restructuration financière dont le principe est, d'abord, d'assainir financièrement les entreprises à déficits d'exploitation importants et récurrents. Cette opération consiste en la transformation de leurs dettes à long terme, à l'égard du trésor, en dotations définitives. Quant à leurs dettes bancaires, elles sont largement consolidées et rééchelonnées. Ces mesures devaient permettre par la suite, à ces entreprises de dégager des ressources propres pour s'autofinancer.

Les nouvelles mesures ont, également, touché le secteur agricole où on assiste à la fin de ce qu'on appelait le secteur « agricole socialiste ». En effet, la réorganisation de l'exploitation du capital foncier socialiste aboutit à la constitution de plus de 22 mille exploitations agricoles collectives (EAC) et 5700 exploitations agricole individuelles (EAI). Il s'agit, en fait, d'une privatisation partielle des domaines socialistes.

Le troisième secteur touché par les restructurations est le secteur privé. Les réformes réorganisant ce secteur sont contenues dans la loi 82-11 qui lui donne plus de liberté d'investissement. Ce dernier est toutefois soumis à ce qu'on appelait l'agrément des « commissions officielles ». L'initiative du secteur privé est donc encouragée et contrôlée.

Cet élan de restructuration, malgré ses insuffisances, notamment en ce qui concerne les mesures qui devaient être prises dans le domaine monétaire et le commerce extérieur, n'a pas eu toutes les conditions pour aller jusqu'au bout des objectifs qu'il s'est assigné. En effet, dès 1986, suite à une chute drastique des prix des hydrocarbures, une grave crise économique et financière secouait violemment l'économie du pays dont les conséquences étaient l'accélération du processus de réforme comme la très justement signalé Benissad⁶. Ce processus devait arriver dès la fin de 1989 à une première tentative de mise en œuvre d'une politique d'ajustement structurel. On signale enfin que cette crise à été à la base de beaucoup d'autres changements d'ordre sociologique, culturel et surtout politique.

⁶ Benissad M.H (1994)

4. De la réforme à l'ajustement structurel⁷

La crise de 1985-1986 a eu pour conséquences, comme on vient de le signaler, non seulement de sérieuses divisions au sein des couches dirigeantes mais elle a également fait exploser chômage, inflation, et pénuries de toutes sortes. Ceci a mis à l'ordre du jour la réforme du système économique et la transformation de l'outil de production en recourant aux mécanismes de l'économie de marché sous la supervision du Fond Monétaire International (**FMI**).

En effet, suite à la réduction, de l'ordre de 40% de ses recettes d'exportation, durant presque toute la deuxième moitié des années 80, l'Algérie opérait des tirages sur ses avoirs extérieurs et qu'en juin 1991, en pleine crise politique, elle se trouve pour la première fois depuis son indépendance, en défaut dans ses paiements extérieurs. Ces difficultés de paiement extérieur engendrent ce que l'on appelle l'accord « Stand-By » du 3 juin 1991.

A vraie dire l'Algérie a passé deux accords « Stand-By » de confirmation le premier, le 30 juin 1989. Ces accords se proposent :

- ✓ de procurer des ressources financières à l'Algérie auprès de **FMI** (300 million de DTS augmenté, en cas de besoins, d'une facilité compensatoire de 210 million de DTS dans le cadre de l'accord de Juin 1991) ;
- ✓ de remédier à la position, inconfortable, du pays sur le marché international des capitaux.

Quant à la conditionnalité des accords, elle n'est rien d'autre que celle contenue dans la lettre d'intention du 27 Avril 1991 adressée par les autorités algériennes au **FMI** dans laquelle le gouvernement s'engage à réaliser :

- ✓ un recul net de l'intervention de l'Etat dans la vie économique et la promotion de la croissance économique par les entreprises publiques et privées ;
- ✓ des actions destinées à éliminer les distorsions dans la consommation, l'épargne etc. induites par une régulation administrative des prix des biens et des services, du taux de change et du coût de l'argent ;

⁷ Ce point est largement inspiré des travaux de Yachir (1996), Benissad (1994) et Bouzidi (1999)

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

- ✓ une libéralisation du commerce intérieur et du commerce extérieur devant déboucher à brève échéance sur la convertibilité du dinar.

Ce programme devait s'étaler sur une période de dix mois, ensuite si les autorités algériennes atteindront ces objectifs, un accord de confirmation sera approuvé par le **FMI**.

Malheureusement, les conclusions auxquelles aboutissent les experts du **FMI** sont peu favorables notamment en matière, de performance du système bancaire dans sa recherche des crédits destinés à refinancer la dette, des opérations du trésor et surtout de l'expansion monétaire jugée excessive et inacceptable.

Cette évaluation incite le **FMI** à redéfinir et durcir ses exigences. Ces dernières ont été jugées par les autorités algériennes comme étant draconiennes et reposant sur des référents théoriques (mécanismes des prix, théorie quantitative de monnaie, principes des coûts comparés etc.), en occultant les structures et les rapports sociopolitiques. Ceci a conduit à la suspension des négociations entre les experts algériens et ceux du **FMI**.

Ceci dit, les contacts entre les deux parties n'ont jamais cessé dans le but de trouver une issue à la crise économique que vivait l'Algérie depuis déjà 1986 et qui allait en s'aggravant. En effet, à la veille de la mise en œuvre du programme de stabilisation macroéconomique (1994) la situation économique et sociale était largement détériorée et les problèmes essentiels se manifestaient sous des formes des aiguës.

Ainsi, sur plan de la croissance économique, le taux de croissance moyen de la période (1990-1994) était de (-1.6%), le taux d'inflation de l'année 1994 était de 29%, le taux de chômage de 29% et la dette publique représentait en 1993 environ 99% du PIB de la même.

Sur le plan social, la pauvreté qui touchait en 1987 environ 5.6 millions de personnes concernait environ 12 million de personnes durant la période 1994-1995.

Face à cette situation, la démarche visant à stabiliser l'économie nationale était globale. En effet, la stabilisation macroéconomique devait passer par le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Cet équilibre va évidemment bénéficier du programme de gestion de la demande globale et des instruments mis en place dans ce cadre.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

Ainsi, comme le signale Bouzidi ⁸ : « La dévaluation du dinar va être compétitive puisqu'elle est sensée fouetter les exportations, mais surtout, renchérir les importations : la balance commerciale en profitera. D'un côté, le blocage des salaires améliorera la performance financière des entreprises par la baisse de leurs charges. Mais l'équilibre de la balance des paiements devait être atteint surtout par trois mesures importantes :

- ✓ le rééchelonnement de la dette extérieure ;
- ✓ l'amélioration des recettes d'exportations des hydrocarbures ;
- ✓ l'appel à l'investissement direct étranger. »

Ces mesures ont effectivement allégé la situation économique dès le mois d'avril 1994. Ainsi le rééchelonnement a permis le report d'une partie des échéances de la période 1994-1998. Ce qui a rendu possible le financement de certains projets et a réduit substantiellement le service de la dette qui est passée de pratiquement 100% en 1994 à environ 29.8% en 1997.

Pendant cette période plusieurs accords de partenariat dans le domaine des hydrocarbures ont été passés avec des firmes étrangères. Le but étant l'augmentation de la production des hydrocarbures par l'intensification de l'effort d'exportation. Les firmes étrangères devaient apporter technologie et financement nécessaire à ce type d'investissement.

Parallèlement à ces actions, le cadre réglementaire s'est considérablement adapté aux exigences de la mise en place des mécanismes de marché. En effet, à côté des dispositifs contenus dans la loi sur la monnaie et le crédit (1990) qui facilitent l'importation en Algérie du capital étranger, le code des investissements adopté en 1993 confirme ces dispositifs et assouplit davantage les procédures qui organisent l'investissement privé.

D'autre part, la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel redéfinit le rôle du secteur économique public. En effet, parmi les recommandations de ce programme, on trouve la réduction du poids de l'Etat dans l'activité économique. Evidemment ce point n'est pas tout à fait partagé par les autorités algériennes qui continuent de soutenir que l'Etat en tant qu'agent investisseur a un grand rôle à jouer dans la définition et la mise en place d'un projet de développement économique et

Bouzidi. A (1999) PP 34-35.

social national pour faire face aux effets de la régression social qui a marqué la décennie 90.

Voilà dessinés à grands traits les contours de l'origine de l'intervention de l'Etat dans l'activité économique. Il est évident qu'il ne s'agit là que d'un bref aperçu présenté dans le but de rappeler l'importance du rôle joué par l'Etat dans les différentes phases de l'évolution économique et sociale de l'Algérie indépendante.

Section 2 : Population active, emploi et chômage.

1- Population active

Toute analyse de la population active doit nécessairement passer par l'explication de trois éléments qui concourent directement ou indirectement à la détermination de son volume et de sa structure. Il s'agit en premier lieu de l'importance de la croissance de la population, ensuite de l'efficacité du système éducatif en ce sens qu'il peut, par une réduction des déperditions scolaires, atténuer les pressions sur le marché du travail et enfin du rythme de la croissance de l'économique qui permet de créer suffisamment d'emploi pour faire face à la demande additionnelle qui devenait de plus en plus importante.

Les différents recensements et enquêtes montrent que la population active a cru au cours de la période (1970-1989) à un taux qui se situe à environ 4%. Ainsi, la population active a atteint en 1988 près de 5.2 millions de personnes dont 9% de femmes contre 2.3 millions en 1966, soit un taux de croissance annuel moyen sur la période 1966-1988 de 3.8%.

Parmi la population active de 1988 (5.2 millions) plus d'un million de personnes étaient au chômage, soit 21.5% de la population active contre 16.5% en 1980. La structure de la population en chômage se présentait comme suit : 80% des inoccupés sont âgés de moins de 30 ans. Selon les deux recensements (de 1977 et 1987) les taux des « sans travail » ont augmenté en 10 ans de plus de 62% contre une croissance de la population active de 56%⁹.

⁹ Rapport d'exécution du plan annuel 1989 Conseil National de la Planification (1990)

2- Emploi

2.1- Analyse de l'offre globale d'emploi

L'analyse de l'offre d'emploi au cours de la période 1970-1989 montre une certaine irrégularité dans l'évolution de cette catégorie.

Après une période de forte création d'emploi qui s'est étalée sur la période 1970-1984, il y a eu une période (1985-1989) de fléchissement dans les créations des postes de travail due essentiellement à l'arrêt des projets d'investissements à la suite du rétrécissement des sources de financement. En effet, après l'effondrement des prix des hydrocarbures en 1986 tous les programmes de développement enregistrés au titre du deuxième plan quinquennal ont été abandonnés. Pire que ça l'économie nationale est rentrée durant cette période dans une récession profonde déclenchant une série de crise la plus importante est celle de l'endettement extérieur. Selon ces grands moments marquant la période 1970-1989 l'emploi a connu des situations de croissance soutenue et des périodes de stagnation comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3.1 Evolutions de quelques indicateurs de l'Emploi

	1970-1973	1974-1979	1980-1984	1985-1989
Taux de croissance en %	5.6	4.2	1.97	1.67
Les créations d'emploi 10 ³	290	841	692	380

Sources : élaboré par l'auteur à partir des données de l'ONS

L'analyse du tableau ci-dessus montre que la période qui a connu le plus de création d'emplois est celle qui s'étale de 1970 à 1984, c'est à dire la période des plans de développement. En effet, plus de 1.7 millions d'emplois ont été créés pendant cette période soit environ 120 mille emplois en moyenne par année. En termes de croissance annuelle moyenne, la période 1970-1979 enregistre près de 4.2% contre 2% durant la période 1985-1989. Ceci confirme ce qui a été dit plus haut, à savoir l'importance des programmes d'investissement mis en œuvre durant la décennie 70 et la première moitié des années 80.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

Le nombre d'emploi crée entre 1985 et 1989 s'élève à 380 mille emplois passant de 3.715 millions de personnes en 1984 à 4.095 millions en 1989, soit une création annuelle moyenne de 76000emplois par an. Le taux de croissance annuel moyen enregistré au cours de cette période est 1.67% reste très en deça des objectifs assignés à ce plan.

Tableau 3.2 Evolutions de l'emploi durant la période 1985-1989 en millier

	1985	1986	1987	1988	1989	1985-1989
Le niveau de l'emploi global	3840	3914	3978	4039	4095	-
Les créations d'emplois	125	74	64	61	56	380

Sources : élaboré par l'auteur à partir des données de l'ONS

Les résultats enregistrés montrent un bouleversement profond dans la dynamique de création d'emplois par rapport aux périodes précédentes. En effet, l'une des retombés de la crise mondiale dont les effets négatifs ont directement affecté la croissance économique des pays en développement, a été la baisse brutale à partir de 1985 des prix des hydrocarbures. Ceci a eu pour conséquences la réduction sensible des ressources financières de l'Algérie compromettant ainsi sérieusement les possibilités d'investissement.

Durant les deux dernières décennies la situation de l'emploi globale a connu un développement sans précédent. D'abord par un sérieux ralentissement dans la création des emplois durant la période (1990-1995) ensuite une légère reprise sur la période (1995-1999) et enfin une création massive à partir de l'année 2000 atteignant des niveaux très appréciables. Le tableau suivant montre de manière très claire cette évolution.

Tableau 3.3 L'évolutions de l'emploi global En milliers

Années	1990	1995	2000	2005	2010	2013
niveau de l'emploi global	4517	4505	6492	8044	9735	10788

Source : calculé par l'auteur à partir des données de l'ONS

2.2- L'emploi des jeunes

Selon les résultats du RGPH (1987) le nombre des jeunes âgés de 15-24 ans s'élevait à environ 4.7 millions représentant ainsi le cinquième de la population résidente d'alors.

Parmi cette population environ 1.6 millions de jeunes sont actifs ce qui représentait un taux d'activité au sein de cette tranche d'âge d'environ 34.5%, le reste était constitué d'étudiants et de femmes au foyer.

Toujours selon le RGPH(1987) le nombre des occupés est estimé à 930 000(compte tenu des femmes au foyer partiellement occupées). Ceci donne un taux d'occupation des jeunes de près de 57% ce qui implique que 43% des jeunes était en chômage.

L'examen des taux d'occupation par tranche quinquennal d'âges montre que le plus faible est recensé parmi les jeunes de 15 à 19 ans. Il était de 36.1% indiquant qu'environ 64% des jeunes de cette tranches était en chômage (voir tableau 2.4).

Tableau 3.4 Taux d'occupation par âge (En %)

	Homme	Femme	Total
15 à 19 ans	34.6	52.1	36.1
20 à 24 ans	66.3	81.6	68.3
15 à 24 ans	55.4	74.1	56.3

Source : RGPH (1987)

Il y a lieu de signalé toujours selon le RGPH (1987) que les jeunes occupés sont concentrés dans les secteurs du BTP et de l'agriculture qui ne demande pas une haute qualification.

Ce constat rapide des données montre que la dégradation de l'emploi durant cette période à touché plus particulièrement les jeunes de 16 à 24 ans. Cette situation a été, dans le temps, aggravée par la demande pressante des jeunes alimentée par :

- ✓ un accroissement démographique élevé ;
- ✓ une déperdition élevée enregistré au niveau du système éducatif ;
- ✓ une inadéquation relative de l'emploi et de la formation.

Devant cette situation et pour faire face à la détérioration du marché du travail et l'urgence de la situation un programme d'emploi des jeunes a été lancé à partir de 1988.

Ce programme visait l'insertion d'environ 100 mille jeunes dont 60mille des emplois permanents et temporaire et 40 mille pour des formations devant à terme déboucher sur des emplois réels.

Pour l'année 1988 les différents projets de ce programme ont bénéficier d'un financement de près de 1.6 milliard de dinars sur les fonds des collectivités locales, des budgets propres aux secteurs et des subventions de l'Etat. L'examen des études effectuées après ce programme montre tous que ce dernier n'a pas atteint les résultats escomptés. Ceci est dû, d'un côté, à la mauvaise conjoncture dans laquelle il s'est inscrit, et d'un autre côté au fait qu'il n'a pas bénéficiait, de la part des responsables d'alors, de l'attention et du suivi nécessaire pour un programme de ce type. signalons enfin que ce type de projet tient toujours une place de choix dans les promesses faites par les différents gouvernements.

2.3- L'emploi féminin

La situation de l'emploi féminin dans la période considérée présentait incontestablement des signes préoccupants. En effet, l'examen des résultats du RGPH (1987) nous incite à formuler les remarques suivantes :

- ✓ Sur une population féminine résidente qui dépassait les 11millions de personnes seulement 425 mille femmes avaient un emploi. Soit un taux brut d'occupation de 3.2% ;
- ✓ Sur une population occupée s'élevant à plus de 4.1million de personnes, les femmes représentaient 10.2%. Ce taux est très faible compte tenu du poids de la population féminine dans la

population totale et des caractéristiques propres à cette population (jeunesse, instruction etc.) ;

- ✓ L'une des caractéristiques dominante de l'emploi féminin est la jeunesse de sa composante. En effet, plus de 30% des femmes occupées ont moins de 30 ans. La structure des femmes occupées selon la situation matrimoniale se présente comme suite : plus de 50% des femmes occupées sont célibataires et seulement 28% sont mariées. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle une bonne partie des femmes abandonnent leur emploi dès leur mariage au profit de leurs foyers ;
- ✓ La deuxième caractéristique importante de l'emploi féminin est le niveau d'instruction. Sur l'ensemble des femmes occupées près de 25% sont hautement qualifiées, 60% ont une qualification quelconque et seulement 20% sont sans qualification ;
- ✓ Par secteur d'activité, les données montrent que les trois quarts des femmes occupées sont concentrées dans le secteur tertiaire, dans l'enseignement et la santé.

2.4- L'emploi informel

Les travaux effectués dans beaucoup de pays sur le secteur informel (ou secteur non structuré) avaient pour but de développer ce secteur afin qu'il puisse absorber l'excédent de main d'œuvre surtout que le secteur moderne devient de pourvoir pour tous les demandeurs des emplois stables et rémunérateurs.

Toutefois, les études qui s'intéressent à ce champ d'investigation se heurtent, en général, à des problèmes surtout d'ordre méthodologique. En effet, l'absence d'une définition communément acceptée et l'imprécision des définitions retenues ont été un vrai obstacle devant la compréhension de ce secteur important.

Par ailleurs, on signale qu'en Algérie durant la période (1970-1989) aucune enquête sur le secteur informel n'a été entreprise malgré le rythme

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

auquel se développait ce secteur. Cette situation que l'on peut qualifié de floue a davantage contribué à la méconnaissance de ce secteur.

Il faut souligner qu'actuellement la question du secteur informel est beaucoup mieux traité en ce sens qu'elle a commencé depuis un certain nombre d'années recevoir une attention toute particulière de la part des responsables politiques et économiques. Ceci est dû au fait que le volume de ce secteur est devenu tellement important qu'il est impossible de l'ignorer. On parle de près de 40% de son poids dans l'activité économique. Dans ce contexte global la dynamique de l'emploi informel est selon Adair et Bellache (2012) résulte d'un double flux de main d'œuvre : l'accès directe (sans emploi antérieur) et le transfert en provenance du secteur formel.

Section 3 : Revenu par habitant, santé publique et éducation

Cette section traitera, de manière succincte, de trois concepts essentiels pour saisir la situation économique et sociale de la période 1970-1989 : Il s'agit de l'évolution du revenu par tête, de la santé publique et de l'éducation qui constituent, à notre avis, des éléments important de la stratégie de développement envisager par les responsables politiques d'alors.

1- Revenu par habitant

L'évolution du revenu par habitant a connu durant les trois dernières décennies des phases de fortes augmentations et d'autres de régressions parfois drastiques. Le tableau suivant donne quelques points de repère de l'évolution de cet indicateur.

Tableau 3.5 L'évolution du revenu par habitant En \$

Années	1970	1980	1989	1990	2000	2010	2014
Revenu/habitant (\$)	354	1770	2191	2383	1753	4473	5490

Source : publication Banque Mondiale et du Kushnirs organisation (fr.kushnirs.org).

Ces données montrent que le revenu par habitant était en constante progression jusqu'à 1985 dû en grande partie à l'amélioration des revenus des hydrocarbures et aussi à une croissance soutenue qui s'est étalée de 1970 à 1985.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

L'évolution du revenu par habitant a connu un fléchissement durant les trois années 1987, 1988 et 1989. Ceci était la conséquence directe de l'effondrement des prix des hydrocarbures. D'ailleurs les chiffres dont nous disposons montrent que cette chute a duré même au delà de cette période et pendant toute la décennie des années 90.

Tableau 3.6 Taux de croissance annuel moyen du revenu par habitant En %

Périodes	1970-1979	1980-1989	1990-2000	2000-2010	2010-2014
Tx croissance (%)	17.46	2.16	-3	9.82	4.18

Source : Calculé par l'auteur à partir des données du Kushnirs (2013)

Ce tableau montre de manière très claire le grand bond qu'a fait le revenu par habitant en Algérie durant la période 1970-1984. Ceci s'explique par l'effort qu'a fait l'économie algérienne durant cette période en matière d'investissement et de création d'emploi. D'ailleurs ces chiffres doivent être lus en même temps avec ceux de l'emploi. En effet, pendant la période antérieure à l'année 1970 le taux de chômage était très élevé et aussi l'activité économique n'était pas très dynamique ce qui s'est traduit par un revenu global faible pour faire face à une population en pleine croissance démographique.

A partir de 1987-1997 le revenu par habitant a connu des fluctuations très volatiles perdant parfois plus de 1000 \$ en l'espace de quelques années.

Ce n'est qu'à partir de 1998 que le revenu par habitant commence à connaître une croissance positive : soit 3.5% (1997-1998), 1.7% (1998-1999) et 0.8% (1999-2000). Entre les années 2000 et 2010 le taux de croissance annuel moyen du revenu par tête en termes réels est de -3.3 %.

Il faut signaler, cependant, que les fluctuations enregistrées représentent une caractéristique commune pour, pratiquement, tous les pays ayant connu des systèmes économiques centralisés. Le problème réside dans le fait que dans ces systèmes le revenu réel est masqué par l'intervention de l'Etat qui prend, en général, la forme d'une large subvention de la consommation et une fixation administrative des prix. Néanmoins, le cas algérien présente une certaine particularité dans la mesure où, en plus des problèmes cités, son économie est particulièrement dépendante des aléas du marché des hydrocarbures, ce qui la rend instable pour

entreprendre un processus de développement durable. Pour éviter ce type de problèmes, il est généralement recommandé de diversifier leurs sources de financement par : la création d'un climat propice à l'investissement étranger et le développement d'un marché de capitaux assez performant.

L'évolution des indicateurs de santé et d'éducation constitue aussi un indicateur mesurant le développement économique et social d'un pays et donne par la même occasion une certaine image du degré d'effort consenti afin d'améliorer le niveau de vie de la population.

2- Santé publique

Les gouvernements des pays du tiers monde et les experts du développement ont souvent accordé une faible priorité à l'amélioration de la santé publique. Dans pratiquement tous les pays, le ministère de la santé est l'un des plus mal servi dans l'affectation globale du budget de l'Etat.

Toutefois, la tendance s'est partiellement inversée au cours des trois dernières décennies. Dans les années 70, la relation entre la santé et le développement a suscité un intérêt accru du fait de l'attention portée aux stratégies de développement fondées sur l'équité, puis en raison des inquiétudes provoquées par le ralentissement de la croissance économique dans les années 80 sur la santé des enfants, notamment en Afrique. Toute la période a été marquée par un renforcement de l'opinion selon laquelle les dépenses de santé constituent, comme celle de l'éducation, des investissements dans le capital humain.

Le rapport entre la santé et le développement joue dans les deux sens. Le développement économique conduit à une amélioration de l'état sanitaire lequel contribue à l'essor de l'économie. Cependant, la politique de santé ne peut pas compter sur le seul développement pour réduire la morbidité et la mortalité et il faut donc en-gager, aussi, des politiques spéciales de nutrition, de prestation sanitaire et d'assainissement du milieu.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

Tableau 3.7 Quelques Indicateurs démographiques et de santé

	Taux de natalité /1000	Taux de mortalité/1000	Espérance de vie à la naissance	Nombre d'habitant/médecin	Taux de mortalité infantile/1000
1980	44	12	57.5	2193	98
1985	40	10	62.5	1654	72
1990	34	7	66	1063	61
2000	19.36	4.59	72.5	786	36.9
2010	24.68	4.37	76.3	559	23.7
2014	25.93	4.44	77.2	511	22.0

Source : fait par l'auteur à partir des données de l'ONS et le ministère de la santé.

Ainsi, le taux de natalité a été divisé par deux. Il en est de même pour le taux de mortalité brute et le taux de mortalité infantile. Alors que l'espérance de vie à la naissance était de 57.5 ans en 1980, elle est passée à plus de 70 ans en 1999.

L'Algérie a bénéficié d'un état sanitaire assez positif relativement à beaucoup d'autres pays en voie de développement. En effet, comme le montre le tableau ci-dessus, tous les indicateurs de santé enregistrent une nette amélioration durant toute la période étudiée. Nous signalons à ce niveau que la gratuité de la médecine a eu des effets positifs sur l'amélioration de la situation en matière de santé publique. Ceci ne va pas sans dire quelques mots sur les inconvénients de ce type de gestion de la santé publique notamment le gaspillage des ressources dans ce secteur et le manque d'efficacité. Mais à notre avis vu la situation dans laquelle le colonialisme a laissé la population algérienne et vu la pauvreté extrême de cette dernière le passage par la médecine gratuite était inévitable pour éviter d'avoir sur les bras une population malade et une proie facile aux épidémies.

Toutefois il faut signaler que depuis un certain nombre d'années, au-delà des données quantitatives qui viennent d'être citées, la qualité des soins et l'état des infrastructures sanitaires, qui sont majoritairement publiques, ont connu un net recul par rapport à l'élan enregistré durant la première moitié des années 80. Ceci

s'explique généralement par un rétrécissement du rôle de l'Etat dans cette activité, dû à la conjugaison de deux facteurs. D'abord la réduction des ressources de l'Etat suite à la chute des prix des hydrocarbures sur le marché mondial durant la deuxième moitié des années 80. Ensuite, les conditions d'application du programme d'ajustement structurel entamé depuis 1994 qui renferme entre autres choses le recul de l'Etat des activités qui peuvent être assurées par le secteur privé.

3- Education

3.1- Enseignement et scolarisation

Dans le monde entier, les gens croient aux effets bénéfiques de l'éducation pour eux et leurs enfants. Il existe à cela au moins trois raisons :

- ✓ La foi dans l'importance de l'éducation se base sur un argument solide à savoir la corrélation étroite entre la formation et le revenu tant au niveau individuel que collectif ;
- ✓ L'éducation permet d'acquérir au sein de la société une certaine notoriété sociale aussi importante que le travail lui même ;
- ✓ L'éducation constitue un facteur majeur dans la formation du capital humain nécessaire pour l'augmentation de la productivité des facteurs et donc, pour la croissance économique.

L'Algérie a réalisé une progression remarquable dans le domaine de la scolarisation. En effet, héritant, au lendemain de l'indépendance, d'une situation catastrophique en matière d'éducation, l'Algérie a consenti d'énormes efforts visant la scolarisation de l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école et l'encouragement de l'alphabétisation progressive des adultes. Cet effort a été maintenu à un rythme soutenu pendant plusieurs années. Malheureusement, des signes d'essoufflement apparaissent depuis quelques années, se traduisant par des taux de déperdition scolaire, de plus en plus important et un chômage inquiétant des sortants du système éducatif sans omettre de signaler la qualité de l'enseignement dispensé. Le tableau de la page suivante résume l'évolution du secteur éducatif durant les trente dernières années.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

Tableau 3. 8 Indicateurs d'éducation

	Taux de scolarisation en %	Dépenses d'éducation en % du PIB	Nombre d'élève par enseignant
1979/1980	78	7.8	32
1984/1985	82	8.5	29
1989/1990	85.9	5.5	27
1999/2000	86.5	4.5	28
2014/2015	98.49	4.3	25

Source : fait par l'auteur à partir des données de l'UNESCO et du ministère de l'éducation

La lecture des grands indicateurs du secteur de l'éducation nationale relève au moins deux faits saillants. Le premier concerne l'évolution de la part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB qui semble être en nette régression depuis 1980. Ce qui explique largement les difficultés auxquelles est confronté ce secteur qui se traduisent généralement par des taux d'échecs et de déperdition assez élevés et d'une qualité du produit en deçà d'un certain niveau moyen réalisé au niveau des pays membres de l'UNESCO.

Le deuxième fait concerne le taux de scolarisation qui a atteint un niveau acceptable 86.5% en 1999 mais il montre en même temps qu'il reste quand même près de 15% des enfants en âge d'aller à l'école sans instruction, ce qui est excessif après plus de 40 ans d'indépendance.

Enfin, le nombre moyen d'élève par enseignant qui, pour un pays en développement, paraît tout à fait correct, cache une réalité assez importante relative à l'existence d'un nombre très élevé d'enseignants vacataires parmi l'ensemble des enseignants évoluant à tous les niveaux d'enseignement. La présence de fortes proportions d'enseignants vacataires est toujours synonyme de précarité de l'enseignement. Il faut ajouter à cela des infrastructures insuffisantes et mal adaptées, surtout durant cette dernière décennie suite aux problèmes politiques dont souffre le pays.

3.2- Capital humain

Il serait peut être utile de rappeler à ce niveau que **le capital humain**, facteur déterminant de la croissance et du développement économique et social d'un pays, n'est rien d'autre que le fruit d'une politique sérieuse et intelligente d'éducation et de santé publique.

Le capital humain regroupe diverses notions associées aux différents niveaux d'analyse dans lequel ce concept est utilisé. On doit son origine aux théoriciens du capital humain qui, dans les années soixante et soixante-dix, ont jeté les bases de ce que l'on appelle aujourd'hui l'approche micro-économique du capital humain.

Parallèlement à cette approche micro-économique, l'approche agrégée, qui s'est développée avec l'apparition des nouveaux modèles de la croissance économique dans les années quatre-vingt, parle d'une connaissance qui peut être stockée, constituant ainsi un capital humain non plus uniquement incorporé aux individus, mais reflétant l'état des connaissances d'un pays ou d'une région. L'accumulation du capital humain est dans ce contexte un moyen d'échapper à l'essoufflement de la croissance [Romer (1986), Lucas (1988)].

3.2.1- Stock de capital humain en Algérie.

Comme nous l'avons signalé plus haut, il existe différentes façons d'approcher le concept de stock de capital humain et de ce fait, plusieurs manières de l'évaluer. Pour certains, ce stock correspond au taux de scolarisation, pour d'autres c'est le nombre moyen des années d'études de la population en âge de travailler, pour d'autres encore, c'est plutôt le nombre moyen des années d'études multiplié par la population active. Mais pratiquement, toutes les études faites sur des panels de pays préfèrent utiliser le nombre moyen des années d'études soit de la population âgée de 15 ans et plus, soit de celle âgée de 25 ans et plus et ce, malgré les critiques formulées à l'encontre de cette manière d'évaluer cette variable.

Pour ce qui est du présent travail nous nous sommes contentés à l'instar de beaucoup de chercheurs dans ce domaine, d'utiliser la base de Barro-Lee (2000). Cette base a été construite par ces deux spécialistes de la théorie de croissance pour un panel regroupant 138 pays. Les variables utilisées sont le nombre moyen

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

des années d'étude dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire de la population de 15 ans et plus et de 25 ans et plus. Une quatrième variable très importante et qui concerne le nombre moyen des années d'études de la population de 15 ans et 25 ans et plus est aussi prise en considération.

Tableau 3.9 Le nombre moyen des années d'études de la population âgées de 15 ans et plus

	Primaire	Secondaire	Universitaire	Nombre moyen d'années d'études
1960	0.71	0.16	0.01	0.88
1970	1.16	0.39	0.01	1.55
1980	1.91	0.86	0.05	2.81
1990	3.05	1.58	0.11	4.74
2000	3.73	1.74	0.19	5.67
2010	4.19	2.12	0.37	6.68

Source : Base de données de Barro-Lee (2010).

En examinant ce tableau de manière sommaire, nous remarquons tout de suite le faible niveau du stock de capital humain en début de période. En effet, au début des années soixante, il était pratiquement insignifiant puisque la moyenne des années d'études accumulées par la population en âge de travailler n'a pas atteint une (01) année en moyenne soit (0,98) ans en 1960. Au niveau désagrégé on remarque que le niveau primaire détient la plus grande part alors que le niveau des connaissances correspondant est très insuffisant pour influencer de manière substantielle le niveau de qualification de la population employée.

Cela étant, dans les années qui ont suivi, la situation n'a pas cessé de s'améliorer de manière constante mais qui reste, malgré tout en deçà des niveaux atteints par d'autres pays ayant réalisé des performances particulièrement intéressantes en matière de croissance économique. Nous citons à ce titre, l'exemple de Taiwan dont le nombre moyen des années d'études de la population âgée de 15ans et plus est passée de 4.66 années en moyenne à 9.18 années en 1990.

Ceci a permis à ce pays d'avoir dans un premier temps la capacité d'absorber les technologies nouvelles comme consommateur et de passer dans une deuxième

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

étape, par le biais de l'imitation, au stade de producteur de biens industriels qui recourt massivement à l'innovation technologique.

Cela étant, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'Algérie, malgré un démarrage relativement faible dans ce domaine, elle a quand même pu réaliser un net progrès durant les trente dernières années. Elle est de ce fait au même niveau que beaucoup de pays en développement dont le prestige dans ce domaine est très connu. Nous citons à titre d'exemple l'Iran, l'Iraq, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie etc.

A mon avis l'idée initiale selon laquelle, seul l'Etat est en mesure de prendre en charge ces deux secteurs, en raison de leurs importances et aussi de leurs coûts, était correcte et on ne pouvait pas faire autrement compte tenu de la situation léguée par la France juste après l'indépendance.

Cependant, c'est plutôt la gouvernance de ces deux secteurs qui est à l'origine de leur échec en matière de production d'une force capable d'innover et de créer une dynamique économique mettant l'entreprise au cœur de ses préoccupations.

A la fin de cette troisième section il n'est pas inutile de rappeler, qu'il s'agit là d'un bref survol d'un certain nombre d'indicateurs économiques socio-économiques à même de nous fournir un aperçu concis et clair sur l'évolution de la situation économique et sociale de l'Algérie durant la période (1970-2010). Il est évident qu'il existe d'autres indicateurs aussi importants qu'on préfère traiter dans la quatrième section qui sera consacrée aux indicateurs purement économiques.

SECTION 4 : Capital physique et croissance économique

Cette section analyse les principaux agrégats de la sphère de la production facteurs qui ont influé sur les tendances longues de la croissance en Algérie durant la période 1970-1989.

Nous présenterons dans un premier point de l'évolution du produit intérieur brut (PIB) comme agrégat montrant les performances économique de l'économie algérienne et dans un deuxième point la formation brute du capital à savoir : l'évolution de l'investissement comme variable de flux et le stock de capital physique comme variable de stock.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

1- Le produit intérieur brut (PIB)

L'évolution du PIB a connu durant les trois dernières décennies d'importantes fluctuations allant d'une croissance assez élevée au cours de la période (1970-1984) à une stagnation voire récession durant la période (1986-1992). Ce n'est qu'à partir de 1995 que la croissance du PIB commence à reprendre son chemin de croissance.

Tableau 3.10 Taux de croissance annuel moyen du PIB par périodes En %

Périodes	1970-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1999	2000-2014
Taux de croissance annuel moyen du PIB	6.22	5.14	0.51	1.5	3.65

Source : Calculés par l'auteur à partir des données du PIB à prix constants (2000).

La première remarque qui se dégage à la lecture de ce tableau est la non-homogénéité du rythme de croissance observé au cours de ces différentes périodes.

En effet, durant toute la décennie recouvrant les années 70 la croissance du PIB a enregistré un taux assez élevé soit (6.22%) en moyenne par année. Ceci a été le résultat d'un vaste programme d'investissement touchant pratiquement tous les secteurs d'activité. De même, la période du premier plan quinquennal a aussi connu une croissance du PIB assez intéressante soit 5.14% en moyenne. A partir de la deuxième moitié des années 80 et après l'effondrement des prix des hydrocarbures, tous les indicateurs économiques et sociaux étaient au rouge, marquant, à notre avis, la fin d'un système basé sur l'exploitation de la rente et une mauvaise allocation et gestion des ressources.

En effet, durant la période du deuxième plan quinquennal (1985-1989) dont les programmes n'ont pas été abandonnés dès 1987 faute de ressources, le produit intérieur brut a quasiment stagné enregistrant un demi-point de croissance.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, dès 1989, l'Algérie a opté pour une nouvelle organisation de son système politique, économique et social se traduisant par l'adoption du système d'économie de marché comme mode d'organisation de l'économie nationale. Néanmoins, le passage à ce nouveau système a rencontré et rencontre toujours des résistances, ce qui s'est traduit par une régression de l'activité économique (-0.06%).

A partir de 1995 et suite aux accords avec les institutions financières internationales qui lui ont permis de connaître une situation financière moins contraignante que par le passé, l'activité économique commence à retrouver son chemin de croissance. Ceci s'est traduit par un taux de croissance annuel moyen du PIB d'environ 3.2% sur toute la période 1995-2000.

2- Investissement et stock de capital physique

2.1- Investissement

Nous savons maintenant que l'économie algérienne a bénéficié d'un vaste programme d'investissement qui s'est étalé de 1967-1984 visant la mise en place d'une base industrielle à même de servir de trame pour toute l'économie dans son chemin du développement. Pour cela, les autorités algériennes de l'époque ont opté pour une politique industrielle basée sur la stratégie des industries industrialisantes.

Pour atteindre cet objectif, cinq plans de développement ont été élaborés. Le premier plan triennal 1967-1969 : son but était la mise en place des conditions nécessaires au démarrage de la planification. Le second et troisième sont des plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977). Les deux années 1978 et 1979 appelées les années du près plan ont été consacrées à l'évaluation de près de 10 années de stratégie de développement.

Les principales conclusions de cette évaluation montrent que les programmes d'investissement se caractérisent par un déséquilibre dans l'allocation des investissements puisque l'industrie s'accapare de plus de 60% de l'ensemble des investissements alors que l'agriculture, les services et les secteurs socio-administratifs se sont partagé 40%. Les suggestions d'alors allaient dans le sens plus du social, faute de quoi, le pays était au bord de l'éclatement.

Ceci explique le rééquilibrage constaté dans la répartition des investissements par grands secteurs d'activité qui a prévalu durant le premier plan quinquennal. Par la suite et sous la pression de la rareté des ressources, la stratégie de développement arrêtée au début des années 70 a été complètement

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

abandonnée. Le tableau suivant montre l'effort consenti en matière d'investissement durant les trois dernières décennies.

Tableau 3.11 Evolution du taux d'investissement (En %)

Périodes	1970	1975	1980	1985	1990	2000	2010	2013
Taux d'investissement	24.9	38.8	41.2	37.5	24	20	30	33

Sources : Calculés par l'auteur à partir des données sur l'investissement ONS.

Le tableau ci-dessus (tableau 2.9) montre l'effort d'investissement qui s'est maintenu sur pratiquement les deux décennies avec un léger fléchissement durant le deuxième quinquennal. Néanmoins, tels qu'ils sont présentés, ces chiffres ne permettent pas d'apprécier correctement la situation. Il faudrait pour cela voir la structure de ces investissements ; ce qui nous éloigne de l'objet de ce travail. Par ailleurs, l'importance des ressources allouées à l'investissement ne garantit guère l'efficacité de ces investissements. Il faudrait pour cela une politique intelligente qui prend en compte l'environnement national, international ainsi que les mutations extrêmement rapides dans le monde de l'information et les nouvelles technologiques.

2.2- Stock de Capital physique

Aucune étude spécifique n'a été menée sur l'estimation du stock de capital physique en Algérie. La base de données de Nehru et Dhareshwar qui propose des séries de stocks de capital sur 92 pays sur la période 1950-1990, est notre principal point de référence.

La méthode utilisée pour obtenir une série de capital est celle de l'inventaire permanent, qui définit le stock de capital à chaque période comme suit :

$$K_t = (1 - \delta)K_{t-1} + I_t$$

où K_t représente le stock de capital à la période t , I_t l'investissement en volume en t et δ le taux de dépréciation du capital. Le stock de capital est donc compris comme l'accumulation des investissements des périodes antérieures dépréciées à chaque années à un taux constant (δ). Cette méthode suppose être connue le stock de capital initial et le taux de dépréciation.

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

En se basant sur les travaux de Nehru et Dhareshwar nous avons retenu comme stock initial celui de l'année 1969 soit (391.1 milliards de DA) proposé dans la série concernant l'Algérie. Nous avons également choisi un taux de dépréciation constant égal à 5%. Ce choix repose sur certaines études faites par le centre de développement de l'OCDE sur plusieurs pays du tiers monde dont les économies ressemblent à la notre¹⁰.

A partir de là nous avons obtenu la série suivante mesurée en milliards de dinars constants de 1989. Le tableau suivant (tableau 2.9) retrace les grandes lignes de l'évolution du stock de capital physique de l'Algérie durant la période 1970-1989. Cette série exprime l'effort consenti par l'Etat algérien pendant plus de deux décennies de politique d'investissement afin de disposer d'un capital physique facteur déterminant de la croissance économique à côté de la main d'œuvre, du capital humain etc.

Tableau 3.12 Stock de capital physique En milliard de D.A de (2000)

Périodes	1970	1980	1985	1990	2000	2005	2010	2013
Stock de capital	400	811	1124	982.5	971.6	1313.7	1961	2360

Source : Calculé par l'auteur selon la méthode de l'inventaire permanent

Conformément au profil d'investissement, on peut distinguer deux grandes phases de l'évolution du stock de capital : période de forte croissance pendant toute la période des années 70 et la première moitié des années 80 (1970-1984) puis une période de très faible croissance voire réduction durant la période 1985-1989.

Le tableau 2.9 reprend l'évolution de la formation du stock de capital durant la période 1970-1989 en termes de taux de croissance annuel moyen :

Tableau 2.13 Taux de croissance du stock de capital par grande période (En %)

Périodes	1970-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1999	2000-2013
Taux de croissance	6.6	7.42	3.98	-0.03	7.07

Source : Calculé par l'auteur

¹⁰ Voir à cet effet les publications de l'OCDE « Série croissance à long terme ». OCDE (1997).

Chapitre 3 : Analyse Rétrospective de la Situation Economique et Social en l'Algérie 1970-2014

La période qui a connu le taux de croissance le plus élevé du stock de capital est celle allant de 1980 à 1984 avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 7.42%, il s'agit là du programme du premier plan quinquennal où d'importants investissements ont été consentis. Ceci a été possible grâce l'embellissement financière qu'a connu l'Algérie avec la flambé des prix des hydrocarbures à partir de 1979 ce qui est souvent qualifié par les pays occidentaux du deuxième choc pétrolier.

Cependant, cette situation n'a pas duré longtemps. En effet, dès 1986 un contre choc pétrolier a eu des effets néfastes sur le niveau général des prix du pétrole. C'est ainsi, que les prix des hydrocarbures sont passés de 40 \$ à moins de 10\$ par baril. C'est ce qui explique le fléchissement des investissements durant la période 1985-1989. Cette période est celle qui a connu le taux de croissance du stock de capital le plus faible durant toute la période considérée soit, environ 3.98% en moyenne par année.

Conclusion

Au terme de ce chapitre consacré à une analyse rétrospective de l'évolution de la situation économique et sociale durant la période 1970-2014 nous pouvons dire que l'Algérie a connu depuis les années 70 de grandes mutations dans les domaines politique, économique et sociale.

En effet, sur le plan politique l'Algérie a effectué une grande transition à partir de 1989 en optant pour un système politique consacrant le multipartisme comme mode de gestion politique. Ce choix implique forcément un changement sur plan économique qui s'est traduit par une transition d'une économie complètement administrée vers une économie de marché.

Durant plus de quatre décennies le volume de l'emploi crée a été multiplié par 5 passant de 2 millions d'emplois en 1970 à plus de 10 millions en 2014. Ceci s'est traduit par une réduction spectaculaire du taux de chômage qui ne dépasse pas en 2014 les 10% de la population active.

Le niveau de vie lui aussi a connu une nette amélioration. En effet, le revenu moyen par tête est passé de 354 \$ en 1970 à plus de 5490 \$ en 2014. La santé et l'éducation ont été les deux secteurs qui ont connu le plus d'investissements sociaux. Pour l'éducation on peut parler une certaine réussite dès lors que le taux de scolarisation des enfants avoisine les 99% en 2015. Par contre, pour la santé les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés.

L'Algérie a investi d'énorme ressources pour créer une base économique solide lui permettant de réaliser un décollage économique faisant d'elle un pays émergent. Cet objectif n'a toujours pas été atteint malgré les efforts consentis en matière d'organisation et d'investissement en capital physique et en capital humain.

Cette situation inconfortable dans laquelle se trouve l'Algérie se traduit par un manque d'efficience et de compétitivité. Cette inefficience est due essentiellement à sa transition anormalement longue qui est faite de réformes de grande envergure ensuite d'arrêt brusque puis une reprise des réformes et ainsi de suite. Ce qui fait que le système économique algérien se trouve presque tout le temps en situation d'instabilité qui ne lui permet pas d'offrir les conditions de sécurité financière et judiciaire nécessaire engendrer une dynamique des investissements.

Chapitre 4

Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Introduction

La dernière étape de notre travail consiste à faire une analyse chiffrée de l'évolution du niveau de vie et du bien être économique en Algérie durant les deux dernières décennies qui correspondent à ce que l'on appelle la période de transition économique. Comme nous l'avons souligné dans l'introduction générale, depuis plusieurs années déjà le revenu par tête ne constitue plus un bon indicateur du niveau de vie dans une nation.

Pour mesurer le bien être économique dans un pays il faut recourir à des analyses plus fines et aller à un niveau plus désagrégé de l'information. En effet, la croissance du PIB par tête est un indicateur trop agrégé pour saisir de manière plus précise la réalité complexe que requière ce type d'analyse.

Néanmoins, ce type d'exercice, à savoir l'étude du niveau de vie et du bien être économique d'une nation en mobilisant des indicateurs autre que le revenu ou le produit par tête, est possible, puisque plusieurs pays le font en l'occurrence les pays de l'OCDE, à condition que le système de comptabilité nationale s'adapte à une telle exigence.

Nous savons depuis Osberg (1985) que la mesure du bien être économique est bâtie sur quatre grands indices : consommation, accumulation, inégalité et insécurité. Les premières applications de cette approche ont été faites sur le Canada Par Osberg et Sharpe en 1998 et pour les Etats-Unis par les mêmes auteurs en 1999 ensuite l'expérience a été généralisée à l'ensemble des pays de l'OCDE.

Nous avons été tentés d'appliquer le même type d'analyse au cas de l'Algérie mais parce que notre système statistique ne permet pas de produire un certains nombre d'indicateurs nous nous limitons au traitement d'une partie de ces indicateurs.

Ainsi, nous avons organisé ce chapitre autour de trois sections. Dans la première section on analyse les flux de consommation à travers le traitement des données des trois dernières enquêtes des dépenses de consommation et du niveau de vie et aussi à travers l'estimation de la fonction de consommation au niveau national. La deuxième section traitera de la question de la pauvreté, l'inégalité et le développement humain et enfin la troisième section sera consacrée au problème de l'emploi et du chômage.

Section 1 : Analyse de la consommation des ménages

Améliorer le niveau de vie des populations est l'objectif ultime de l'activité économique et sociale quelque soit la société dans laquelle on se trouve. Le niveau de la consommation peut être considéré comme un indicateur révélateur du niveau de vie d'une société. De ce point de vue beaucoup d'économistes soutiennent que l'analyse du niveau de vie se ramène presque toujours à l'analyse de la consommation stricto sensu.

A notre avis ce point de vue est très discutable. En effet, on ne peut ramener le niveau de vie d'une population au seul niveau de consommation il existe bien d'autres indicateurs important tels que le revenu disponible, le taux de chômage, les prix etc. et d'autres facteur qui relève du long terme telle que la croissance économique.

Nous focaliserons notre attention sur l'analyse de l'impact de la transition sur la consommation des ménages au cours des deux dernières décennies. Pour ce faire nous avons opté pour deux niveaux d'analyse. Le premier se veut désagréger dans lequel on examinera la question de la consommation des ménages à travers l'exploitation des enquêtes **des dépenses de consommation des ménages et niveau de vie**. Par contre le deuxième niveau est plutôt macroéconomique puisqu'il s'agit de faire une analyse économétrique de la fonction de consommation agrégée.

1- Analyse désagrégée de la consommation des ménages

L'office National des Statistiques (ONS) a réalisé depuis l'indépendance cinq enquêtes décennales sur la consommation des ménages. La première en (1967/1968), la deuxième en (1979/1980), la troisième en (1988/1989), la quatrième en (2000/2001) et la cinquième en (2011). Ces enquêtes ont porté sur des échantillons représentatifs de la population toute entière. La dernière enquête a porté sur un échantillon de 12150 ménages.

C'est sur la base des trois dernières enquêtes nationales qu'on essayera d'apprécier l'évolution du niveau de consommation et par là même le niveau de vie des ménages algériens.

1.1- Niveau de vie et dépense des ménages

L'analyse du niveau de vie est fondée d'un point de vue théorique sur le traitement des données relatives aux revenus des ménages. Mais en raison de certaines difficultés qui ne sont pas propres aux données algériennes, les spécialistes préfèrent travailler sur la dépense totale pour éviter les problèmes liés à la sous estimation des revenus déclarés.

L'un des avantages du choix de la dépense totale des ménages comme indicateur est sa capacité de renseigner sur le degré de satisfaction que procure la consommation des bien et services. Ceci peut être une bonne approximation de la mesure du niveau de vie qu'on cherche à déterminer.

Sur le plan méthodologique il est souvent conseiller d'utilisé la dépense annuelle moyenne per capita plutôt que la dépense annuelle moyenne par ménage. La dépense per capita élimine l'effet de taille des ménages. En effet, les ménages à taille importante se distinguent par leurs niveaux importants de dépenses sans que cela profite en niveau de vie aux membres de ces ménages.

Ceci dit, pour mieux apprécier l'évolution du niveau de consommation en Algérie nous utiliserons successivement : les dépenses annuelles totales, les dépenses annuelles per capita, les dépenses par quintile et les dépenses par déciles.

1.2- Dépenses annuelles globales

Les dépense globales de consommation des ménages algériens sont estimés à environ 4490 milliards de D.A en 2011 contre 1531 milliard en 2000 et seulement 207 milliard de D.A en 1988. A prix courant ces dépenses ont été multipliées par 7 durant la période (1988-2011) et ils ont presque triplé durant la décennie (2000-2011). Le tableau suivant résume cette évolution.

Tableau 4.1 Evolution des dépenses globales des ménages En milliard de D.A

Périodes	1988	2000	2011
Dépenses globales des ménages	207	1531.5	4489.5

Source : ONS enquêtes sur les dépenses de consommation 1988, 2000, 2011

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

La répartition de ces dépenses par dispersion a gardé presque le même rythme d'évolution avec cependant une légère supériorité de l'urbain sur le rural. Le tableau 4.2 montre de manière très claire cette situation.

Tableau 4.2 Evolution des dépenses globales par dispersion En milliard de D.A

	1988		2000		2011	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Urbain	109	52.6	995.6	65	3194.1	71.1
Rural	98	47.4	535.8	35	1295.4	28.9
Total	207	100	1531.5	100	4489.5	100

Source : ONS

Ce tableau montre la dynamique du déséquilibre des dépenses des ménages en faveur de l'urbain par rapport au rural. En effet, en 1988 les dépenses des ruraux représentaient (47.4%) du total des dépenses, en 2000 elles ne représentaient que (35%) et enfin en 2011 elles ont été réduites à environ (29%) seulement.

Cette situation s'explique soit par un recul du niveau de vie dans les zones rurales soit par une réduction de la population rurale poussée vers l'exode par une situation économique et sociale difficile. C'est pour cela qu'il serait plus intéressant d'examiner plutôt les dépenses par tête que les dépenses globales.

1.3- Les dépenses annuelles moyennes par tête

Pour mieux saisir la situation de la consommation des ménages les spécialistes recommandent souvent d'utiliser les dépenses par tête car ces derniers constituent un indicateur fiable et proche de la réalité. Le tableau suivant (4.3) nous donne l'évolution de cet indicateur au niveau national et par strate géographique.

Tableau 4.3 Dépenses annuelles moyennes par tête et par strate géographique

	1988	2000	2011
	Valeur en D.A	Valeur en D.A	Valeur en D.A
Urbain	9884	55718	131231
Rural	7967	41846	104660
Nationale	8873	49928	122274

Source : Enquêtes des dépenses de consommation 1988, 2000, et 2011 ONS.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Utiliser les données du tableau (4.3) telles qu'elles sont va nous donner une fausse évaluation du niveau de consommation par tête car ces données sont à prix courants. Pour neutraliser l'effet de l'inflation on doit déflater ces données par l'indice des prix à la consommation (IPC). Nous allons utiliser la séries des IPC base 2000. Pour les trois années qui nous intéressent les données sont données dans le tableau suivant :

Tableau 4.4 Indice des prix à la consommation Base 2000

Année	1989	2000	2011
IPC	18.69	100	148.4

Source : ONS

En utilisant ces indices dans la déflation des données du tableau (4.3) on obtient les résultats contenus dans le tableau suivant qui sont exploitables et renseignent mieux sur le niveau de la consommation par tête et par strate géographique.

Tableau 4.5 Dépenses annuelles moyennes par tête et par strate géographique Dinar 2000

	1988	2000	2011
Urbain	52884	55718	88431
Rural	42627	41846	70525
National	47475	49928	82395

Source : Calculé par l'auteur à partir des données de l'ONS

L'analyse de ce tableau montre que la consommation par tête a pratiquement stagné durant la décennie (1989-2000). En effet, le taux de croissance annuel moyen de cet indicateur est estimé à environ (0.45%). Durant la deuxième décennie la situation s'est nettement amélioré en enregistrant une croissance annuelle moyenne d'environ (4.6%).

Ceci confirme notre hypothèse de départ selon laquelle les premières de la transition se caractérisent toujours par une détérioration du niveau de vie de la population et on assiste par la suite à une reprise graduelle qui corrige progressivement les effets négatifs de la libéralisation et des politiques de stabilisation.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Il est évident que l'Etat a joué un rôle déterminant pour atteindre ce résultat à travers les transfères importants qu'il a consenti pour faire face au faible niveau de consommation enregistré durant la décennie (1990-2000). Mais cet effort de l'Etat n'occulte en aucun cas la tendance générale à l'amélioration la consommation par tête enregistré durant cette période.

Par strate géographique la situation est la même dans ses grandes tendances que celle enregistré au niveau national. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen de la consommation dans la zone urbaine durant la décennie (1988-2000) est de (0.47%) il s'agit là d'une stagnation. Durant la période (2000-2011) le taux de croissance annuel moyen est de (4.2%).

Dans les zones rurales les résultats étaient plus dramatique puisque sur la décennie (1988-2000) le taux de croissance annuel moyen de la consommation par tête était négatif soit (-1.6%). Sur la période suivante (2000-2011) la situation s'est nettement améliorée en enregistrant un taux de croissance annuel moyen d'environ (4.8%).

Deux facteurs ont contribué à l'amélioration du niveau de la consommation par tête durant la décennie (2000-2011). Le premier facteur revient au fait que durant cette période on a assisté à une augmentation sans précédent des revenus des ménages. Ceci est le résultat d'abord de l'embellie financière qu'a connu l'Algérie suite aux augmentations des prix des hydrocarbure durant cette période et aussi par les pressions syndicales qui a joué un rôle important dans les négociation sur les salaires avec le gouvernement et le patronat.

Le deuxième facteur, qui sera développé dans la troisième section de ce chapitre, est incontestablement le recul net du chômage durant cette période.

1.4- Evolution des dépenses de consommation par tranche

Pour mieux saisir le comportement des différents groupes de ménages on recourt souvent à un découpage de la population en tranches égales. Quand on découpe notre population en tranches égales de 10%, on obtient ce que l'on appelle des **déciles**. Si on découpe la population en tranches de 1% on obtient des centiles, si on découpe en tranche de 20% des quintiles et enfin si c'est des tranches de 25% c'est des quartiles.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Ensuite, on classe les déciles, quintiles etc. par ordre croissant. Pour les dépenses de consommation que nous sommes entrain d'analyser dans cette section le premier décile correspond à la tranche des 10% de la population qui es la plus défavorisée et le dixième décile est celui qui correspond la tranche de la population qui est la plus favorisée. Le même raisonnement peut être retenu pour les différents découpages choisis.

1.4.1- Evolution des dépenses globales par quintile

Comme on vient de le signaler, l'analyse par quintile des données observées revient à diviser la population en cinq groupes contenant chacun 20% et qui vont par ordre croissant de la dépense. Le tableau suivant retrace l'évolution de cette dépense durant les trois dernières enquêtes de consommation.

Tableau 4.6 Evolution des dépenses globales des ménages par quintile en Milliard de D.A

	1988		2000		2011	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Quintile 1	13.6	6.6	118.5	7.8	377.3	8.4
Quintile 2	22.5	10.8	179.8	11.5	565.4	12.6
Quintile 3	30.7	14.8	242.2	15.8	740.3	16.5
Quintile 4	42.7	20.6	330.6	21.6	978.4	21.8
Quintile 5	97.9	47.2	660.3	43.1	1828.2	40.7
Total	207.4	100	1531.4	100	4489.5	100

Source : Calculé par l'auteur à partir des données des enquêtes 1988, 2000 et 2011

La lecture du tableau 4.6 montre que les dépenses des 20% des ménages les plus défavorisé ont augmenté durant les 25 dernières années de manière timide. Ainsi, en 1988 la part de ce quintile s'élevait à 6.6% passant à 7.8% en 2000 pour atteindre 8.4% en 2011. Ceci montre que durant la période considérée il n'y a pas de grandes avancées pour ce quintile.

Par ailleurs, nous remarquons que les 20% des ménages les plus aisés (quintile 5) détiennent 47.2% de la dépense totale des ménages. Cette dépense était 7 fois plus importante que celle des ménages les plus défavorisés. Néanmoins, cette

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

part n'a pas cessé de diminuer au fil des années passant de 47.2% en 1988 à 40.7% en 2011 est ce au profit des autres quintiles et principalement le premier.

Lorsqu'on considère l'évolution du volume de la dépense, la situation devient relativement différente car dans ce genre d'analyse il faut prendre les dépenses annuelles moyennes en termes constants c'est-à-dire sans l'effet de l'inflation autrement on aura une image complètement différente de la réalité des choses. A prix constants les dépenses annuelles moyennes sont données dans le tableau suivant :

Tableau 4.7 Evolution des dépenses moyennes des ménages par quintile prix 2000

	1988	2000	2011
Quintile 1	72.8	118.5	254.2
Quintile 2	120.4	179.8	381
Quintile 3	164.5	242.2	498.9
Quintile 4	228.5	330.6	659.3
Quintile 5	523.8	660.3	1231.9
Total	1110	1531.4	3025.3

Source : Calculé par l'auteur à partir des données de l'ONS

Les dépenses des 20% des ménages les plus défavorisés ont vu leurs dépenses annuelles moyennes en termes constants augmenter à un taux moyen d'environ 4.5% en moyenne par année entre 1988 et 2000.

Cette même catégorie a enregistré une croissance annuelle moyenne de ses dépenses s'élevant à plus de (7.1%) en moyenne par année durant la deuxième décennie (2000-2011).

Au niveau global la dépense annuelle moyenne a enregistré une croissance annuelle moyenne par année de (2.9%) durant la période (1988-2000) et de (6.3%) en moyenne par année durant la période (2000-2011).

1.4.2- Dépense par tête et par déciles

Nous traitons dans ce point l'évolution des dépenses annuelles moyennes par tête et par déciles. Ceci nous permettra de voir de plus près le comportement des

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

différentes catégories des ménages en matière de dépenses de consommation et déduire ainsi, les améliorations enregistrées pour les différentes tranches retenues. Le tableau 4.8 regroupe les dépenses annuelles moyennes par tête et par déciles à travers les trois dernières enquêtes sur les dépenses de consommation des ménages (1988, 2000 et 2011).

Tableau 4.8 Evolution des dépenses moyennes par tête et par déciles En D.A de 2000

	1988	2000	2011
Décile 1	12263	15839	28821
Décile 2	18807	22798	40436
Décile 3	23456	26607	48370
Décile 4	28117	32045	55369
Décile 5	32547	37231	63454
Décile 6	37780	41669	72374
Décile 7	44205	50065	82456
Décile 8	53600	57744	97229
Décile 9	69176	72723	121271
Décile 10	154799	142508	214129
Moyenne Nationale	47475	49927	82399

Source : Calculé par l'auteur à partir des données des enquêtes de consommation 1988,2000 et 2011

L'analyse de ce tableau montre que les dépenses par tête à prix constants ont pratiquement stagné durant la première décennie de la transition. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen de la dépense par tête durant la période (1988-2000) a été de l'ordre de (0.45%) en moyenne par année. Par contre, on assiste durant la période suivante (2000-2011) à une nette progression de la dépense moyenne par tête au niveau national qui s'est élevée à plus de (4.6%) en moyenne par année.

Par décile la situation durant la première décennie (1988-2000) est légèrement meilleure que celle de la moyenne nationale. En effet, le taux de croissance enregistré pour le premier décile (la tranche de la population la plus défavorisée) est de (2.6%).

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Par contre, le dixième décile (la tranche de la population la plus favorisée) a enregistré un taux de croissance annuel moyen négatif, soit (-0.07%). Cependant, la situation s'est nettement améliorée durant la décennie (2000-2011) puisque le taux de croissance annuel moyen était de l'ordre de (3.7%) en moyenne par année.

Durant l'année 1988 le rapport entre les dépenses du premier décile et du dixième décile est égal à 12.6 c'est-à-dire le niveau de dépense du décile le plus favorisé et 12 fois supérieur à celui du décile le plus défavorisé.

Cette situation s'est légèrement améliorée durant l'année 2000 puisque ce rapport est de l'ordre de 9. En 2011 le même rapport est égal à 7. Ceci explique l'amélioration progressive du niveau de vie des différentes catégories des ménages algériens et surtout l'amenuisement des inégalités entre les différentes strates de la population.

En guise de conclusion de ce premier point relatif à l'analyse de la consommation des ménages, nous remarquons que la première décennie de la transition s'est caractérisée par une stagnation du niveau de la consommation et par là même du niveau de vie de la population.

Par contre durant la deuxième décennie qui s'étale de l'année 2000 jusqu'à l'année 2011 on assiste à une nette amélioration du niveau de la consommation des ménages tant au niveau globale que par déciles. Ceci confirme notre hypothèse de départ à savoir que durant les premières années de la transition la population verra son niveau de vie stagné voir se dégrader. Ceci est le résultat logique des politiques de libéralisation des prix et la privatisation des entreprises publique.

Néanmoins, cet état de fait ne durera pas indéfiniment dès que le processus de stabilisation commence à se mettre en place progressivement la situation commencera à s'améliorer.

A notre avis, l'analyse de la consommation des ménages à travers les enquêtes sur les dépenses de consommation, ne suffit pas pour rendre compte de manière assez complète de situation en la matière. Il nous paraît important de compléter cette analyse par une étude économétrique de la consommation finale des ménages en s'appuyant sur les données issues de la comptabilité nationale. Ce type d'approche est nécessaire pour déterminer les facteurs qui agissent sur la consommation afin de définir les politiques économiques pour l'améliorer.

2- Analyse économétrique de la consommation finale des ménages

Nous cherchons à travers l'analyse économétrique de la fonction de consommation des ménages, à déterminer est-ce qu'il y-a eu un changement de comportement dans la consommation des ménages? Et particulièrement durant la période de transition (1990-2014). Pour se faire nous estimons une fonction de consommation pour deux périodes différentes. La première période est celle qui s'étend sur la période (1970-1989). Cette période correspond à la période où l'économie était complètement administrée. Et la seconde est celle qui va de (1990-2014) qui couvre la période de transition.

Pour ce faire nous analysons des données agrégées des comptes nationaux décrivant le comportement d'ensemble de l'économie ainsi que les données relatives aux comportements individuels des ménages que fournissent les enquêtes par sondage réalisées auprès des ménages.

Notre démarche consiste à présenter dans un premier temps les modèles théoriques décrivant la fonction de consommation des ménages. Nous poursuivons avec une analyse statistique des variables de la fonction de consommation et nous terminons avec l'estimation et l'analyse économétrique du modèle.

2.1- La fonction de consommation des ménages

On trouve dans la littérature relative aux théories explicatives de la consommation des ménages plusieurs fonctions ou si l'on veut plusieurs modèles. On se limitera à présenter les plus importants d'entre eux.

2.1.1- Le modèle keynésien

Il s'agit de la fameuse fonction de consommation de Keynes dont les principes sont définis dans son livre célèbre « Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie » publié en (1936). Pour cet auteur la consommation est fonction du revenu disponible. Ce modèle est aussi connu sous la théorie du revenu absolu. Mathématiquement ce modèle s'écrit :

$$C = c_0 + \alpha Y \quad (4.1)$$

Avec $c_0 > 0$ et $0 < \alpha < 1$ et où C est la consommation des ménages, Y est le revenu disponible, c_0 est appelée consommation autonome et α un paramètre désignant la propension marginale à consommer.

2.1.2- La théorie d'Ivring Fisher (1930)

L'auteur de cette théorie montre que le modèle de Keynes est insuffisant car il ne relie pas la consommation courante à la consommation future. L'essence de cette théorie consiste à montrer que le consommateur est confronté à une contrainte budgétaire intertemporelle. Son objectif est d'assurer que sa consommation actuelle et future lui assure une satisfaction optimale tout au long de sa vie.

La conclusion à laquelle arrive ce modèle est que la consommation dépend des ressources dont le consommateur bénéficiera tout au long de cette vie. D'un point de vue analytique le modèle d'Ivring Fisher s'écrit :

$$\begin{cases} \text{Maximiser } U(C_1, C_2) \\ \text{Sous contrainte } W = C_1 + \frac{C_2}{1+r} = Y_1 + \frac{Y_2}{1+r} \end{cases} \quad (4.2)$$

Où C_1 est la consommation à la période 1 (présente) et C_2 la consommation de la période 2 (future), W la richesse et r le taux d'intérêt.

2.1.3- Le modèle de Brown (1952)

Cet auteur introduit dans la théorie de la consommation un nouveau concept à savoir la consommation courante est expliquée par le revenu courant et la consommation de la période précédente. Analytiquement ce modèle s'écrit comme suit :

$$C_t = c_0 + aY_t + bC_{t-1} \quad (4.3)$$

Où C_t et Y_t sont respectivement la consommation et le revenu au temps « t », C_{t-1} est la consommation de la période précédente, c_0 la consommation autonome, a et b sont les paramètres du modèle.

2.1.4- le modèle de cycle de vie de Modigliani (1954)

Pour Modigliani la consommation "C" d'un individu quelconque est fonction de deux facteurs : de la richesse réelle et le revenu disponible réel notés respectivement : W et Y . Modigliani fait l'hypothèse que le consommateur désire lisser au maximum son niveau de consommation pendant toute sa vie.

Ainsi, il propose la fonction de consommation suivante :

$$C = \alpha Y + \beta W \quad (4.4)$$

Où α est la propension à consommer le revenu réel et β la propension à consommer la richesse réelle. L'estimation de cette fonction par Ando et Modigliani (1963) sur des données américaines a donné les résultats suivants :

$$C = 0.70Y + 0.06W \quad (4.5)$$

De manière globale à partir de la fonction (4.4) on déduit la propension moyenne à consommer à partir de l'expression suivante :

$$PMC = \frac{C}{Y} = \alpha + \beta \left(\frac{W}{Y} \right) \quad (4.6)$$

L'interprétation de ce résultat confirme l'hypothèse de Keynes selon laquelle à court terme la hausse du revenu n'entraîne pas la hausse de la consommation car la richesse ne varie pas proportionnellement à la variation du revenu. Cependant, à long terme richesse et revenu croissent de pair, le rapport (W/Y) reste constant ce qui entraîne la constance de PMC.

2.1.5- le modèle du revenu permanent de Friedman (1957)

L'hypothèse de base de Friedman consiste à supposer que le revenu réel d'un agent n'est jamais régulier, il subit tout au long de la vie des chocs qui peuvent être positifs ou négatifs. Ce qui le pousse à déduire que la relation Consommation-Revenu n'est pas en principe tout le temps stable. Pour lui il faut faire une nette distinction entre le revenu permanent de l'agent et son revenu transitoire qui provient des plus values, des heures supplémentaires, d'un héritage etc. Ainsi, Friedman définit le revenu permanent comme le revenu moyen qu'il pense percevoir pendant toute sa vie qui englobe la richesse totale anticipée et les d'intérêts. C'est ce revenu qui se dépense. Par contre, le revenu transitoire constitue la part du revenu qui sera épargnée si elle est positive et financé par emprunt si elle est négative. Sa conclusion est qu'une variation du revenu n'affectera la consommation que si elle modifie le revenu permanent.

Le modèle du revenu permanent s'écrit :

$$Y_p = aY_t + (1 - a)Y_{t-1} \quad (4.7)$$

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Où est le revenu permanent qui est une approximation par une moyenne pondérée du revenu courant Y_t et des revenus passés Y_{t-1} .

Pour Friedman les ménages consomment une part constante de leur revenu permanent ce qui donne à la fonction de consommation la forme suivante :

$$C = \alpha Y_p \quad (4.8)$$

En remplaçant Y_p par sa valeur donnée dans l'équation (4.7) on obtient :

$$C = \alpha a Y_t + \alpha(1 - a)Y_t \quad (4.9)$$

Où α est une constante qui mesure la fraction consommée du revenu permanent.

2.2- présentation des données

Avant d'estimer la fonction de consommation des ménages comme nous l'avons avancé dans l'introduction de cette section, nous allons faire une analyse descriptive des données relatives à la consommation et au revenu disponible des ménages qui constituent les arguments de notre fonction de consommation.

2.2.1- La consommation finale des ménages

A partir des données agrégées de la comptabilité nationale sur la consommation finale des ménages en Algérie nous pouvons retracer l'évolution de cet agrégat. Le tableau suivant reprend quelques années pour illustrer cette évolution sachant que nous disposons d'une série assez complète qui recouvre toute la période 1970-2014. Notre but est d'éviter d'alourdir le texte avec des tableaux assez longs.

Tableau 4.9 Evolution de la consommation des ménages prix constants 2000

	1970	1980	1990	1995	2000	2005	2010	2014
Consommation des ménages en 10 ⁹	918.9	1170.2	1609.7	1571.2	1714.2	2126.2	2736.3	3376.9

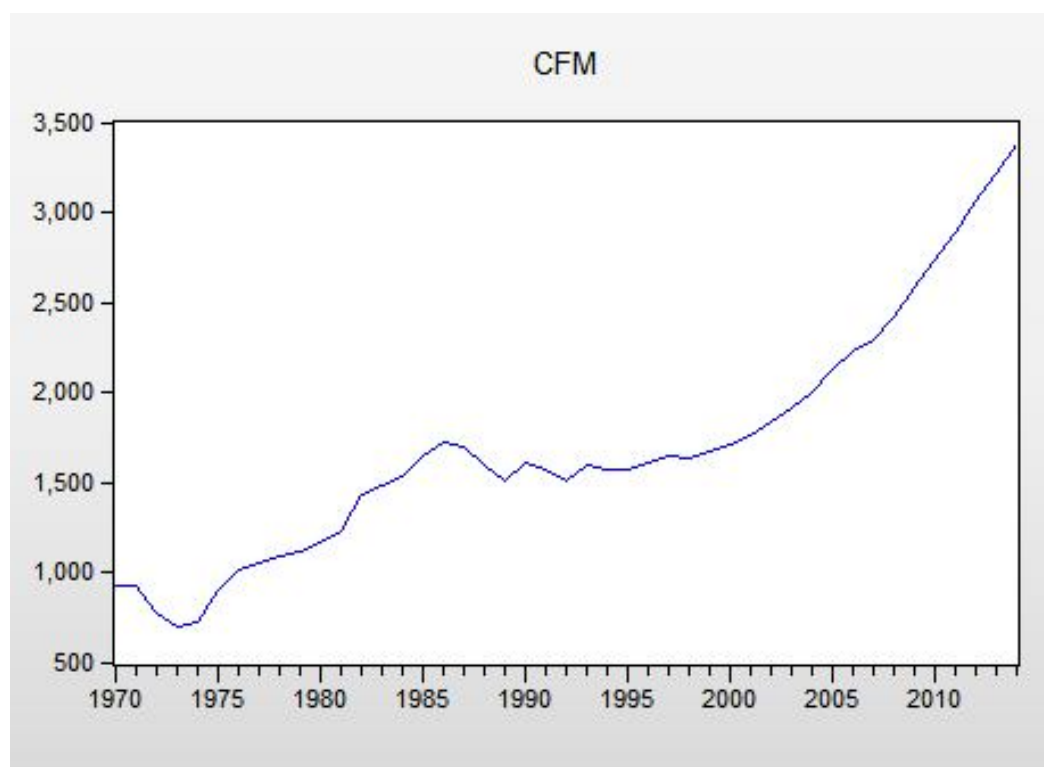
Source : ONS Données de la comptabilité nationale.

Ce tableau montre l'évolution constante de la consommation finale des ménages durant la période (1970-1990) avec un taux de croissance annuel moyen

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

d'environ (2.8%). On remarque un recul du niveau de consommation durant la décennie 90 et une reprise assez marquée durant depuis l'année 2000.

La figure suivante nous montre de manière claire les fluctuations de la consommation finale des ménages durant toute la période considérée.



Graph 4.1 Consommation finale des ménages

En effet, le graphe nous montre que la consommation finale des ménages a connu une première chute durant les années 70 avec la politique d'austérité décidée dans ces années afin de permettre la mise en place de la politique d'industrialisation.

On assiste ensuite à une reprise qui commence dès la fin des années 1970 et qui progresse pour atteindre son maximum en 1985. Une régression est observée qui débute avec la crise de la chute des prix du pétrole en 1986 et qui continue jusqu'à la deuxième moitié des années 90.

A partir de 2000 on assiste à une nette progression de la consommation finale des ménages qui enregistre durant les quinze dernières années un taux de croissance d'environ (4.82%) en moyenne par année. Ceci s'explique par l'augmentation sans précédent des revenus des ménages algériens à la suite de

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

l'augmentation des prix des hydrocarbures. Nous pensons que c'est le même phénomène qui s'est produit durant les années 80 mais avec une intensité plus grande et qui se prolonge dans le temps.

2.2.2- Le revenu disponible

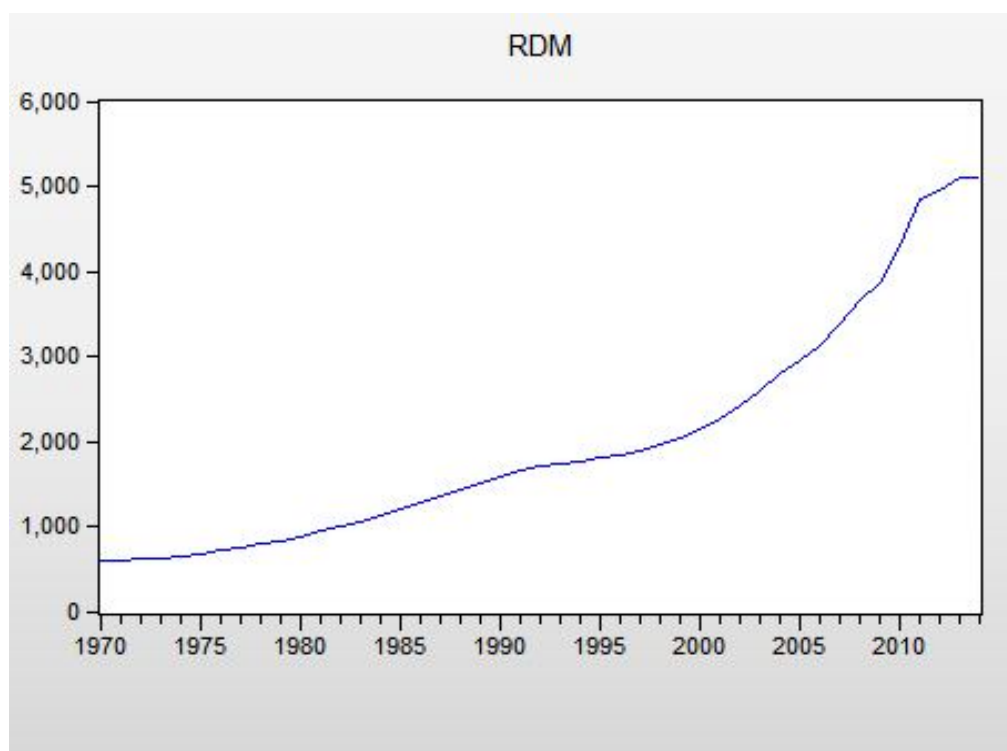
Comme nous l'avons vu plus haut le revenu disponible est depuis Keynes la variable incontournable pour expliquer la consommation des ménages. Cet agrégat a évolué en Algérie de la manière suivante :

Tableau 4.10 Evolution du revenu disponible à prix constants 2000

	1970	1980	1990	1995	2000	2005	2010	2014
Revenu disponible en 10^9 D.A	588.7	883.9	1588.7	1800.5	2144.6	2943.5	4299.2	5092.5

Source : ONS les données de la comptabilité nationale

A la différence de la consommation finale des ménages le revenu nationale n'a pas subi beaucoup de fluctuations comme le montre bien la figure 4.2. Il a été en nette progression mais constante durant toute la période considérée (1970-2014). Le revenu disponible a enregistré un taux de croissance annuel moyen d'environ (4.8%).



Graphe 4.2 Revenu disponible.

2.3- Estimation de la fonction de consommation des ménages

Nous allons estimer la fonction de consommation des ménages algériens sur deux périodes : la première (1970-1989) correspond à l'étape où l'économie était entièrement administrée et la seconde (1990-2014) couvre la période de transition. Le but est d'estimer les propensions marginales à consommée propre à chacune des deux périodes.

En fait notre objectif est simple. L'observation des économies dans le monde montre que plus le pays est développé moins est la part du revenu consacré à la consommation finale. Il s'agit là d'un des principaux indicateurs du niveau de vie.

Après plusieurs estimations le modèle qui s'ajuste le mieux aux données de consommation finale des ménages algériens est de la forme :

$$\text{Log}(cmf) = \alpha + \beta \text{Log}(rdm) + \varepsilon \quad (4.10)$$

Où cmf est la consommation finale des ménages, rdm le revenu disponible des ménages et ε le terme d'erreur. Nous utilisons dans ces équations le logarithme des variables pour réduire l'échelle de ces dernières et atténuer un certain nombre de problèmes liés à la qualité des observations.

Modèle I : La période (1970-1989)

L'estimation de l'équation (4.10) sur les 20 observations nous donne les résultats suivants :

$$\begin{aligned} \text{Log}(cmf) &= 1.35 + 0.83\text{Log}(rdm) + [\text{AR}(1) = 0.53, \text{MA}(1) = 0.82] \\ \text{adj}R^2 &= 0.92 \quad \text{DW} = 1.65 \quad T = 20 \end{aligned}$$

Les résultats de cette estimation sont acceptables puisque le modèle explique 92% du phénomène étudié le Durbin-Watson après correction du modèle montre qu'il n'y a pas d'autocorrélation des erreurs, les tests individuels (t de Student) et globale de (Fisher) sont significatifs sauf pour la constante. On accepte donc ce modèle.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Il faut retenir de cette estimation que la propension marginale à consommer est égale à 0.83 ce qui signifie que durant la période 1970-1989 plus de 83% du revenu disponible vont vers la consommation finale des ménages. Ceci montre que le niveau de consommation moyen de la population n'était pas très élevé.

Modèle II : La période (1990-2014)

L'estimation de l'équation (4.10) sur la période de transition (1990-2014) donne de meilleurs résultats statistiques et une bonne interprétation économique.

$$\text{Log}(cfm) = 2.36 + 0.66\text{Log}(rdm) + [AR(1) = 0.58, MA(1) = 0.45]$$

$$AdjR^2 = 0.98 \quad D.W = 2.06 \quad T = 20$$

En effet, le coefficient de détermination ajustée $AdjR^2$ est très intéressant puisqu'il montre que 98% de la variation totale du phénomène est contenu dans le modèle. Les tests individuels et globaux sont très significatif et enfin il n'y a pas d'autocorrélation des erreurs ($D.W = 2.06$).

Nous remarquons que la propension marginale à consommer s'est nettement améliorée durant les 20 dernières années, ce qui explique une amélioration du niveau de vie moyen des algériens par rapport à la période antérieure puisque ces derniers arrivent à épargner plus de 34% en moyenne de leurs revenus alors que pendant la période précédente la propension marginale à épargner ne dépassait pas les 17% du revenu.

Bien que cet indicateur ne suffit pas à lui seul pour expliquer s'il y'a au non une l'amélioration du niveau de vie des ménages algériens depuis l'amorce du processus de transition économique, il reste, cependant, un indice qui peut nous renseigne sur l'évolution de la consommation finale des ménages.

Nous avons essayé d'analyser dans cette première section la consommation des ménages algériens à travers deux types de données. Les enquêtes de consommation et l'analyse économétrique des données agrégées. Les deux analyses montrent que le niveau de la consommation des ménages algériens a connu depuis les années 70 une nette amélioration et que cette dernière s'est particulièrement accélérée au cours des les deux dernières décennies.

A notre avis la réorientation de l'économie de manière générale et la libéralisation commerce en particulier sont les deux facteurs qui ont eu un effet positif sur l'évolution de la consommation moyenne des ménages et l'amélioration du

niveau de vie de la population. Certes ce résultat ne fait pas l'unanimité mais il est confirmé en moyenne. Il serait intéressant d'examiner les autres éléments du niveau de vie à savoir : la pauvreté, l'inégalité et le développement humain.

Section 2 : Pauvreté, inégalité et développement humain

Nous allons examiner dans cette section l'évolution des trois autres aspects définissant le niveau de vie et le bien être économique à savoir, la pauvreté, l'inégalité et le développement humain durant les deux dernières décennies. Ces trois éléments en plus de la consommation des ménages vont en principe nous permettre de se faire une idée assez complète sur les étapes accomplies et celles qui restent à accomplir sur le chemin du développement de la société algérienne.

Ceci explique l'organisation de cette section autour de trois points. Dans le premier point on examine l'évolution de la pauvreté et des ses déterminants. Il sera question de présenter dans un premier temps l'évolution des indicateurs de la pauvreté et construire dans une deuxième étape un modèle économétrique sur la base des données de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages 2011. Le deuxième point sera consacré à l'analyse de l'inégalité par utilisation des indicateurs associés à ce phénomène et enfin le troisième point traitera de la question du développement humain en utilisant l'indice de développement humain connu surtout sous l'acronyme **IDH**.

1- La pauvreté

Nous avons présenté dans le deuxième chapitre de cette thèse un aperçu sur les théories explicatives de la pauvreté ainsi que les différents indicateurs permettant de la mesurer. Il sera donc tout à fait normal d'utiliser dans ce point le référentiel théorique ainsi défini.

Il est, cependant, important de souligner qu'il existe très peu d'études sur la pauvreté en Algérie comparativement à ce qui existe dans beaucoup de pays voisins, africains ou encore dans des pays des autres régions du monde. A notre avis ceci revient en premier lieu au manque d'enquêtes périodiques spécialisées dans les questions de la pauvreté, l'inégalité et le niveau de vie. A notre connaissance à l'exception des enquêtes des dépenses de consommation qui sont décennales il n'y a que deux enquêtes sur le niveau de vie qui ont été réalisées depuis l'indépendance. La première enquête est celle de l'ONS (1995) et la seconde

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

réalisée par le CENEAP¹ (2005) pour le compte du ministère de l'emploi et de la solidarité nationale d'alors. Par ailleurs, le ministère de la santé réalise des enquêtes MICS² avec une périodicité d'environ 6 ans mais dont l'information ne répond pas à toutes les questions soulevées par la problématique de la pauvreté et l'inégalité.

On va donc développer la question de la pauvreté en utilisant les données provenant des sources qu'on vient d'évoquer et des différentes études traitant de cette question.

1.1- Évolution de la pauvreté en Algérie

A partir des sources avancées plus haut nous avons pu construire le tableau suivant qui retrace l'évolution de la pauvreté avec ses différentes formes depuis la deuxième moitié des années 80.

Tableau 4.11 Evolution par nature de la pauvreté en Algérie En %

	1988	1995	2000	2005	2011
Pauvreté extrême (1.07\$/J) ou 10940 D.A/ an	3.6	5.7	0.8	0.6	-
Très Pauvres (1.45\$/ J) ou 14820 D.A/ an	8.1	14.1	3.1	2.7	-
Pauvres (1.67 \$/ J) ou 18190 D.A/ an	12.2	22.6	12.1	5.7	5

Source : enquêtes consommation 1988, 2000 et 2011. Enquête LSMS 1995 et 2005.

Ce tableau montre bien que depuis les années 90 on assiste à un recul régulier et soutenu de la pauvreté sur toutes ses formes. Il y a, cependant, lieu de souligner l'augmentation du taux de pauvreté entre 1988 et 1995 due essentiellement aux différents changements qu'a connus l'économie algérienne durant cette période.

1.1.1- Pauvreté extrême

La pauvreté extrême a substantiellement augmenté entre 1988 et 1995. En effet, Cette forme de pauvreté est passée de 3.6% à 5.7% de la population total. Cette situation est due comme on l'a déjà avancé dans l'analyse de la consommation

¹ Enquête sur le niveau de vie et la mesure de la pauvreté appelée aussi enquête LSMS (Living Standard Mesurment Survey) réalisée par le centre d'études et d'analyse pour la planification (CENEAP).

² MICS : Multiple Indicators Closter Survey.

des ménages, au processus de libéralisation des prix et surtout à l'augmentation du chômage suite à la privatisation et à la fermeture des entreprises publiques en faillites.

Entre 1995 et 2000 la situation s'est nettement améliorée puisqu'on passe de 5.7% à 0.8% de la population se trouvant dans une extrême pauvreté soit la part de la population vivant avec moins de 1.07\$ par personne et par jour. La tendance à la baisse a continué pour arriver au taux de 0.6% en 2005 ce qui laisse penser que l'irradiation de la pauvreté extrême est un objectif réalisable.

1.1.2- Les très pauvres

Les pauvres sont les personnes qui vivent avec un revenu journalier égal ou inférieur à 1.45 \$. On remarque la même tendance que celle de la pauvreté extrême jusqu'à 2005 où elle atteint 2.7% de la population. Il faut signaler, cependant, qu'en termes de nombre de personne cette dernière est plus importante. En effet, pour cette catégorie de pauvre on comptait 850 mille personnes en 1988 ensuite 1.6 million en 1995 pour reculer à 930 mille en 2000 et 888 mille en 2005.

1.1.3- Les pauvres

La catégorie des pauvre selon la définition du PNUD est celle qui vie avec 1.65 \$ au moins par jour. Au départ c'est-à-dire en 1988 la population formant cette catégorie représentait environ 12.2% de la population ce qui est déjà important. Mais on a assisté à une dégradation de la situation passant en 1995 à plus de 22.6% du total de la population. En l'an 2000 la situation commençait à s'améliorer puisqu'on revient à 12.2% et ensuite à 5.7% en 2005 pour s'établir en 2011 à environ 5% selon l'enquête des dépenses de consommation des ménages 2011.

Ces résultats montrent comme on l'a déjà supposé à savoir que les premières années de la transition se caractérisent par une montée spectaculaire de la pauvreté à cause de la politique de libéralisation et privatisation qui sont nécessaire pour rompre le modèle de l'économie administrée.

Néanmoins, il est tout à fait normal de remarquer que le cas algérien est spécifique dans la mesure où l'importante augmentation des revenus de l'Etat suite à l'augmentation des prix des hydrocarbures à contribué fortement à la réduction de la pauvreté. On verra dans la suite de ce chapitre comment l'Etat à mené sa politique de lutte contre la pauvreté.

1.1.4- La pauvreté par strate géographique

La répartition de la pauvreté par strate géographique nous permet d'observer un autre aspect de ce phénomène. Nous allons voir que la pauvreté a un l'impact plus dure dans les zones rurales que dans les espaces urbains.

En effet, le tableau suivant montre de manière claire que les zones rurales sont les zones où la pauvreté sévit plus et parfois avec des degrés très importants.

Tableau 4.12 Evolution de l'incidence de la pauvreté par strate géographique En %

	1988	1995	2005
Urbain	5	9	8.2
Rural	11	19	15.2
National	8	14	11

Source : Enquête consommation 1988 et LSMS (1995 et 2005)

Rappelons que l'incidence de la pauvreté est un indicateur qui mesure le pourcentage de la population qui se trouve en dessous du seuil de pauvreté. Dans le tableau (4.12) nous avons retenu le seuil de pauvreté de (1.67 \$) qui paraît être le plus plausible et celui qui est utilisé par pratiquement tous les spécialiste de la pauvreté notamment les experts de la Banque Mondiale et du PNUD.

L'analyse du tableau (4.12) montre que la pauvreté a augmenté entre 1988 et 1995 passant de 8% de la population à plus de 14%. Cette tendance s'est confirmée au niveau des strates géographiques puisqu'on a enregistré un taux de 11% en 1988 et qui passe à 19%. Le même constat peut être fait pour le cas urbain on est passé de 5% à 9% durant la même période.

La situation s'est améliorée durant les années 2000. En effet, on a enregistré en 2005 un recule de l'incidence de la pauvreté au niveau national de plus de 3 points et de presque 4 points dans les zones rurales et moins de 1 point dans les zones urbaines³. Cette dernière situation est le résultat de l'augmentation des revenus moyens des algériens durant cette période et surtout à un recul sensible du chômage à la suite de la reprise de la croissance économique provenant des investissements massifs de l'Etat et aussi à la libéralisation des initiatives privées qui

³ Nous signalons qu'aucune information sur la pauvreté n'a été publiée par l'ONS à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages de 2011. La seule information qu'on a obtenue est celle reportée dans le tableau 4.11 et qui vient du responsable de cette enquête dans le cadre d'une manifestation scientifique.

ont permis la création d'un nombre important mais pas suffisant de petites et moyennes entreprises.

1.1.5- La pauvreté multidimensionnelle

L'indice de la pauvreté multidimensionnelle (**IPM**) a été créé en 2010 suite aux travaux de Sabinia Alkire et Maria Emma Santos de « l'oxford poverty and human development initiative » de l'université d'Oxford avec le soutien du PNUD. Il s'agit d'un indicateur qui complète les indices unidimensionnels qui considère le revenu comme le seul indicateur mesurant la pauvreté.

Rappelons que l'**IPM** trouve son cadre conceptuel dans les travaux de SEN⁴ sur la théorie des capacités que nous avons développé dans le chapitre 2 de cette thèse. Il mesure les privations touchant le ménage dans trois grandes domaines ou dimensions : la santé, l'éducation et les conditions de vie. Ces trois dimensions sont rassemblées dans dix indices : nutrition, mortalité infantile, année de scolarité, enfants inscrits, combustible de cuisine, sanitaire, eau, électricité, sol et biens mobiliers. Chacun des trois domaines a le même poids soit le 1/3.

Selon cet indice, sont considérées comme pauvres les personnes subissant les privations dans au moins 30% des indicateurs pondérés retenus dans les trois domaines. Plus la valeur de cet indice est élevée plus la pauvreté est forte.

En Algérie l'estimation de l'**IPM** a été réalisée par le Conseil National Economique et Social (CNES) à partir des enquêtes MICS (2006 et 2012). L'exploitation de ces deux importantes enquêtes donne les résultats contenus dans le tableau suivant :

Tableau 4.13 Pauvreté Multidimensionnelle

	Urbain	Rural	National
Taux de pauvreté multidimensionnelle	0.35%	3.79%	1.7%
Intensité de la pauvreté multidimensionnelle	35.53%	42.84%	42.09%
Indice de pauvreté multidimensionnelle	0.001	0.016	0.007

Source : Calcul du CNES (2015) à partir de l'enquête MICS 3 (2006)

⁴ Rapport du PNUD (2011).

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Selon les chiffres officiels publiés dans les rapports officiels la pauvreté multidimensionnelle est très faible en Algérie. En effet, la pauvreté Multidimensionnelle touche uniquement 0.35% de la population urbaine et 3.79% de la population rurale qui est à notre avis très important comparativement au taux urbain. Le rapport est de plus que 1 à 10. Au niveau national la pauvreté multidimensionnelle touche 1.7% de la population ; ce taux est assez faible si on le compare à certains pays tels que le Maroc et la Tunisie qui ont enregistré en 2007 des taux respectifs de 11% et 2.8%.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle est des plus faibles au monde : 0.001 au niveau urbain, 0.016 dans les zones rurales et uniquement 0.007 au niveau national. A notre avis l'Algérie avec son niveau très élevé des transfères sociaux arrive à agir de manière efficace sur le niveau de la pauvreté en Algérie.

Sur le plan quantitatif ces chiffres tiennent la route car l'Algérie pratique toujours la médecine gratuite ; un programme vaste de scolarisation et aussi la mise en application d'un vaste programme de logement sociaux et d'irradication des habitations précaires.

Ces données sont confirmées par les résultats de l'enquête MICS 4 réalisée en 2012.

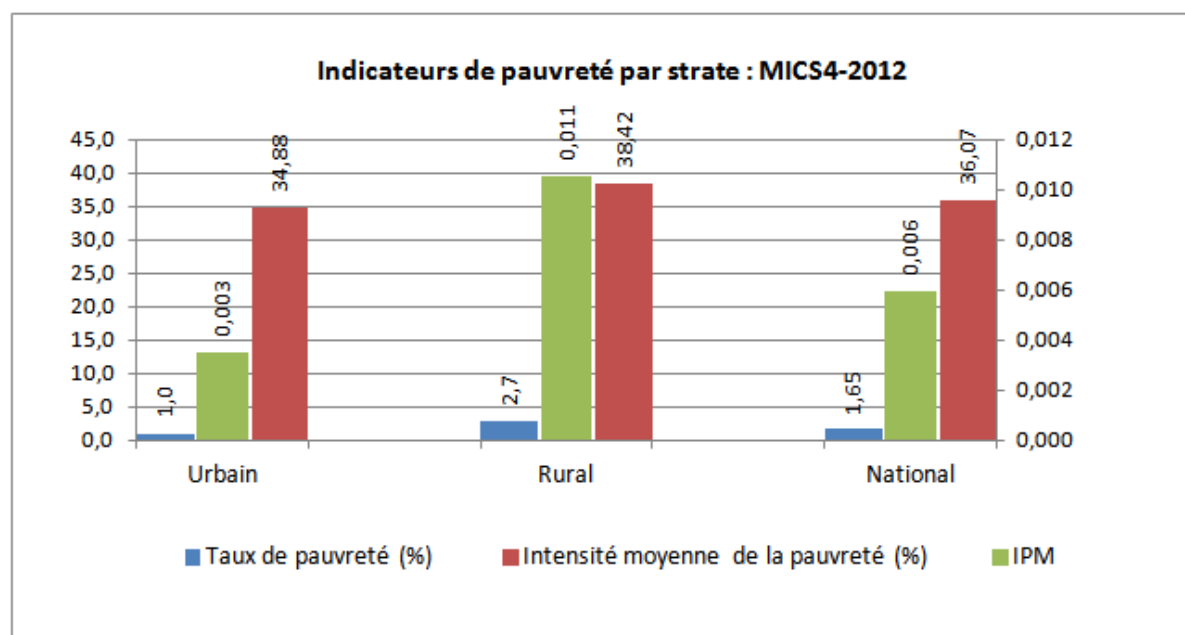
Tableau 4.14 Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle

	Urbain	Rural	National
Taux de pauvreté multidimensionnelle	1 %	2.7 %	1.65 %
Intensité moyenne de la pauvreté multidimensionnelle	34.88 %	42.84 %	42.09 %
Indice de pauvreté multidimensionnelle IPM	0.001	0.016	0.007

Source : CNES Rapport National sur le développement humain 2016 (MICS 2012)

Ce qui est remarquable dans les données de MICS4 (2012) c'est la montée de la pauvreté dans les zones urbaines. En effet, il s'agit d'un phénomène qui se développe de plus en plus dans les villes à travers le monde. Ceci s'explique en partie par l'exode vers les villes, l'augmentation du chômage et la cherté de la vie

dans les villes. La figure suivante⁵ schématise les résultats contenus dans le tableau (4.14).



Source : Calculs CNES (RNDH 2015)

1.2- Les déterminants de la pauvreté en Algérie

Il s'agit là d'estimer un modèle à variable dépendante binaire pour essayer de déterminer les variables susceptibles de d'influer la pauvreté en Algérie. Le modèle proposé est un modèle logit calculé à partir des données de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages sur un échantillon qui compte 12150 ménages⁶.

1.2.1- Spécification du modèle logit

Soit y_i la variable indicatrice relative au statut du ménage i par rapport à la pauvreté (c'est-à-dire $y_i = 1$ si le ménage i est pauvre et $y_i = 0$ sinon) considérée comme la manifestation d'une variable latente, caché, inobservable y_i^* s'exprimant en fonction des dépenses annuelles par tête C_i du ménage i ainsi que des caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques susceptibles de capter la pauvreté. Ainsi le modèle s'écrit :

$$y_i = 1 \quad \text{si} \quad y_i^* = X_i\beta + u_i \geq 0 \quad \text{et} \quad y_i = 0 \quad \text{sinon} \quad (4.11)$$

Les erreurs aléatoires u_i sont de moyenne nulle, indépendantes et identiquement distribuées.

⁵ Cette figure a été prise du rapport du CNES sur le développement humain 2015.

⁶ Nous signalons que nous n'avons pas eu accès à l'échantillon. Nous avons adressé une demande à l'ONS dans laquelle nous avons émit le souhait de nous faire la régression logistique sur un certain nombre de variables dont nous vous rapportons ici les résultats.

Ainsi la probabilité pour qu'un individu soit pauvre est donnée par :

$$P(y_i = 1) = P(y_i^* = X_i\beta + u_i \geq 0) = P(u_i \geq -X_i\beta) \quad (4.12)$$

Puisque la loi logistique est symétrique on obtient facilement :

$$P(y_i = 1) = P(u_i \geq -X_i\beta) = P(u_i < X_i\beta) = \Lambda(X_i\beta) = \frac{e^{X_i\beta}}{1+e^{X_i\beta}} \quad (4.13)$$

Avec Λ la fonction de répartition de la loi logistique. L'estimation des paramètres de ce modèle est obtenue en maximisant soit la fonction de vraisemblance soit la fonction log-vraisemblance associée à cette fonction⁷.

Les variables choisies sont les variables qui à notre avis peuvent influencer un ménage d'être dans la zone de pauvreté. Ce choix est dicté par les travaux antérieurs sur le problème de la pauvreté et aussi sur des travaux faits dans des pays voisins.

Les variables retenus sont : la strate (Urbain), la taille du ménage, le sexe, le niveau d'instruction, le nombre d'occupés dans le ménage (ceux qui ont un travail) et la situation individuelle (chômeur, femme au foyer, retraité).

Ainsi le modèle qu'on essaye d'estimer est le suivant :

$$y_i = \beta_1 + \beta_2 \text{strate} + \beta_3 \text{taille du ménage} + \beta_4 \text{sexe} + \beta_5 \text{instruction} \\ + \beta_6 \text{occupés} + \beta_7 \text{situation individuelle} + u_i \quad (4.14)$$

Réellement le modèle compte 14 variables et une constante nous n'avons reporté ici que les grandes appellations. Sous forme plus compacte ce modèle s'écrit :

$$Y_i = X\beta + u_i \quad (4.15)$$

Une fois le modèle spécifié il faut définir a priori des situations de références par rapport à chacune des variables qualitatives du modèle car il ne faut pas oublier que l'on compare toujours par rapport à la situation de référence (dite modalité de base). L'interprétation de fait toujours par rapport à ces modalités.

Pour notre modèle nous avons défini les modalités de base suivante :

- ✓ La strate géographique : la référence est, **rural** ;
- ✓ Le sexe : la référence est, **l'homme** ;

⁷ Pour un cours complet sur les modèles à variables qualitatives on peut consulter utilement le livre de W. Green « Analyse économétrique » 5ème édition (2005).

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

- ✓ La taille du ménage : la référence est, la **classe (1-3)** ;
- ✓ Le niveau d'instruction : la référence est, **analphabète** ;
- ✓ Nombre d'occupés : la référence est, aucun **occupé** ;
- ✓ Situation individuelle : la référence est, **occupé**.

Les résultats de la régression du modèle (4.15) par la méthode de maximum de vraisemblance sont contenus dans le tableau suivant :

Tableau 4.15 Résultats de l'estimation du modèle logit relatif à la pauvreté en Algérie

	β	S.E	Wald	Sig.	Exp (β) Odds ratio
Strate : urbain	0.752	0.002	15653.4	0.000	2.121
Taille du ménage : (1-3)	0.685	0.002	964.9	0.000	1.984
Taille du ménage : (4-7)	3.608	0.013	901.9	0.000	1.027
Taille du ménage : 8 et plus	1.965	0.003	194.9	0.000	2.140
Sexe : féminin	-3.75	0.004	8411.6	0.000	0.699
Niveau : primaire	-1.521	0.134	128.5	0.000	0.578
Niveau : moyen	-1.458	0.140	108.8	0.000	0.597
Niveau : secondaire	-1.255	0.135	86.7	0.000	0.507
Niveau : supérieur	-1.140	0.136	70.1	0.000	0.355
Nbre d'occupés dans le ménage : 1	-0.122	0.064	3.65	0.056	0.885
Nbre d'occupés dans le ménage : 2	-0.084	-0.040	4.45	0.000	0.919
Nbre d'occupés dans le ménage : 3	-3.303	0.046	43.4	0.000	0.739
Chômeur	1.623	0.005	1758.9	0.000	2.536
Femme au foyer	0.144	0.006	495.8	0.000	1.152
retraité	-1.78	0.009	1719.1	0.000	0.321
Constante	-4.404	0.192	523.8	0.000	0.012

Source : Calculé à partir des données de l'enquête consommation des ménages 2011 ONS

1.2.2- Interprétation des résultats

L'un des avantages du modèle **logit** est qu'il permet de calculer et d'utiliser ce que l'on appelle l'**Odds Ratio (OR)** ou rapport de cote en français. L'Odds ratio représente le facteur multiplicateur de risque que la variable Y=1 associé à telle ou telle valeur d'une variable explicative.

Exemple : considérons l'étude du développement d'un phénomène X (variable expliquée qualitative ses valeurs sont 1 ou 0) en fonction de l'exposition ou non à un facteur de risque R (variable explicative prenant les valeurs 0 ou 1 également). Soient P_1 la probabilité de développer le phénomène si le sujet est exposé au facteur de risque et P_0 la probabilité de développer la maladie si le sujet n'est pas exposé au facteur de risque. Le calcul de l'**OR** se fait selon la formule suivante :

$$OR = \frac{\frac{p_1}{1-p_1}}{\frac{p_0}{1-p_0}} \quad (4.20)$$

Si l'OR est supérieur à 1, cela signifie que le risque de développer le phénomène considéré est supérieur chez les sujets exposés au facteur de risque considéré. En revanche, si l'OR est inférieur à 1, cela signifie que le risque de développer ce phénomène est inférieur chez les sujets exposés au facteur de risque considéré.

En outre, la valeur de **OR** représente le facteur multiplicateur de risque associé à l'exposition au facteur de risque. Ainsi, un **OR** égal à 3 signifie que les sujets exposés au facteur de risque considéré ont 3 fois plus de risque de développer le phénomène considéré que les autres sujets.

Dans un modèle de régression logistique, le calcul des **Odds ratio** s'effectue directement à partir des paramètres du modèle attachés à chacune des variables explicatives. Il suffit pour cela de calculer l'exponentielle du paramètre d'une variable explicative pour obtenir son Odds ratio.

A partir de là on peut facilement donner une première interprétation du modèle estimé. D'abord, le pseudo coefficient de détermination du modèle est égal à 0.41 ce qui signifie que les variables choisies expliquent 41% de la probabilité d'appartenir à la catégorie des pauvres. Ensuite toutes les variables prises individuellement sont significatives en utilisant le test de Wald comme on le voit dans le tableau (4.15) relatif aux résultats de la régression.

- ✓ **Influence de la strate géographique sur la Pauvreté** : le coefficient associé à cette variable est 0.752 ce coefficient est très significatif comme on le voit dans le tableau (4.15). L'Odds ratio $OR = 2.121 > 1$

ce résultat montre que le risque des ménages urbain de basculer dans la pauvreté est important.

- ✓ **L'influence du genre du chef de ménage** : les résultats montre que le genre du chef du ménage n'a aucune influence quant au risque de basculer dans la pauvreté. Au contraire le risque est plus faible car l'Odds ratio est inférieur à 1 : $OR = 0.699 < 1$.
- ✓ **L'influence de l'instruction** : les résultats montrent qu'avec un niveau d'instruction du chef de ménage le risque de basculer dans la pauvreté est très faible notamment si le chef de ménage a un niveau universitaire. Dans ce dernier cas : $OR = 0.355 < 1$.
- ✓ **L'influence du nombre d'occupés dans le ménage** : Lorsque dans le ménage il y a un au moins un occupé le risque de se trouver dans la pauvreté est assez faible. Le risque de vient encore plus faible lorsque le nombre d'occupés dépasse les 2. Ainsi, le nombre d'occupés est 3 alors : $OR = 0.739 < 1$.
- ✓ **L'influence de la situation individuelle** : Le risque le plus élevé est celui associé à la catégorie des chômeurs. En effet, si on examine l'Odds ration est assez important ($OR = 2.536 > 1$). On remarque que les le risque pour les femmes chef de ménage est présent ils supérieur à 1. Par contre on remarque que les retraités ne représentent pas un grand risque de se trouver dans une situation de pauvreté car l'Odds ratio ne dépasse pas les 0.35 : $OR = 0.321 < 1$.

Nous pensons que cette régression est intéressante pour ce type de travaux mais dans cette forme elle est insuffisante car l'absence des données nous ne permet pas de faire des études plus poussées en considérant davantage de variables explicative d'ailleurs disponible dans l'enquête de consommation.

2- Analyse de l'inégalité en Algérie

L'analyse de l'inégalité est souvent faite à partir d'indicateurs simple d'interprétation dont les plus connus sont l'indice de **GINI** et l'analyse des écarts à partir des déciles et des quintiles. Le premier indice présente l'avantage de

synthétiser en un seul nombre le niveau d'inégalité du revenu d'une population. Ce nombre **zéro (0)** si l'égalité est parfaite et **un (1)** s'il ya une inégalité parfaite.

Le deuxième type d'indice consiste à découper la population en tranches égales qui peuvent être des déciles si la population est découpée en 10 tranches égales ou des quintiles si la population est divisée en cinq tranches égales. Ensuite, on classe ces tranches par ordre croissant et on fait une comparaison à l'aide de rapport « interdeciles » ou « interquintiles ».

2.1- Analyse de l'évolution de l'indice de GINI

Il faut signaler avant de commencer tout travail sur l'analyse de l'inégalité à l'aide du coefficient de **GINI** que cet indicateur n'est pas systématiquement chaque année au niveau national ni au niveau régional comme c'est le cas pour beaucoup de pays dans le monde notamment les pays voisins. Nous avons essayé de rassembler quelques indices disponibles calculés ces trois dernières décennies à partir des enquêtes des dépenses de consommation des ménages et des enquêtes **LSMS**. Le tableau suivant rassemble ces quelques indices.

Tableau 4.16 Evolution de l'indice de GINI en Algérie

	1988	1995	2000	2005	2011
Indice GINI	0.403	0.357	0.369	0.318	0.305

Source : Enquêtes consommation (1988, 2000 et 2011) et LSMS (1995 et 2005).

L'analyse du tableau (14.5) montre de manière claire que l'Algérie appartient à la classe des pays les moins inégalitaires de la planète. En effet, on remarque qu'une moyenne durant les trois dernières décennies l'indice de GINI n'a pas dépassé la valeur de 0.40 qui est une valeur qui dénote une faible inégalité. Bien au contraire on assiste depuis plus d'une vingtaine d'année à un recul progressif de l'inégalité en Algérie puisque cet indice n'a pas cessé de diminuer depuis 1988 où il a atteint 0.403 ensuite 0.396 en 2000 pour atteindre 0.305 selon l'enquête des dépenses de consommation des ménages de 2011.

Comparativement la valeur du coefficient de GINI (0.305) est très intéressante puisque pratiquement sur la même période⁸ ce même coefficient était en France d'environ (0.32) en 2012, (0.291) au Danemark en 2012, (0.411) aux Etats-Unis en 2013, (0.527) au Brésil en 2013, (0.432) au Maroc en 2007, (0.32) en Tunisie en 2010 et (0.374) en Iran en 2013. Cette tendance est confirmée par l'analyse interdéciles et interquintiles.

2.2- Analyse des écarts des dépenses des ménages

Comme il vient d'être signalé dans l'introduction de ce point, l'inégalité peut également être analysée à l'aide des rapports interdéciles et interquintiles. Pour ce faire, deux options s'offrent à nous soit on utilise les dépenses de consommation des ménages soit les données sur les revenus.

Nous avons opté pour la première opportunité pour deux raisons essentielles. D'abord les dépenses de consommation expriment mieux le degré d'irrégularité du fait qu'il s'agit des sommes allouées réellement dans la satisfaction des besoins des ménages. La deuxième raison est directement liée à la disponibilité des données. Ceci dit, nous allons quand même présenter l'inégalité des revenus déduite de la seule enquête des dépenses de consommation des ménages 2011.

2.2.1- L'analyse du rapport interdéciles

Le principe de base de cette méthode consiste à étudier la dispersion de la variable étudiée au sein de la population. Le rapport interdéciles est l'indicateur de dispersion le plus fréquemment utilisé. Il étudie le rapport entre le revenu minimum des 10% de la population les plus riches et le revenu maximum des 10% de la population la plus pauvre. L'intérêt de cet indicateur, comme l'indice de GINI, est qu'il résume en un chiffre la distribution de la variable étudiée.

Comme la dispersion statistique s'intéresse à l'étendue des écarts entre les valeurs extrêmes de cette série, on mesure le plus souvent les inégalités économiques par le rapport interdéciles, D9/D1 c'est-à-dire le rapport entre le 97^{me} décile et le premier décile.

Rappelons que le 1^{er} décile est la valeur en dessous de laquelle sont rémunérés les 10% de la population les plus pauvres et le 9^{ème} décile est le revenu

⁸ Voir les données de l'Atlas monde.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

au dessus duquel sont rémunérés les 10% de la population les plus riches. Le même raisonnement reste valable pour les dépenses de consommation des ménages.

Ainsi, le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. Il mesure la distribution complète de la dispersion. Le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane. Le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution et ainsi de suite. Il s'agit en fait d'un écart relatif.

En utilisant les données obtenues à partir des enquêtes sur les dépenses de consommation des ménages 1988 ; 2000 et 2011 nous allons essayer de donner une autre image de l'inégalité en Algérie durant la période (1988-2011).

Tableau 4.17 Evolution des rapports interdéciles des dépenses totales des ménages

	1988	2000	2011
Rapport interdéciles D9/D1 National	5.65	4.64	4.20
Rapport interdéciles D9/D1 Urbain	11.55	6.12	5.62
Rapport interdéciles D9/D1 Rural	3.25	2.98	2.43

Source : Calcul de l'auteur à partir des données des enquêtes de consommation (1988, 2000 et 2011)

La lecture de ce tableau confirme ce qui a été dit dans l'analyse de l'indice de GINI à savoir que l'Algérie fait partie de la catégorie des pays les moins inégalitaires. En plus nous assistons depuis 1988 à un recul progressif de l'inégalité.

Au niveau national le rapport interdéciles (D9/D1) n'est pas très important comparativement aux indices enregistrés dans plus développés comme la France ou le Canada où se rapport était de 3.56 pour la France en 2011 et environ 4.7 en 2009 pour le Canada. Par ailleurs depuis 1988 jusqu'à 2011 l'inégalité a été réduite en Algérie au niveau national d'environ 1.45 point ce qui est très important. A notre avis ceci est dû au niveau important des transferts sociaux que l'Etat opère en faveur de la population dans son ensemble.

Au niveau urbain l'inégalité est plus importante mais elle recule de manière très prononcée passant de 11.55 en 1988 à 5.62 en 2011 qui reste malgré tout élevée par rapport à la moyenne nationale.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Au niveau rural l'inégalité est très réduite et surtout stable. Entre 1988 et 2000 l'inégalité a reculé d'environ (0.27) point et entre 2000 et 2011 on assiste à une réduction de (0.47) point.

A notre avis ces chiffres doivent être détaillés à travers des enquêtes plus fines pour analyser de plus près cette question épineuse. Néanmoins, notre conviction est que ceux sont les transferts sociaux importants que consacrés par l'Etat qui expliquent la réduction de l'inégalité en Algérie. Ces transferts qui sont de toutes sortes : dans le logement, la santé, l'éducation, les produits de consommation de base etc. permettent d'atténuer de manière significative l'apparition de grands déséquilibres dans la société algérienne.

2.2.2- Rapports interquintiles des dépenses moyennes annuelles par personne

Nous allons essayer de donner à travers le Tableau suivant un compte rendu assez complet de l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon les quintiles durant les deux décennies qui s'étalent sur la période 1988-2011. Le choix de cette période est dicté par des considérations de disponibilité de l'information qui provient essentiellement sinon exclusivement des enquêtes de consommation 1988, 2000 et 2011 et aussi des enquêtes LSMS (1995 et 2005).

Tableau 4.18 Evolution des dépenses annuelles moyennes par personnes et par quintiles

	1988	1995	2000	2005	2011
Quintile 1	0.07	0.07	0.08	0.07	0.08
Quintile 2	0.11	0.11	0.12	0.12	0.13
Quintile 3	0.15	0.15	0.16	0.16	0.16
Quintile 4	0.20	0.21	0.21	0.22	0.22
Quintile 5	0.47	0.46	0.43	0.42	0.41

Source : Calcul de l'auteur à partir des enquêtes de consommation (1988, 2000 et 2011) et LSMS (1995 et 2005).

Le tableau (4.17) confirme les résultats obtenus à travers l'analyse des rapports interquintiles. On remarque un recule de l'inégalité depuis 1988. En effet, on assiste à une amélioration de la part des dépenses par tête des 80% de la population la moins riche qui détenait 54% de la richesse en 1988 et qui est passée à plus de 54% de la richesse. Et on assiste également à la même période à un recul de la part des dépenses par tête des 20% les plus riches. Soit un recul de 5 points passant

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

de 46% à moins de 41%. Néanmoins, l'appréciation générale de la situation laisse entrevoir une certaine faiblesse de l'inégalité en Algérie avec certain recul depuis 1988.

2.2.3- Analyse des rapports interdéciles des revenus

Nous allons nous limiter à l'exploitation de la dernière enquête des dépenses de consommations des ménages de 2011. Le tableau (4.18) présente la répartition des salaires nets mensuels exprimés en dinar courant.

Tableau 4.19 Les salaires nets mensuels par déciles En D.A

déciles	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
salaires	10608	15328	17771	19920	22641	22636	30755	35729	43355	72024

Source : ONS Enquête sur les dépenses de consommation des ménages 2011

L'exploitation du tableau (4.18) montre que les résultats obtenus à partir des données sur les dépenses de consommation des ménages sont assez correctes. En effet, le rapport (D9/D1) entre les deux déciles extrêmes est de 4.09 ce qui n'est pas très loin du résultat obtenu pour les dépenses de consommation. Ce rapport signifie que le salaire mensuel net moyen de la tranche la plus rémunérée a un salaire quatre fois plus important que la tranche des salariés les moins payés. Ce qui est à notre avis un rapport assez correct et qui ne traduit pas une inégalité très prononcée.

3- Analyse de l'évolution de l'indice de développement humain(IDH)

Comme on l'a déjà vu dans le deuxième chapitre de cette thèse l'indice de développement humain (**IDH**) est un indice composite qui donne une image du degré de développement moyen atteint par un pays donnée au cours d'une période définie. Il regroupe trois grandes dimensions : santé et longévité, instruction et niveau de vie décent. L'analyse de cet indice permet d'avoir un aperçu simple mais fort sur au moins deux aspects du développement d'un pays. D'abord, il mesure les progrès réalisés par un pays quant à l'amélioration du niveau de vie de sa population. Ensuite, il permet de procéder à des comparaisons internationales.

Nous aurons à traiter ce dernier point de cette deuxième section deux grands indices : l'indice de développement humain (**IDH**) et l'indice de développement humains ajusté aux inégalités(**IDHI**).

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

3.1- L'indice de développement humain (IDH)

Le tableau suivant montre l'évolution de l'IDH depuis le début des années 80.

Tableau 4.20 Evolution de l'IDH en Algérie

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2014
IDH	0.562	0.613	0.609	0.600	0.635	0.684	0.729	0.761

Source : tableau fait à partir des différents rapports sur le développement humain du PNUD

Rappelons que cette indice a pour valeur maximale égale à 1 et plus il se rapproche de cette valeur mieux est le développement humain dans le pays considéré. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'Algérie est considérée comme un pays à développement humain moyen et sa place varie d'une période à l'autre.

On remarque que durant la décennie 90 l'Algérie a perdu des points qui lui ont valu un déclassement sérieux dans le classement général parmi tous les pays du monde. Néanmoins il faut rappeler que l'IDH est un indice composite de trois éléments : l'espérance de vie, l'éducation et le niveau de vie. Il serait donc intéressant de regarder l'évolution de ces éléments ensemble pour voir quel est l'élément essentiel qui tire l'amélioration constaté de cet indicateur durant les deux dernières décennies.

Tableau 4.21 Evolution de l'IDH et de ses composants

	1995	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014
Indice d'espérance de vie	0.728	0.808	0.840	0.866	0.869	0.868	0.877	0.880
Indice d'éducation	0.468	0.481	0.540	0.612	0.627	0.641	0.659	0.673
Indice du revenu brut national RNB	0.635	0.659	0.704	0.731	0.734	0.740	0.739	0.744
IDH	0.600	0.635	0.684	0.729	0.737	0.744	0.753	0.761

Source : Rapport National sur le développement humain CNES 2016.

Ce tableau montre de manière claire que l'amélioration de l'IDH est tiré par l'indice de l'espérance de vie qui enregistre une constante amélioration d'année en année.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

En effet, durant les vingt dernières années l'espérance de vie a gagné près de 10 ans, passant de 67.3 ans en 1995 à 77.2 ans en 2014 soit 10.5 ans pour les hommes et 9.62 ans pour les femmes.

D'autre part, l'indice d'éducation traduit les efforts de l'Etat en matière de scolarisation et à l'accès à l'éducation de la population algérienne et principalement les enfants en âge d'aller à l'école. Cet indice a enregistré un taux de croissance de plus de 1.83 % en moyenne par année depuis 1995.

Pour ce qui est du revenu brut par habitant le troisième composant de l'IDH lui aussi s'est vu nettement amélioré en passant de 6685.6 \$ en PPA de 1995 à 13771.2 \$ PPA de 2014 soit en terme d'indice : 0.635 en 1995 à 0.744 en 2014.

Avec ces chiffres l'Algérie occupe en 2014 la 83^{ème} place dans le monde comptant 188 pays. A notre avis l'Algérie peut améliorer sa place notamment en agissant sur l'indice d'éducation et celui du revenu par habitant et ce par une amélioration de la situation économique à travers une croissance plus élevée et aussi par une politique juste et équitable en matière de redistribution du revenu national.

3.2- L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

Dans le but d'avoir une image complète et juste sur le développement humain dans les pays du monde, le PNUD a développé un autre indicateur qui prend en compte l'effet des inégalités subit par la population. Ainsi, l'IDHI⁹ a été développé selon les mêmes principes et les mêmes éléments de l'IDH avec cependant un ajustement de ce dernier en tenant compte des inégalités dans la répartition de chaque dimension au sein de la population.

Nous reproduisons dans le tableau suivant l'évolution de l'IDHI depuis 1995 jusqu'à 2014 en focalisant notre attention sur certaines années. Le but est de donner un aperçu sur cet indicateur sans aller dans une analyse approfondie qui demande des informations beaucoup plus approfondies et dont nous disposons. Ce tableau tente de rassembler les données sur les deux indicateurs relatifs au développement humain en essayant de déduire les pertes causées par l'existence d'inégalités au sein de la population.

⁹ Pour plus d'information sur les méthodes de calcul de cet indicateur on peut consulter utilement la note technique du rapport sur développement humain 2011 pp. 185-192.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Tableau 4.22

Evolution de l'IDHI en Algérie

	1995	2000	2005	2010	2012	2013	2014
IDH	0.600	0.635	0.684	0.729	0.744	0.753	0.761
IDHI	0.454	0.494	0.535	0.580	0.592	0.602	0.609
La perte du aux inégalités en %	24.4	22.1	21.7	20.4	20.4	20.1	20.0

Source : Rapport national sur le développement humain en Algérie CNES 2016.

L'IDHI représente le niveau réel du développement humain dans un pays. Il montre de manière claire l'effet négatif qu'exercent les inégalités enregistrées dans les domaines de la santé, l'éducation et le revenu.

Il entraîne forcément des déclassements par rapport au reste des pays du monde. Il faut remarquer que le niveau des pertes causés par les inégalités est dans son niveau le plus bas (pas moins de 20 %) ce qui est à noté avis énorme.

La tendance à la réduction de l'IDHI par rapport à l>IDH est tirée par les inégalités recensées dans l'indice d'éducation. Ceci est tout à fait normal à cause du taux d'analphabétisation enregistré au lendemain de l'indépendance et que des efforts considérables sont consentis pour le réduire.

Au terme de cette deuxième section il y a lieu de faire un certain nombre de remarques que nous jugeons importantes. En ce qui concerne la pauvreté il faut signaler tout d'abord le manque flagrant de données sur ce phénomène comparativement à ce qui se trouve dans la plus part des pays du monde. De ce fait nous pouvons dire que la situation est relativement méconnue. Néanmoins, le résultat auquel nous sommes parvenus au résultat selon lequel durant les deux dernière décennies la pauvreté sous toutes ses formes s'est vue accentué durant la décennie 90 pour commencer à s'estomper dès le début des années 2000 avec le système des transferts sociaux importants suite aux augmentations des prix des hydrocarbures enregistrées entre 2000 et 2014.

Nous avons montré dans le deuxième point de cette section que la société algérienne n'est pas une société inégalitaire. Ceci est le résultat, comme pour la

question de la pauvreté, d'une politique sociale basée sur les transferts sociaux et aussi aux politiques de soutien à l'emploi.

L'Algérie est considérée comme un pays à développement humain moyen malgré que depuis déjà trois décennies elle n'a pas cessé d'améliorer sa place dans le classement mondiale. A notre avis l'Algérie peut améliorer son niveau de développement humain si elle agit davantage sur l'indice d'éducation et l'indice du revenu brut par habitant. La création d'emploi et la résorption du chômage constitue un facteur important dans le développement humain, la réduction de la pauvreté et la réduction de l'inégalité. Ceci constitue une bonne transition pour aborder la troisième et dernière section de ce quatrième chapitre.

Section 3 : La sécurité économique ou la résorption du chômage

Le dernier indice de bien être économique est ce que l'on appelle l'**indice de sécurité économique**. Dans la littérature relative au bien être économique, Osberg et Sharpe (1998) recense quatre éléments formant cet indice : le risque de chômage, le risque de maladie ; le risque de pauvreté chez les parents isolés et enfin le risque de pauvreté lié à la vieillesse.

Nous avons opté pour ne traiter dans cette section que le risque chômage et ce pour deux raisons essentielles. D'abord, il ne s'agit pas pour nous de calculer l'indice de bien être économique comme c'est le cas d'Osberg et Sharpe. La raison étant la non disponibilité de toute l'information nécessaire à cet exercice comme nous l'avons déjà précisé dans l'introduction générale de cette thèse et aussi à l'introduction de ce chapitre. La deuxième raison tient au fait que la question de santé est indirectement traitée dans le premier composant de l'IDH à savoir l'indice de santé et de longévité. Par contre les deux autres risques de pauvreté, liées à la vieillesse ont été traités de manière implicite lorsqu'on a abordé la question de la pauvreté sous sa forme générale.

Nous allons donc examiner la question de la sécurité économique (le problème du chômage) en Algérie en considérant deux points essentiels : un bref rappel des schémas explicatifs du chômage et une analyse empirique de ce phénomène à travers la construction d'un modèle économétrique simple.

1- Les schémas explicatifs du chômage

Il ne s'agit pas là de reproduire toutes les théories qui expliquent le chômage dans une économie mais seulement de donner un aperçu qui va nous permettre de comprendre sa nature et son évolution.

Nous pouvons classer ces théories en trois catégories : les théories classiques, la théorie keynésienne et les théories récentes développées depuis les années 70.

1.1- Le chômage chez les classiques

Pour les classiques et aussi les néo-classiques le chômage résulte d'un dysfonctionnement du marché du travail du essentiellement à une offre excédante ou insuffisante de main d'œuvre. Selon cette théorie le marché retrouve progressivement son équilibre si on laisse jouer librement les mécanismes du marché c'est-à-dire l'augmentation ou la diminution du prix de la main d'œuvre c'est-à-dire le salaire réel.

Dans ce modèle les entreprises ont une fonction de demande du travail dont l'argument est le taux de salaire réel. Cette fonction étant décroissante ce qui signifie que les entrepreneurs guidés par le principe de maximisation de leurs profit, continueront à embaucher jusqu'au point d'équilibre c'est-à-dire jusqu'à ce que l'égalité entre le produit marginal du travail et le coût marginal de ce dernier soit réalisé. Une fois cet équilibre atteint, seule une diminution du taux de salaire réel $(w/p)^{10}$ incite les entreprises à embaucher davantage. A l'inverse la fonction d'offre de travail est une fonction croissante du taux de salaire réel (w/p) . En effet, les travailleurs en offrant leurs services sur le marché du travail essaient toujours de maximiser leurs revenus.

Les deux fonctions d'offre et de demande de travail dépendent du taux de salaire réel (w/p) . Avec l'une croissante et l'autre décroissante il n'existe qu'un seul point d'intersection qui détermine à la fois le volume et le salaire d'équilibre.

Selon ce modèle le niveau d'équilibre correspond au plein-emploi. Si au delà un certain chômage existe il ne peut être que volontaire c'est-à-dire que ces travailleurs exigent dans ce cas un salaire supérieur au salaire d'équilibre

¹⁰ w : est le taux de salaire et p l'indice des prix.

1.2- Le chômage dans la théorie keynésienne

La théorie keynésienne se caractérise par une logique différente de la théorie néo-classique en ce sens que pour Keynes l'équilibre sur le marché du travail est le résultat de l'équilibre sur le marché des produits et services et sur le marché monétaire. La demande de travail est définie dans le modèle keynésien dans les mêmes termes que ceux du modèle néo-classique. Par contre l'offre de travail se démarque par rapport à ce dernier sur au moins deux points : le premier point est que les travailleurs sont sujet à l'illusion monétaire c'est-à-dire qu'une augmentation du salaire nominal est perçu par eux comme une augmentation du salaire réel quelque soit le niveau des prix. Le second point est que toujours selon Keynes les salaires nominaux ne sont pas tout à fait flexible et précisément à la baisse. Il existe un taux de salaire minimum en dessous duquel aucune diminution n'est acceptée. Dans ce cas deux situations se présentent :

- ✓ Situation de sous-emploi : Cette situation se caractérise par une offre parfaitement élastique au taux de salaire minimum.
- ✓ Situation de plein-emploi : Lorsque tous ceux qui désire être employés au salaire minimum sont embauchés, l'utilisation d'autres travailleurs exige un taux de salaire nominal plus élevé.

Ainsi pour Keynes il existe toujours un chômage involontaire en équilibre de sous-emploi qui provient d'une demande effective insuffisante.

1.3- Les théories récentes de l'emploi

Par théories récentes de l'emploi on entend les théories développées depuis les années 70. Il existe plusieurs théories récentes explicatives de l'emploi et le chômage appartenant aux différents courants de la pensée économique contemporaine. Il est évident qu'on ne peut pas les présenter tous dans ce travail car là n'est pas l'objet de cette thèse. Nous allons donc essayer d'en faire la synthèse en relevant les apports les plus saillants de ces théories.

Nous pouvons scinder ces théories en deux grandes catégories : les théories partielles qui s'occupent du fonctionnement du marché du travail tant qu'entité microéconomique et les théories globales qui traitent la question de l'emploi et du chômage en interdépendance avec les autres marchés.

1.3.1- Les théories partielles de l'emploi et du chômage

Dans cette on trouve la théorie du capital humain et la théorie de la segmentation du marché du travail.

A- La théorie du capital humain

Cette théorie a été initié par Schultz et Denison dans les années 60 et développer par la suite par Gary Becker¹¹. L'idée centrale de cette théorie repose sur l'hypothèse que chaque individu cherche à maximiser les avantages qu'il peut tirer d'une activité. Ceci explique son choix en fonction des coûts et bénéfices qu'il peut tirer d'une telle ou telle formation.

En partant du constat que la formation améliore la productivité et procure de meilleurs salaires, les individus ont tendance à supporter un coût élevé de formation du capital humain dans le but de tirer des gains compensatoires pendant la période productive de la vie.

La théorie du capital humain est considérée comme une théorie qui obéit aux mécanismes traditionnels de régulation par l'offre et la demande sur le marché du travail. L'objectif de cette théorie est de présenter la formation donne un facteur qui limite le chômage.

B- La théorie de la segmentation du marché du travail

L'idée centrale défendue par les partisans de cette théorie consiste à dire qu'il n'existe pas de marché du travail parfaitement concurrentiel, et ce pour les raisons suivantes : asymétrie de l'information, faible qualification, faible mobilité et problème de discrimination. Il existe donc des sous-marchés du travail plus ou moins homogènes et cloisonnés. De ce fait trois marchés peuvent être observés.

B.1- Marchés internes : le marché interne qui constitue le centre de la théorie de la segmentation du marché du travail se caractérise par un ensemble de règles qui organisent l'affectation des ressources en travail au sein de l'entreprise et détermine les rémunérations relatives de son personnel. Le marché interne bénéficie d'une protection vis-à-vis de la concurrence externe.

B.2- Marché dual du travail : ce marché se caractérise par l'existence de deux sous-marchés : primaire et secondaire. Dans le marché primaire on trouve les

¹¹ Gary Becker a obtenu le prix Nobel d'économie en 1992 suite à ses travaux sur la théorie du capital humain.

emplois les mieux rémunérés les plus stables assurant les meilleures conditions de travail. Le marché secondaire regroupe les emplois les moins rémunérés, les mal protégés et les plus instables. Dans ce marché on trouve en général les jeunes, les femmes, les marginaux et les minorités raciales.

Avec ces différents marchés la théorie de la segmentation du marché du travail tente de donner une explication au chômage mais qui reste insuffisante pour beaucoup de spécialistes de cette question.

1.3.2- les théories globales de l'emploi et du chômage

Les théories globales retiennent comme cadre d'analyse du chômage le niveau macroéconomique. Deux théories retiennent notre attention : la théorie du déséquilibre et la courbe de Phillips.

A- La théorie du déséquilibre : Cette théorie a été initiée par Leijonhufvud (1968), Bénassy (1976) et développée par Malinvaud (1978) dans le but de dépasser les clivages entre la théorie néo-classique et la théorie keynésienne. Elle cherche à expliquer le chômage involontaire et la montée simultanée du chômage et de l'inflation appelée la stagflation.

B- La courbe de Phillips : En s'intéressant à l'analyse du marché du travail dans l'économie anglaise sur une longue période Phillips découvre une relation très importante entre la variation du taux de chômage et la variation du taux d'inflation. Phillips montre qu'il y a une relation négative entre ces deux grandeurs. Ceci a eu pour conséquence l'arbitrage des responsables de la politique économique en matière du dosage entre l'inflation et le chômage. L'exploitation approfondie de cette courbe a conduit à la découverte du NAIRU (non accelerating inflation rate of unemployment) ou encore le **taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation**.

Après ce bref rappel de certaines théories explicatives du chômage nous allons traiter dans le point suivant l'évolution du chômage en Algérie en utilisant l'analyse statistique et la modélisation économétrique.

2- Analyse économétrique du chômage en Algérie

Par analyse économétrique du chômage on essayera de construire un modèle qui nous permettra d'estimer les principaux déterminants de ce phénomène. Dans la littérature des modèles économétriques sur la question du chômage taux de

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

chômage naturel, l'estimation du NAIRU, du taux de chômage d'équilibre etc. autant de modèles importants les uns comme les autres.

Notre objectif étant moins ambitieux que tous ces modèles, nous allons essayer de voir à travers un modèle simple, quels sont les principales variables qui expliquent le chômage en Algérie. Pour ce faire nous commençons d'abord par une analyse statistique de l'évolution du chômage durant les deux dernières décennies et nous passerons dans une deuxième étape à l'estimation du modèle proposé.

2.1 Evolution du taux de chômage

Durant les deux dernières décennies le taux de chômage a connu des fluctuations assez marquées comme le montrent les données du tableau suivant :

Tableau 4.23 Evolution du taux de chômage En %

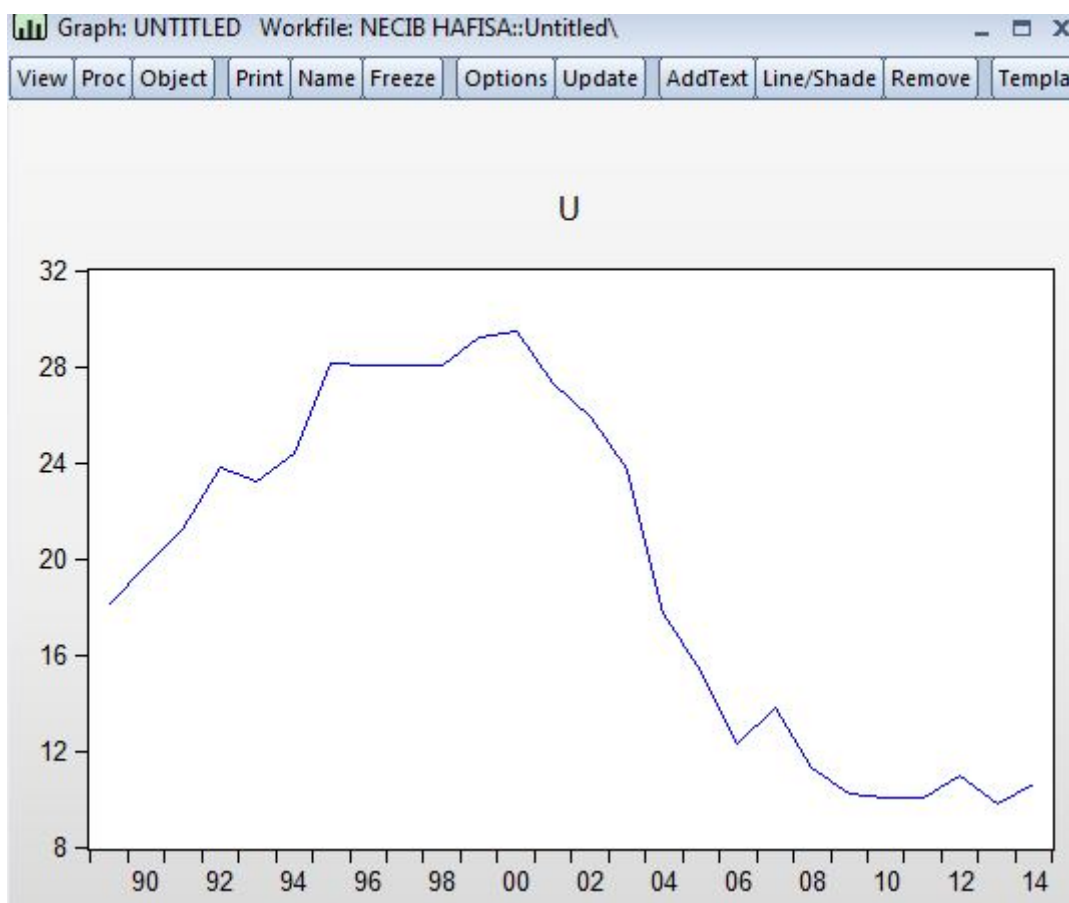
Années	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux de chômage	18.1	19.7	21.2	23.8	23.2	24.4	28.1	28	28
Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de chômage	28	29.2	29.5	27.3	25.9	23.7	17.7	15.3	12.3
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	13.8	11.3	10.2	10.0	10.0	11	9.8	10.6	11.3

Source : Données de l'ONS.

Ces données confirment ce que nous avons avancé dans les hypothèses de cette thèse à savoir que le chômage augmente sensiblement durant les premières années de la transition à cause des politiques de privatisation et de libéralisation, pour commencer à diminuer progressivement dans les années qui suivent.

En effet, le taux de chômage global est passé de 18.1% en 1989, qui est déjà un taux important, à plus de 29.5% en 2002. Ce qui signifie que le tiers de la population active était en chômage durant cette période.

Le figure suivante illustre de manière on ne peut plus claire les fluctuations du taux de chômage en Algérie durant les deux dernières décennies.



Graph 4.3 évolution du taux de chômage

Cette situation est l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- ✓ La fermeture de plusieurs entreprises publiques suite à des difficultés économique que l'Etat ne pouvait plus supporter ;
- ✓ La privatisation de plusieurs entreprises et le licenciement qui s'en est suivi à cause des sureffectifs constatés dans ces entreprises ;
- ✓ La situation sécuritaire tellement difficile qu'elle ne permettait aucune initiative d'investissement qui est par définition l'élément clé de la création de l'emploi et la résorption du chômage.

2.1.1- Evolution du chômage par sexe

L'évolution du chômage par sexe montre une nette distinction entre les hommes et les femmes. Le tableau (4.23) retrace cette évolution durant la période (1990 – 2015).

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Tableau 4.24 Evolution du taux de chômage par sexe En %

	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Homme	13.9	15	25.7	14.9	8.1	9.9
Femme	20.9	17.2	32.1	17.5	19.1	16.6
Total	19.7	28.1	19.5	15.3	10	11.2

Source : Les données de l'ONS

Nous remarquons que le taux de chômage des femmes est toujours plus élevé que celui des hommes. L'écart est pratiquement maintenu depuis plus de deux décennies. Cette situation a toujours caractérisé l'évolution du chômage en Algérie depuis l'indépendance à nos jours. Cependant, ce qu'il y a lieu de remarquer c'est la réduction sensible de ce taux depuis le début des années 2000. C'est le résultat de l'amélioration du niveau d'instruction des femmes à la suite des efforts considérables en matière de scolarisation des enfants et particulièrement dans le milieu rural.

2.1.2- Chômage des jeunes

Il est évident que le constat ces dernières années est à la baisse du taux de chômage. Néanmoins l'approfondissement de l'analyse montre que le chômage des jeunes continue à se développer comparativement au taux global. Le tableau suivant nous livre un aperçu sur l'ampleur de ce phénomène.

Tableau 4.25 Evolution du taux de chômage des jeunes En %

	2004	2005	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de chômage (16-24 ans)	32.4	31.1	21.5	22.4	27.5	24.8	25.2

Source : Construit par l'auteur à partir des données de l'ONS.

Ce tableau montre que depuis déjà une décennie plus du quart des jeunes sont en chômage ce qui est énorme pour un pays comme l'Algérie. Selon LASSASSI (2014) plus de 43 % des chômeurs ont moins de 25 ans et 74% ont moins de 30 ans. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est trois fois plus important que celui des adultes. Une autre constatations toujours selon LASSASSI est que la situation est encore plus difficile pour les femmes. En effet, le taux de chômage des femmes et

2.35 fois plus élevé que celui des hommes, « ce qui ramène à dire qu'il y a là une double discrimination, une discrimination pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail et une discrimination plus importante à l'encontre des femmes¹² ».

2.1.3- Chômage des diplômés

D'après les données des enquêtes emploi de 1997 et 2010 (ONS) on constate que le chômage touche de plus en plus les diplômés et particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi le taux de chômage touche environ 17% des diplômés des universités avec environ (23.3%) des femmes et (12.3%) des hommes.

Ces mêmes enquêtes montrent que pour les femmes le risque de chômage augmente avec l'évolution du niveau d'instruction. Selon Boukllia-Hassane et Talahite (2008) : « On constate que le chômage des populations non ou faiblement qualifiées diminue au moment où celui des diplômés (du supérieur et du secondaire) augmente. Ceci révèle une croissance dans l'inadéquation entre les qualifications et la demande exprimée par les entreprises et les administrations. Le système d'éducation et de formation se déconnecte de plus en plus du marché du travail, lequel absorbe plus facilement des demandeurs non qualifiés¹³ ».

Cette situation est préjudiciable pour le pays car elle décourage les jeunes à s'investir dans l'éducation et limite ainsi l'accumulation du capital humain connu pour être un facteur important dans le processus de croissance économique.

2.2- Le modèle économétrique

Nous allons construire un modèle économétrique simple à travers lequel nous essayons d'expliquer la dynamique du chômage en Algérie. Il existe dans la littérature plusieurs types de modèles. Nous avons opté pour un modèle simple proche de la réalité algérienne. Soit :

$$U = f(ppa, inf, ws, dep, inv) \quad (4.21)$$

Où U est le taux de chômage, ppa la population active, ws le salaire moyen, dep les dépenses publiques, inf le taux d'inflation et inv l'investissement. Il est souvent plus intéressant de prendre la forme logarithmique du modèle car cette dernière permet

¹² LASSASSI .M (2014) pp.61.

¹³ Boukllia-Hassane. R, Talahite. F (2008). Pp 422.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

d'atténuer les tensions volatiles sur les variables et les paramètres estimés sont des élasticités.

Ainsi le modèle sous sa forme logarithmique s'écrit :

$$LU_t = \beta_1 + \beta_2 Lppa_t + \beta_3 Linf_t + \beta_4 Lws_t + \beta_5 Ldep_t + \beta_6 Linv_t + u_t \quad (4.22)$$

L'analyse économétrique requiert l'analyse de la stationnarité des variables du modèle. Pour ce faire nous utilisons le test de Kwiatkowski-Phillips- Schmidt- Shin connu plus sous l'appellation (KPSS test). A la différence des autres tests de racine unitaire tes que : le test de Dickey-Fuller ou celui de Phillip Perron etc. le KPSS test prend comme hypothèse nulle la stationnarité de la variable et la non stationnarité de cette variable comme hypothèse alternative.

L'application de ce test nous a donné les résultats suivants :

- ✓ Le logarithme du chômage LU : cette variables n'est pas stationnaire ni en niveau ni autour d'un trend. Néanmoins elle devient stationnaire dès la première différenciation. Elle donc intégré d'ordre un. $Lu \sim I(1)$.
- ✓ Le logarithme de la population active $Lppa$: Cette variable est stationnaire autour d'un trend ce qui implique qu'elle est intégré d'ordre zéro. $Lppa \sim I(0)$.
- ✓ Le logarithme de l'inflation $Linf$: Cette variable n'est pas stationnaire ni en niveau ni autour d'un trend, elle devient à suite de la première différenciation. Elle est donc intégrée d'ordre un $Linf \sim I(1)$.
- ✓ Le logarithme du salaire moyen Lws : Cette variable est stationnaire au tour d'un trend. Elle est donc intégrée d'ordre zéro. $Lws \sim (0)$.
- ✓ Le logarithme des dépenses publiques $Ldep$: Cette variable n'est pas stationnaire ni en niveau ni autour d'un trend. Elle revient stationnaire après la deuxième différenciation. $Ldep \sim I(2)$.
- ✓ Le logarithme de l'investissement $Linv$: cette variable est stationnaire après deux différenciations, elle est donc intégrée d'ordre 2. $Linv \sim I(2)$.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

A partir de ces résultats ont que les variables du modèle n'ont pas tous les même ordres d'intégration ce qui implique qu'il ne peut pas y avoir de relation de cointégration et donc pas de modèle à correction d'erreurs.

La première idée qui vient à l'esprit est d'estimer le modèle avec toutes les variables retenues. Nous avons fait cette estimation et les résultats n'étaient pas concluants (voir annexes p. **X**).

Le deuxième modèle estimé est celui qui prend pour variables explicatives : l'inflation, le revenu moyen et l'investissement. Les résultats sont contenus dans l'équation suivante :

$$\widehat{Lu} = 19.14 + 0.22Lws_t - 0.07Linf_t - 1.31Linv_t$$

(18.5)
(3.35)
(-2.21)
(-13.42)

$$Adj R^2 = 0.92 \qquad T = 26 \qquad D.W = 0.99$$

Entre parenthèse figure la statistique de Student.

Ce modèle est très intéressant en ce qui concerne les critères économique et statistiques sauf pour la statistique de Durbin-Watson qui montrent une forte corrélation des perturbations. A partir delà on ne peut pas l'accepter. On essayera dans un premier temps de corriger ce problème en faisant une régression sur les différences à l'aide de l'instruction AR(1) ce qui suppose qu'on fait implicitement l'hypothèse d'une autocorrélation des erreurs d'ordre un. Les résultats obtenus ne sont pas non plus concluants voir (Annexe p. **XI**).

Après plusieurs tentatives il apparaît que le modèle le plus adéquat est celui qui prend pour variables explicative du taux de chômage, le logarithme des investissements $Linv$ et le logarithme du salaire moyen Lws en supposant que les perturbations suivent un processus de moyenne mobile d'ordre un : $[u_t \rightarrow MA(1)]$. Voir le détail des résultat en Annexe p. **XII**).

$$\widehat{Lu} = 17.89 + 0.25Lws_t - 1.25Linv_t + 0.49[MA(1)]$$

(13.58)
(3.15)
(-9.51)
(2.43)

$$Adj R^2 = 0.92 \qquad T = 26 \qquad D.W = 1.59$$

Entre parenthèse figure la statistique de Student.

Ce modèle est acceptable d'un double point de vue économique (les signes des paramètres sont conformes aux enseignements de la science économique) et d'un point de vue statistique (tous les tests globaux et individuels sont bons).

Ce modèle montre que l'investissement contribue fortement à la réduction du chômage (l'élasticité est supérieure à 1) et le niveau du salaire moyen ne favorise pas la réduction du chômage. Il est tout à fait possible que ce taux de salaire soit bien supérieur au salaire moyen souhaité par les entreprises.

Section 4 : La politique de lutte contre la pauvreté, l'inégalité et le chômage

Pour lutter contre la pauvreté, l'inégalité et le chômage la politique des différents gouvernements semble être la même, dans ses grandes lignes, depuis l'indépendance. Cette politique repose sur deux grands piliers : les transferts sociaux et la politique de l'emploi. Nous allons essayer de voir de plus près le contenu de ces politiques en insistant particulièrement sur leurs mérites et leurs limites.

Ainsi s'explique l'organisation de cette section autour de deux points. Le premier point sera consacré à la question des transferts sociaux et le second traitera des différentes politiques de lutte contre le chômage.

1- Les transferts sociaux

Pour faire face aux besoins sociaux, extrêmement importants au lendemain de l'indépendance, l'Etat algérien a été contraint de placer la politique sociale au cœur de sa stratégie de développement.

Cette politique consiste à mobiliser d'énormes moyens pour subvenir aux besoins d'éducation, de santé, de logement etc. le but étant de limiter dans un premier temps la précarité et la vulnérabilité d'une large frange de la population et de jeter, dans un deuxième temps, les bases de formation d'un capital humain à même de réaliser une croissance et un développement économique et social du pays.

1.1- Les différents types de transferts sociaux.

Les transferts sociaux sont des interventions publiques dans la répartition des revenus qui ont pour but de modifier de façon importante l'échelle des revenus. Selon la comptabilité nationale, les transferts sociaux correspondent aux biens et services fournis gratuitement ou à prix bas aux ménages (sous forme monétaire ou

en nature) par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)¹⁴.

En Algérie la question des transferts sociaux occupe une place importante dans la politique sociale préconisée par les gouvernements qui se sont succédé aux pouvoirs. Il y a deux types de transferts : les transferts financés directement par le budget de l'Etat et les subventions indirectes. Nous nous intéressons dans cette section uniquement au premier type de transferts qui comprennent :

1.1.1- Les biens et services marchands fournis directement

On trouve dans cette catégorie :

- ✓ Les prestations familiales : allocations, primes de scolarité et pensions des moudjahiddines ;
- ✓ Action d'assistance et solidarité de l'Etat en faveur des catégories particulières (personnes âgées, aveugles, enfants assistés et handicapés) ;
- ✓ Subvention de l'Etat au fond national de promotion de l'emploi, subvention aux fonds d'appui au micro- crédits, emploi des jeunes etc.

1.1.2- Les transferts sociaux non marchands

On trouve en particulier dans cette deuxième catégorie trois volets importants :

- ✓ Soutien à la santé : les subventions au secteur sanitaire tels que les soins médicaux et le remboursement des médicaments et aussi les subventions versées aux établissements spécialisés de la protection sociale ;
- ✓ Soutien à l'éducation : Bourses et présalaires, cantines scolaires, restauration, hébergement et transport des étudiants.
- ✓ Les équipements et les infrastructures fournis par l'Etat.

¹⁴ Voir le site de l'INSEE : www.insée.fr

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Ces dépenses s'ajoutent aux dépenses de consommation finale des ménages pour former la consommation finale effective qui est constituée de l'ensemble des biens et services utilisés ou consommés effectivement.

Le tableau suivant retrace l'évolution des transferts sociaux depuis deux décennies.

Tableau 4.26 Evolution des transferts sociaux budgétisés En milliard de D.A

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Transferts sociaux	62	51	101	95	185	271	345	442	417
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Transferts sociaux	542	618	912	982	1023	1113	1788	1497	1603

Source : élaboré par l'auteur à partir des différents budgets de l'Etat.

Ce tableau montre que les transferts sociaux n'ont pas cessé d'augmenter depuis 2001 jusqu'à 2012 où ils atteignent leur point culminant avec 1788 milliard de dinars. L'année 2013 a connu un recul assez sérieux il est estimé à environ 290 milliard de dinars. Cette situation n'a pas duré puisqu'en 2014 on assiste à une reprise de plus de 106 milliard de dinars soit un total de transferts pour cette qui s'élève à environ 1603 milliard de dinars. Ce niveau représente plus de 8.8% du PIB de la même année et environ le quart du budget de l'Etat alloué à l'exercice de l'année budgétaire 2014.

D'autre part, les subventions implicites¹⁵ sont estimées en 2014 à environ 3365 milliards de dinars algériens contre 3288 et 2931 milliards respectivement pour les années 2013 et 2012. Les subventions implicites sont de nature fiscale (32%), relatives aux produits énergétiques (électricité 21%, gaz 21% et carburants (27%).

Au total, Les subventions sociales (transferts sociaux et subventions implicites) sont estimées à 27 % du PIB en 2014 (4968 milliards de dinars algériens). L'année 2013 a connue à peu près le même taux par contre l'année 2012 a enregistré des subventions sociales s'élevant à environ 30 % du PIB¹⁶.

¹⁵ Les subventions implicites comprennent toutes les subventions non budgétisées, il s'agit de la différence entre le coût unitaire et le prix de vente de certains produits et aussi la renonciation de l'Etat à certains droits et taxes internes et externes.

¹⁶ Pour plus de détails voir : « Algérie 2015 » www.africaneconomicoutlook.org.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

Ces chiffres montrent l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à la politique sociale en cherchant particulièrement à réduire la pauvreté et l'inégalité au sein de la population et aussi à améliorer le niveau du développement humain. Il faut signaler à ce niveau là que l'Algérie a pu réaliser des progrès significatifs dans ce domaine malgré les multiples critiques faites à l'encontre de sa politique dans le domaine social.

En effet, selon beaucoup d'auteurs, ces dépenses échappent à tout véritable contrôle et à tout système régulateur. Ce qui fait qu'on connaît mal qui bénéficie et qui souffre des transferts sociaux. Toujours selon ces auteurs, ce ne sont pas toujours les plus défavorisés qui sont réellement aidés, et la multiplication des mécanismes d'aides peut aggraver la situation sociale. C'est pour cela que les institutions financières internationales Banque Mondiale et FMI conseillent à l'Algérie de pratiquer une politique sociale plus ciblée pour qu'elles puissent atteindre les résultats escomptés.

A notre avis, ceci n'est pas une mince affaire et demande énormément de travail. D'abord d'information, car on a signalé plus haut le manque flagrant des enquêtes visant à identifier les poches de pauvreté et leurs distributions territoriales comme c'est le cas dans beaucoup de pays. Ceci permet un meilleur ciblage des populations nécessiteuses et évite des gaspillages inutiles et compromet toute l'action sociale.

Ensuite, il est impératif de distinguer les domaines dans lesquels les subventions sociales ne sont pas nécessaires. Par exemple, les subventions accordées au logement ; car la majeure partie des bénéficiaires sont plutôt les non pauvres. Il est donc recommandé d'éliminer progressivement ce type de subventions.

Enfin, il faut œuvrer à réduire au maximum le recours aux transferts sociaux qui exigent des moyens financiers énormes difficiles à assurer surtout avec la chute des prix des hydrocarbures principale source de financement du budget de l'Etat.

2- Politiques de lutte contre le chômage

Le deuxième volet préconisé pour lutter contre la pauvreté, l'inégalité et le chômage consiste à insérer le maximum de jeunes dans le monde du travail. En effet, avoir un travail décent permet d'avoir un revenu qui constitue le meilleur rempart contre la pauvreté et l'inégalité.

Dans les années 70 et 80 le chômage était perçu comme un déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi résultant d'une faiblesse de la croissance et de l'investissement. Il suffit pour résorber ce chômage d'accroître les investissements et réaliser une croissance appréciable. Pendant cette période on n'évoquait pas trop la politique d'emploi on l'a supposait implicite à la politique économique dans son ensemble.

Cependant, la persistance du chômage, surtout des jeunes, malgré l'existence d'une croissance soutenue et d'un niveau d'investissement assez élevé, a poussé les responsables de la politique économique à reconsidérer leur perception de la politique d'emploi. On raisonne désormais en termes de lutte contre le chômage.

Ainsi, depuis 1989 une nouvelle vision du chômage prend place et on commence à voir de nouveaux dispositifs en faveur de la création d'emploi et l'insertion des jeunes dans l'activité économique.

Durant les deux dernières décennies l'Algérie a mis en application plusieurs dispositifs dont le bute de lutter contre le chômage et particulièrement celui des jeunes. Mais avant cela il faut signaler qu'il y a eu une redéfinition de règles fondamentales de fonctionnement du marché du travail. Il s'agit en fait d'un ensemble de dispositifs réglementaires qui permettent un fonctionnement du marché du travail.

2.1- Redéfinition des règles de fonctionnement du marché du travail

Par redéfinition des règles de fonctionnement du marché du travail un ensemble de réformes a été entrepris à partir de 1990 pour mettre les lois et les dispositifs en phase avec les réformes entreprises dans le domaine économique et sociale. Il s'agit essentiellement de¹⁷ :

- ✓ La législation et réglementation du marché du travail ;
- ✓ Les modalités légales d'embauche ;
- ✓ Régulation des conditions de travail et de licenciement ;
- ✓ Les lois relatives au travail des syndicats ;

¹⁷ Nous nous limitons ici à énumérer ces dispositifs pour plus de détails on peut consulter utilement la thèse de BOURICHE Lahcèn (2013) : « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) » Université de AbouBeker Belkaid- Tlemcen pp 116-122.

- ✓ Régulation et conformité du salaire minimum ;
- ✓ Les négociations collectives.

Cet ensemble de règles avaient pour objectif d'organiser le marché du travail dont le but de faciliter la mise en place des différents dispositifs de création d'emplois.

2.2- dispositifs de création d'emploi

Les pouvoirs publics ont depuis plus de deux décennies mis en place un certain nombre de dispositifs pour faciliter la création d'emploi et la lutte contre le chômage. Depuis 1988 au moins de 8 dispositifs pour lutter contre le chômage ont été mis en œuvre :

- ✓ **Programme d'emploi des jeunes (1988-1989)** : ce programme vise le recrutement des jeunes entre 16 et 27 ans dans les travaux d'utilité publique et promotion de la formation professionnelle.
- ✓ **Dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (1990-2008)** : ce programme concerne les demandeurs d'emploi âgés de 19 à 40 ans et n'ayant aucune qualification professionnelle. Il est structuré en trois axes : Emploi Salarié d'Initiative Local (**ESIL** appelée par la suite **DAIS**) ; Création des micro-activités dans le cadre de coopérative de jeunes et formation professionnelle.
- ✓ **Indemnité d'Activité d'Intérêt Général (IAIG) 1995** : création d'emploi par la participation des membres de famille sans revenus aux activités d'intérêt général avec une indemnité de 3000 dinars.
- ✓ **Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre (TUPHIMO) 1997** : création d'emplois à travers les travaux d'entretien des routes, d'assainissement, d'agriculture, d'hydraulique etc. dont le coût de main d'œuvre est important.
- ✓ **Création de micro-entreprises (dispositif ANSEJ Depuis 1996)** : Ce programme s'adresse aux jeunes chômeurs de 19 à 35 ans pour les inciter à créer des micro-entreprises en usant de trois formules aux choix : l'autofinancement, le financement mixte et le financement triangulaire.

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

- ✓ **Contrat de pré-emploi (CPE) 1999-2008** : Ce programme est adressé aux universitaires et aux techniciens supérieurs. Il porte sur le recrutement par les employeurs sur une durée d'une année renouvelable avec une rémunération mensuelle de 6000 dinars pour les universitaires et 4500 dinars pour les techniciens supérieurs.
- ✓ **Microcrédit (depuis 1999)** : Financement d'achat, sous forme de prêt sans intérêt d'un montant qui varie entre 50.000 et 350 000 dinars, de petits équipements en vue un travail indépendant.
- ✓ **Dispositif de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)** : initié à la suite de la mise en application du programme d'ajustement structurel du FMI, ce dispositif prend en charge les travailleurs ayant perdu leurs emplois pour des raisons économiques par l'aide à la recherche d'emploi, l'aide au travail indépendant, la formation de reconversion etc. Mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans en 2010 ce dispositif a été élargi à la population âgées de 30 à 50 ans le montant maximum d'investissement passe de 5 à 10 millions de dinars avec possibilités d'extension des capacités.

Cet ensemble a permis de pallier partiellement au problème de chômage par la création d'une quantité non négligeable de poste d'emploi comme le montre le tableau suivant :

Tableau 4.27 Les créations d'emplois par les différents dispositifs mis en place

	2010	2011	2012	2013
TUPHIMO	12 098	12 308	21 987	36 327
IAIG	254 311	260 895	-	-
DAIS	62 161	175 588	488 609	502 842
CPE	48 843	46 128	34 002	46 163
ANSEJ+CNAC+ANGEM	153 870	-	407 968	304 072

Source : Rapport national sur le développement humain CNES 2016.

Les avis sur ces dispositifs sont partagés. Pour certains il s'agit là de mesures complémentaires nécessaires pour faire face à la montée du chômage pourvu qu'ils

Chapitre 4 : Analyse Quantitative du Bien Être Economique et social de l'Algérie 1990-2014

ne soient pas conjoncturelles. Pour d'autre il y a dans ces dispositifs une façon de gaspiller de l'argent et ça ne règle pas le fond du problème qui consiste à créer une économie forte dans laquelle l'industrie joue un rôle central créateur d'emploi.

Conclusion

Au terme de chapitre qui représente l'essentiel de cette thèse nous pouvons dire que la mesure du niveau de vie et du bien être économique en Algérie passent par l'analyse de plusieurs indicateurs comme ont l'a vue plus haut.

D'abord nous avons vu que l'analyse de la consommation des ménage laisse entrevoir qu'en moyenne cette dernière est en constante amélioration. Ceci a été démontré soit par l'analyse des dépenses de consommation des différentes enquêtes réalisée par l'Algérie. L'analyse économétrique confirme ces résultats.

En ce qui concerne la pauvreté, les chiffres indiquent que la pauvreté absolue a été réduite de manière importante notamment durant la dernière décennie. Il est évident qu'il est impossible d'éradiquer la pauvreté mais de la réduire au maximum. Néanmoins il est important de signaler que le manque d'enquêtes et donc d'information dans ce domaine ne permet pas d'analyser en profondeur ce phénomène.

Le résultat auquel nous sommes parvenus en matière d'inégalité montre que l'Algérie n'est pas un pays très inégalitaire. A notre avis ceci est dû majoritairement à la politique des transferts sociaux important consentis par l'Etat. Et aussi la réduction spectaculaire du chômage depuis plus d'une décennie.

Sur le plan du développement humain l'Algérie a enregistré de bons résultats et ne cesse d'améliorer sa position dans le classement internationale. Le vecteur qui était à la source de ce développement est le fort taux de scolarisation et l'amélioration du revenu moyen des ménages.

En matière de lutte contre le chômage le résultat est assez important puisque ce dernier est passé de presque 30% de la population active à environ 9,5 % en 2013, 10.5 % en 2014 et maintenant on assiste à une légère reprise du chômage 11% en 2015 à la suite de la crise actuelle que traverse l'économie algérienne suite à l'effondrement des prix des hydrocarbures. Il signaler que ces résultats font l'objet d'une sérieuse polémique dans les milieux académiques et autres.

Il s'agit là des principaux résultats auxquels est parvenu cette étude que nous reprendrons avec plus de détails dans la conclusion générale de cette thèse en proposant certaines recommandations utiles qui touches aussi bien des éléments de politique économique que la production de l'information statistique.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Cette thèse avait pour objectif de répondre à la question principale suivante : la transition vers l'économie de marché a-t-elle un impact positif ou négatif sur le niveau de vie et le bien être économique de la population algérienne ? Rappelons que par niveau de vie on entend l'analyse de la consommation des ménages stricto sensu et par bien être économique l'ensemble des indicateurs définis par Osberg et Sharpe (1998) à savoir : les flux de consommation, l'accumulation des stocks de richesse productives (stock de capital physique, stock de capital humain, recherche et développement etc.), pauvreté et inégalité et enfin l'insécurité (chômage et maladie).

Pour répondre à cette problématique nous avons organisé notre travail autour de quatre chapitres théoriques et empiriques. Nos hypothèses tournaient autour de l'idée principale selon laquelle, durant les premières années de la transition la situation économique et sociale aura tendance à se dégrader avant de connaître dans les années qui suivent une amélioration graduelle qui touche tous les indicateurs que nous venons de citer.

Le premier chapitre nous a conduit à trois grandes conclusions : la première montre qu'il n'existe pas d'économie politique de la transition économique mais uniquement des schémas explicatifs proposés par les courants classiques de sciences économiques. La deuxième conclusion consiste à dire que la transition doit s'articuler sur deux grands axes, les réformes économiques et les réformes institutionnelles que beaucoup de pays ont tendance à négliger. La troisième conclusion nous a permis de déduire, à travers une tentative d'évaluation de l'expérience de transition d'un ensemble de pays, que certains ont bien réussi leur transition tels que la Chine, le Viet Nam et les PECO alors que d'autres n'arrivent pas à mettre leurs économies sur la bonne voie. Nous citons dans ce contexte les pays d'Afrique et les de la rive sud de la méditerranée et les pays du Balkans. Cet ensemble de pays continue toujours à enchaîner réforme sur réforme pour des résultats en deçà des résultats escomptés et cause des retards dommageables pour ces pays.

Le deuxième chapitre nous a permis de déduire d'abord qu'il n'était pas possible de déduire le bien être économique en usant d'une fonction de bien être

social car ce type de fonction, si elles sont défendables sur le plan théorique, elles ne le sont pas sur le plan pratique car il n'existe aucune expérience réussie d'estimation de ce type de fonction. Ensuite, depuis les années 1970 l'analyse de la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité a connue un développement spectaculaire où nous assistons à une révolution des concepts avec surtout l'approche par les capacités de l'économiste et philosophe indien **Amartya Sen** et aussi à un foisonnement des indicateurs de mesures associés à ces phénomènes.

Le chapitre trois est une analyse rétrospective de la situation économique et sociale de l'Algérie depuis 1970 à nos jours. Le but était de voir les mutations qu'a connues notre société. L'accent a été mis dans un premier temps sur le cadre organisationnel de l'économie et de la politique. Ensuite nous avons évoqué les questions liées à l'évolution de la population active, de l'emploi, du chômage, de l'éducation, de la santé et du niveau de vie etc.

Dans ce contexte il est tout à fait normal de signaler les différentes améliorations et aussi les insuffisances qu'il s'agira de combler. Nous avons aussi noté l'amélioration, à un certain moment, de l'outil de production à savoir le capital physique et le capital humain et comment cet avantage a été abandonné à la suite d'énormes problèmes politiques et de gouvernance. Nous sommes arrivés à la conclusion, comme beaucoup d'économiste, que l'économie algérienne est dans un état de d'inefficience à cause de sa transition anormalement longue qui se caractérise par une instabilité ne créant pas les conditions d'une croissance durable et soutenue.

Nous avons tenté dans le quatrième chapitre qui représente l'essentiel de notre thèse de répondre aux questions posées et de vérifier les hypothèses avancées.

D'abord le niveau de vie. Comme nous l'avons avancé plus haut, l'analyse stricto sensu du niveau de vie est traitée à travers l'analyse de la consommation des ménages. Nous avons mené cette analyse selon deux volets : le premier consistait à observer l'évolution des dépenses de consommation des ménages à travers les trois dernières enquêtes de consommation (1988, 2000 et 2011). Les résultats montrent que le niveau de vie des algériens a connu depuis 1988 et 2011 une amélioration sensible. Il est vrai que durant la période (1990-2000) on a assisté à une chute de ce niveau se qui **confirme bien notre hypothèse** de base selon laquelle durant les

premières années de la transition le niveau de vie de la population recule en moyenne à cause de la libéralisation des prix et aussi la privatisation et la fermeture des entreprises déficitaires pour reprendre graduellement les années qui suivent ce qui est confirmé par les données de l'enquête consommation de 2011.

Il s'agissait, dans le deuxième volet, de procéder à une analyse économétrique qui nous a montré à travers l'estimation de deux modèles de consommation sur deux périodes différentes (1970-1989) et (1990-2014) que la propension marginale à consommer est passée de **(0.88)** pour la période (1970-1989) à **(0.66)** pour la période (1990-2014). Ceci confirme que le niveau de vie des algériens s'est amélioré puisqu'on moyenne la part du revenu disponible réservée à la consommation s'est réduite de manière importante ce qui est conforme aux enseignement de la théorie économique qui dit avec l'amélioration du niveau de vie on assiste à une réduction de la propension marginale à consommer.

L'analyse de la pauvreté nous a montré que cette dernière a augmenté durant les années 90 qui correspond au début de la transition mais qui a commencé à se réduire progressivement. L'Algérie a consenti un grand effort pour lutter contre la pauvreté. Il y'a certainement des résultats positifs dans ce domaine mais à notre avis il n'y a pas suffisamment de données pour se faire une idée claire sur ce fléaux qui se développe de plus en plus dans les villes. Le modèle économétrique (modèle logit) nous a donné un ensemble résultats sur les variables déterminants de la pauvreté, qui peuvent être utilisés dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'influence du chômage et du niveau d'instruction et sur l'intensité de la pauvreté. Mais dans ce cadre nous pouvons dire que notre deuxième hypothèse a été vérifiée.

Sur la question des inégalités la présente thèse montre que l'Algérie n'est pas un pays très inégalitaire, En effet, les indices de GINI recensés montrent que cet indicateur ne cesse de diminuer sur plusieurs périodes. Notre conclusion est que ce sont les transferts sociaux qui limitent l'apparition des inégalités au sein de la société algérienne. Ceci confirme notre troisième hypothèse.

La situation du développement humain en Algérie est assez intéressante, elle s'est améliorée d'année en année les spécialistes de la question font revenir ce résultat au taux de scolarisation des enfants qui est parmi les plus importants au monde et à la couverture sanitaire.

Le chômage a connu une augmentation inquiétante durant les années 90 passant de 19 % à plus de 29% en 1999. Mais dès le début des années 2000 on assiste à une sérieuse réduction du taux de chômage pour atteindre les 10%. Cette évolution confirme notre quatrième hypothèse.

Enfin, cette thèse a voulu traiter une question très importante à savoir l'impact de la transition sur le niveau de vie et le bien être économique de la population algérienne. Nous pensons qu'on a pu traiter une bonne partie de cette question mais pas toute la question qui ne peut être épuisée dans un seul travail quelque soit sa consistance.

Ainsi, le manque de données n'a pas permis **d'user d'une modélisation plus approfondie** pour déduire les déterminants de la pauvreté et de prendre en charge la question des inégalités avec plus d'approfondissement. Ceci a eu pour conséquence logique un manque terrible d'études sérieuses sur cette question.

Nos recommandations vont dans le sens de : premièrement le lancement de plusieurs enquêtes sur le niveau de vie de type LSMS mais avec un échantillon plus important et qui doit être suivi sur plusieurs années pour permettre d'observer de manière continue de l'évolution du niveau de vie de la population. Deuxièmement, Encourager des travaux de recherche pour la construction de l'indice de bien être économique de type Osberg Sharpe(1998). Troisièmement, L'approfondissement des travaux sur la détection des poches de pauvreté dans les zones rurales et urbaines qui vont aider à la mise en application des transferts sociaux ciblés car la politique actuelle relative aux transferts sociaux cause un grand gaspillage de ressources qui ne servent pas nécessairement les familles nécessiteuses.

Enfin il serait très intéressant d'initier des travaux de recherches sur la relation entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté, le développement de la pauvreté dans les zones urbaines, les inégalités des salaires et les inégalités face à l'emploi.

Bibliographie

Bibliographie

[1]- **Alesina, A. and Rodrik, D. (1994)** : "Distributive politics and economic growth" quarterly journal of economics, volume 109, issue 2 (May 1994) pp 465-490.

[2]- **Andreff, V. (2007)** : « Economie de la transition: la transformation des économies planifiées en économies de marché » Bréal.

[3]- **Arrow, J.K. (1951)** : "Social choice and individual values" Yale University Press.

[4]- **Atkinson, A.B. (1987)** : "On the measurement of poverty" Econometrica, Vol.55, N°4(Jul.1987), pp. 749-764.

[5]- **Atkinson., Glaude, M., Olier, L. et Piketty, T. (2001)** : « Inégalité économique », documentation française.

[6]- **Banque Mondiale (1996)** : « Rapport sur le développement du monde : de l'économie planifiée à l'économie de marché » Oxford University Press.

[7]- **Belhaj Hassine, N. (2014)** : « Economic Inequality in the Arab Region », Policy Research Working Paper. N° 6911. The World Bank.

[8]- **Benabdellah, Y. (2011)** : « Mondialisation et politique de réduction des inégalités en Algérie », Colloque international sur la libéralisation commerciale et dynamique des inégalités. Rabat.

[9]- **Benissade, M. H. (1994)** : « Restructuration et réformes économiques 1979-1993 » OPU.

[10]- **Boniface, E. (2000)** : « Inégalité, pauvreté et bien-être social. Fondements analytiques et normatifs » De Boeck Université.

[11]- **Bouklia-Hassane, R. et Talahite, F. (2008)** : « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », Revue du tiers monde N°194, pp.413-437.

[12]- **Bourguignon, F. et Morrison, c. (1990)** : " Income distribution, development and foreign trade. A cross-sectional analysis" European Economic Review, 34, pp 1113-1132.

[13]- **Bouin, O. et Bourguignon, F.(1994)** : « Transférer la propriété privée par la méthode des coupons : l'expérience de l'ex-Tchécoslovaquie », Revue Economique. Vol. 45, N°3 pp.845-856.

[14]- **Bouzidi, A. (1999)** : "Les années 90 de l'économie algérienne les limites des politiques conjoncturelles" ENAG.

[15]- **Chavance, B. (1990)** : « Quelle transition vers quelle économie de marché pour les pays de l'Est ? », Revue française d'économie. Vol. 5 N°4, pp. 83-104.

- [16]- **Deininger, K and Squire, L. (1998)** : "New ways of looking at old issues: inequality and growth" *Journal of Development Economics*, Vol. 57, N°2, pp. 259-287.
- [17]- **Dollar, D., Kleineberg, T and Kraay, A. (2014)** : "Growth, Inequality and Social Welfare", Policy Research Working Paper N°6842. The World Bank.
- [18]- **Femise (2004)** : " Rapport du Femise 2004 sur le partenariat euro-méditerranéen" institut de la Méditerranée.
- [19]- **Foster, J.; Greer, J. and Thorbecke, E. (1984)** : "A class of decomposable poverty measures" *Econometrica*, Vol. 52, N°. 3, (May. 1984), pp. 761-766.
- [20]- **Gini, C. (1921)** : "Measurement of inequality of income, in: *Economic Journal* 31, pp. 22-43.
- [21]- **Green, W. (2013)**: " Analyse Econométrique", De Boeck 7^{ième} édition.
- [22]- **Gujarati, D. (2001)** : « Econometrics by example », Palgrave macmillan.
- [23]- **Kornai, J. (1990)** : "The road to free economy" New-York north.
- [24]- **Kakwani, N.C. (1980)** : "on a class of poverty measures" *Econometrica*, Vol. 48, N°.2 pp 437-446.
- [25]- **Kuznets, S. (1955)** : «Economic growth and income inequality », the economic journal, Vol.45, N°1, pp.1-28.
- [27]- **Lorenz, M.O. (1905)**: "Methods of Measuring the Concentration of wealth" *Journal of the American Statistical Association*, (new series) 70, pp. 209-221
- [28]- **Lucas, J.R. (1988)** : « On the mechanisms of economic development », *Journal of Monetary economics*, 22, pp3-42.
- [29]- **Mankiw, G.N. (2010)** : "Macroéconomie" 5^{ième} édition De Boeck.
- [30]- **Marangos, J. (2013)** : « Theories and models of economic transition » *Handbook of the Economics an political Economy of Transition*, pp. 138-147.
- [31]- **North, D. (1990)** : "Institutions, Institutional Change and Economic Performance, Cambridge University Press.
- [32]- **North, D. (2004)** : "Understanding the Process of Economic Change, Princeton University Press."
- [33]- **Osberg, L (1985)** : " The idea of Economic Well Being" Communication présentée à la 19ème conférence générale de l'association internationale pour la recherche sur les revenus et la richesse. Netherlands du 25 au 31 August Dalhousie University.

- [34]- **Osberg, L and Sharpe, A. (1998)** :” An index of economic well-Being for Canada”, paper communication présentée à la conference CSLS Conference on the State of Living and Standards and Quality of Life in Canada, du 30 au 31 October.
- [35]- **Person, T. and Tabellini, G. (1994)** :” Is Inequality Harmful for Growth?”, The American Economic Review, Vol. 84, No. 3 (Jun., 1994), pp. 600-621
- [36]- **Pigou, A.C. (1920)** : “*The Economics of Welfare*”, Macmillan, 1920
- [37]- **Piketty, T. (2001)** :” Les inégalités dans le long terme”, rapport du conseil d’analyse économique, N°33, Paris, la documentation française, pp. 137-204.
- [38]- **Piketty, T. and Saez; E. (2001)** :” Income inequality in United States 1913-1998”, NBER Working Papers N°8467.
- [39]- **Piketty, T. (2015)** :”L’économie des inégalités”, Collection Repères. La Découverte.
- [40]- **Ravallion, M. (1996)** :” Comparaison de la pauvreté : concepts et methods”, living Standards measurement Study Working Paper N° 122, the World Bank.
- [41]- **Ravallion, M. (1997)** : « Can high-Inequality developing Contries Escape Absolute Poverty ? », Economic Letters, Vol. 56, pp.51-57.
- [42]- **Ravallion, M. (2001)** : « On multidimensional Indices of poverty », World Bank Policy Research Working Paper N°. 5580 (Feb. 2001).
- [43]- **Ravallion, M. (2004)** : “ Pro-Poor Growth : A Primer”, World Bank Policy Research Working Paper N°. 3242 (March. 2004).
- [44]- **Ravallion, M. (2008)** : “on the Welfarist Rational for Relative poverty Lines”, World Bank Policy Research Working Paper N°. 4486 (Jan. 2008).
- [45]- **Ravallion, M. (2011)** :” The Two poverty Enlightenments: Historical Insights from Digitized Books Spanning Three Centries”, », World Bank Policy Research Working Paper N°. 5549 (Jan. 2011).
- [46]- **Rawls, J. (1972)** : « A Theory of Justice », Clarendon Press, Oxford.
- [47]- **Romer, P. (1986)** : « Increasing returns and Long Run Growth”, Journal of Political Economy 99, pp. 1002-1037.
- [48]- **Rousseau, S. (2001)** : « Capabilities, risque et vulnérabilités », in pauvreté et développement social durable, DuboisJ-J., Lachaud J-P, Montaud J-M., Pouille A. (eds), PUB, Bordeaux, pp. 11-22.
- [49]- **Richet, X. (1990)** : « Hongrie : Réformes et transition vers l’économie de marché » Revue française d’économie. Vol. 5 N°1, pp.75-103.

[50]- Sen, A. (1976) :” Poverty : An ordinal Approach to Measurement”, *Econometrica*, Vol. 44, N°2, (Mar. 1976), pp. 219-231.

[51]- Sen, A. (1979) :” Issues in the Measurement of Poverty», *The Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 81 N°.2 *Measurement in Public Choice* (1979), pp. 285-307.

[52]- Sen, A. (1983) :” Poor, relatively speaking” *Oxford Economic Papers*, New Series, Vol. 35, N°. 2(Jul. 1983), pp. 153-169.

[53]- Sen, A. (1999) :” Development as Freedom”, New-York Alfred a. Knopf.

[54]- Sen, A. (1995) : “Inequality reexamination” Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

[55]- Shorrocks, A.F. (1995) : “ Revisiting the Sen Poverty index”, *Econometrica*, Vol. 63, N°5, pp.1225-1230.

[56]- Stoleru, L. (1973) : “ L'équilibre et la croissance économique”, Dunod 4ème Edition

[57]- Takayama, N. (1979): ”poverty, Income Inequality and their Measures: Professor Sen's Axiomatic Approach Reconsidered”, *Econometrica*, Vol 47, Vol. 3, pp.747-759.

[58]- Temmar, H. (1983):” Stratégie de développement indépendant”, OPU Alger.

[47]- Theil, H. (1967) : “

[59]- Thon, D. (1983) :” A Note on a Troublesome Axiom for poverty Indices”, *The Economic Journal*, Vol. 93, N°.369, (march. 1983), pp.199-200.

[60]- Yachir, F. (1996) : “ Le Maghreb Enlisement ou nouveau départ”, L'Harmattan pp. 86-162.

[61]- Zenga, M. (2007) : “ Inequality curve and inequality index based on the ratio between lower and upper arithmetic means”, *Statistica Applicazioni*, 4: pp.3-27.

Thèses et mémoires

[62]- ABDELI Riad (2001) : « Processus d'ouverture de l'économie algérienne, vingt ans de transition. Evolution et performance » Thèse de Doctorat. Université de Paris8.

[63]- Ezzrari Abdeljouad (2001) : « La pauvreté au Maroc : Approches, déterminants, dynamique et stratégies de réduction », Thèse de Doctorat. Université HASSAN II Ain- Chock. Casablanca.

[64]- BOURICHE Lahcène (2013) : « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) » Thèse de Doctorat. Université Abou-Bakeur Belkaid- Tlemcen.

[65]- LASSASSI Moundir (2014) : « Analyse empirique en coupe instantanées et en pseudo-panel du choix occupationnel en Algérie sur la période 1997-2007 » Thèse de Doctorat. ENSSEA (ex : INPS) Alger.

[66]- ENGLERT Marion (2007) : « L'impact de la croissance économique sur la pauvreté et l'inégalité : Approche théoriques et empiriques générales et application au cas des pays à revenu élevé » Thèse de Doctorat Université Libre de Bruxelles.

[63]- Touati, S. (2016) : « Analyse des déterminants de la pauvreté à travers les données de l'ENCVM 2011 », mémoire de Magister, ENSSEA Alger.

Rapports et Collections Statistiques

[67]- Rapport de la Banque Mondiale (2004) : « Inequality and Economic development in Brazil ».

[68]- Rapport de la Banque mondiale (2001) : « Combattre la pauvreté », Editions Eska, version résumée.

[69]- Rapport du CNES (2006) : « Rapport national sur le développement humain » CNES.

[70]- Rapport du CNES (2008) : « Rapport national sur le développement humain » CNES.

[71]- Rapport du CNES (2016) : « Rapport national sur le développement humain 2015 » CNES.

[72]- Rapport du PNUD (2011) : « Politiques de croissance pro-pauvre : contraintes et défis au Benin » PNUD.

[73]- Rapports du PNUD sur le développement humain : (2001) jusqu'à 2014.

[74]- Rapport du FMI (2012) : « Algérie : Questions choisies », Rapport FMI N°. 12/22.

[75]- Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Algérie.2005. Gouvernement algérien.

[76]- Collection statistiques : « sur les dépenses de consommation des ménages 1988, 2000 et 2011 » ONS.

[77]- Collection emploi et chômage ONS.

Les Sites Web

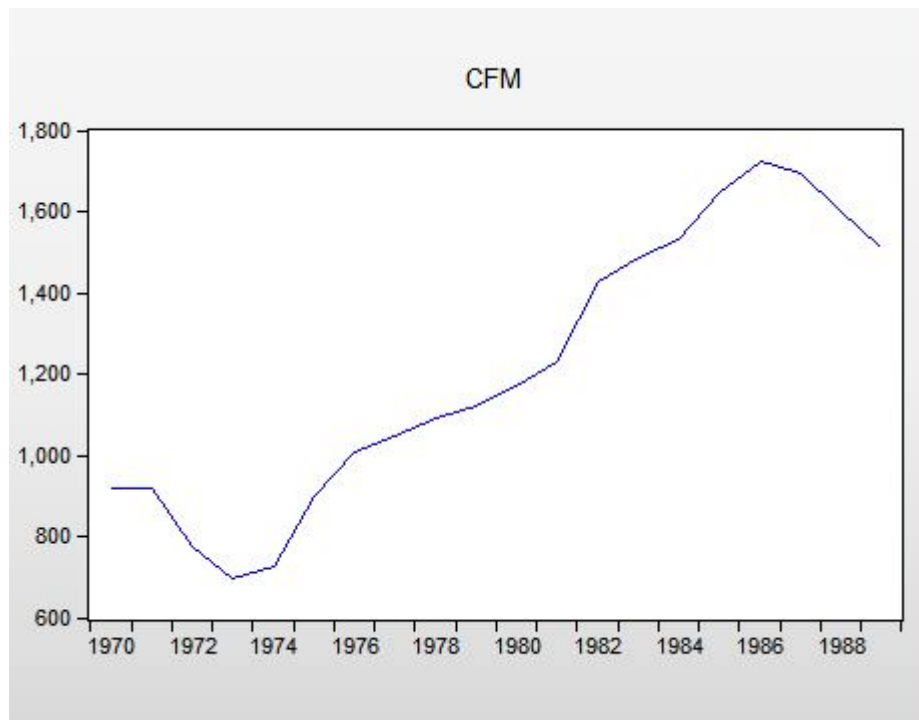
www.imf.org

www.worldbank.org

www.nber.org

www.ons.dz

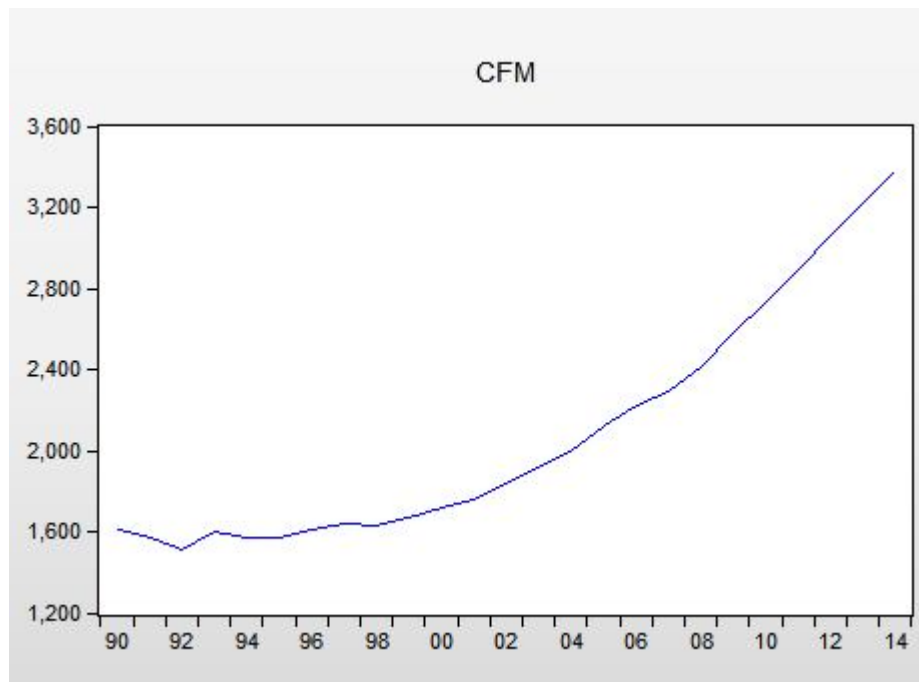
ANNEXES



Période (1970-1989)

Dependent Variable: LOG(CFM)
 Method: Least Squares
 Date: 12/29/15 Time: 01:04
 Sample (adjusted): 1971 1989
 Included observations: 19 after adjustments
 Convergence achieved after 12 iterations
 MA Backcast: 1970

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.351240	1.330454	1.015623	0.3259
LOG(RDM)	0.835499	0.193774	4.311723	0.0006
AR(1)	0.537942	0.259004	2.076963	0.0554
MA(1)	0.820984	0.175970	4.665475	0.0003
R-squared	0.957966	Mean dependent var		7.071953
Adjusted R-squared	0.949559	S.D. dependent var		0.295380
S.E. of regression	0.066340	Akaike info criterion		-2.403394
Sum squared resid	0.066014	Schwarz criterion		-2.204564
Log likelihood	26.83224	Hannan-Quinn criter.		-2.369744
F-statistic	113.9504	Durbin-Watson stat		1.656577
Prob(F-statistic)	0.000000			
Inverted AR Roots	.54			
Inverted MA Roots	-.82			



Période (1990-2014)

Dependent Variable: LOG(CFM)
 Method: Least Squares
 Date: 12/29/15 Time: 01:16
 Sample: 1990 2014
 Included observations: 25
 Convergence achieved after 19 iterations
 MA Backcast: 1989

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	2.364180	0.453739	5.210443	0.0000
LOG(RDM)	0.666014	0.057080	11.66813	0.0000
AR(1)	0.585678	0.265855	2.203002	0.0389
MA(1)	0.450263	0.259525	1.734949	0.0974
R-squared	0.989106	Mean dependent var	7.608550	
Adjusted R-squared	0.987549	S.D. dependent var	0.258935	
S.E. of regression	0.028893	Akaike info criterion	-4.104821	
Sum squared resid	0.017530	Schwarz criterion	-3.909801	
Log likelihood	55.31027	Hannan-Quinn criter.	-4.050731	
F-statistic	635.5391	Durbin-Watson stat	2.062565	
Prob(F-statistic)	0.000000			
Inverted AR Roots	.59			
Inverted MA Roots	-.45			

Null Hypothesis: D(LU) is stationary
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 3 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	LM-Stat.
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic	0.314729
Asymptotic critical values*:	
1% level	0.739000
5% level	0.463000
10% level	0.347000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.012116
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.021634

KPSS Test Equation

Dependent Variable: D(LU)
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 22:54
 Sample (adjusted): 1990 2014
 Included observations: 25 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.021402	0.022468	-0.952566	0.3503
R-squared	0.000000	Mean dependent var	-0.021402	
Adjusted R-squared	0.000000	S.D. dependent var	0.112340	
S.E. of regression	0.112340	Akaike info criterion	-1.495391	
Sum squared resid	0.302888	Schwarz criterion	-1.446635	
Log likelihood	19.69238	Hannan-Quinn criter.	-1.481868	
Durbin-Watson stat	1.503148			

Null Hypothesis: LPPA is stationary
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	LM-Stat.
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic	0.121259
Asymptotic critical values*:	
1% level	0.216000
5% level	0.146000
10% level	0.119000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.002094
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.003016

KPSS Test Equation
 Dependent Variable: LPPA
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 22:56
 Sample: 1989 2014
 Included observations: 26

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	8.591672	0.018156	473.2217	0.0000
@TREND("1989")	0.033004	0.001245	26.49949	0.0000
R-squared	0.966952	Mean dependent var		9.004227
Adjusted R-squared	0.965575	S.D. dependent var		0.256712
S.E. of regression	0.047630	Akaike info criterion		-3.176900
Sum squared resid	0.054447	Schwarz criterion		-3.080124
Log likelihood	43.29970	Hannan-Quinn criter.		-3.149032
F-statistic	702.2228	Durbin-Watson stat		1.408227
Prob(F-statistic)	0.000000			

Null Hypothesis: D(LINF) is stationary
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	LM-Stat.
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic	0.105669
Asymptotic critical values*:	
1% level	0.739000
5% level	0.463000
10% level	0.347000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.181898
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.161365

KPSS Test Equation
 Dependent Variable: D(LINF)
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 23:03
 Sample (adjusted): 1990 2014
 Included observations: 25 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.072580	0.087058	-0.833693	0.4127
R-squared	0.000000	Mean dependent var	-0.072580	
Adjusted R-squared	0.000000	S.D. dependent var	0.435289	
S.E. of regression	0.435289	Akaike info criterion	1.213566	
Sum squared resid	4.547444	Schwarz criterion	1.262322	
Log likelihood	-14.16958	Hannan-Quinn criter.	1.227089	
Durbin-Watson stat	2.046118			

Null Hypothesis: LWS is stationary
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Bandwidth: 3 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	LM-Stat
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic	0.110953
Asymptotic critical values*:	
1% level	0.216000
5% level	0.146000
10% level	0.119000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.053523
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.148755

KPSS Test Equation
 Dependent Variable: LWS
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 23:08
 Sample: 1989 2014
 Included observations: 26

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	8.479376	0.091788	92.38025	0.0000
@TREND("1989")	0.079791	0.006297	12.67215	0.0000
R-squared	0.869978	Mean dependent var		9.476768
Adjusted R-squared	0.864560	S.D. dependent var		0.654304
S.E. of regression	0.240798	Akaike info criterion		0.064088
Sum squared resid	1.391611	Schwarz criterion		0.160865
Log likelihood	1.166850	Hannan-Quinn criter.		0.091957
F-statistic	160.5834	Durbin-Watson stat		0.238553
Prob(F-statistic)	0.000000			

Null Hypothesis: D(LDEP,2) is stationary
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 10 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	LM-Stat.
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic	0.233376
Asymptotic critical values*:	
1% level	0.739000
5% level	0.463000
10% level	0.347000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.021015
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.002443

KPSS Test Equation
 Dependent Variable: D(LDEP,2)
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 23:10
 Sample (adjusted): 1991 2014
 Included observations: 24 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.009831	0.030227	0.325241	0.7479
R-squared	0.000000	Mean dependent var		0.009831
Adjusted R-squared	0.000000	S.D. dependent var		0.148082
S.E. of regression	0.148082	Akaike info criterion		-0.941327
Sum squared resid	0.504350	Schwarz criterion		-0.892242
Log likelihood	12.29593	Hannan-Quinn criter.		-0.928305
Durbin-Watson stat	2.465931			

Null Hypothesis: D(LINV,2) is stationary
Exogenous: Constant
Bandwidth: 6 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	LM-Stat.
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic	0.190098
Asymptotic critical values*:	
1% level	0.739000
5% level	0.463000
10% level	0.347000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.002984
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.000545

KPSS Test Equation
Dependent Variable: D(LINV,2)
Method: Least Squares
Date: 03/21/16 Time: 23:14
Sample (adjusted): 1991 2014
Included observations: 24 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.002749	0.011390	0.241374	0.8114
R-squared	0.000000	Mean dependent var		0.002749
Adjusted R-squared	0.000000	S.D. dependent var		0.055798
S.E. of regression	0.055798	Akaike info criterion		-2.893399
Sum squared resid	0.071608	Schwarz criterion		-2.844313
Log likelihood	35.72079	Hannan-Quinn criter.		-2.880376
Durbin-Watson stat	2.861710			

EViews - [Equation: UNTITLED Workfile: NECIB HAFISA::Untitled\]

File Edit Object View Proc Quick Options Add-ins Window Hel

View Proc Object Print Name Freeze Estimate Forecast Stats Resids

Dependent Variable: LU
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 23:19
 Sample: 1989 2014
 Included observations: 26

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	19.26997	4.642385	4.150877	0.0005
LPPA	-0.271890	0.415947	-0.653665	0.5208
LINF	-0.084013	0.060979	-1.377727	0.1835
LWS	0.255609	0.084672	3.018828	0.0068
LDEP	-0.059943	0.332566	-0.180244	0.8588
LINV	-1.133769	0.456194	-2.485277	0.0219
R-squared	0.929420	Mean dependent var	2.899449	
Adjusted R-squared	0.911775	S.D. dependent var	0.413603	
S.E. of regression	0.122851	Akaike info criterion	-1.156511	
Sum squared resid	0.301848	Schwarz criterion	-0.866181	
Log likelihood	21.03464	Hannan-Quinn criter.	-1.072907	
F-statistic	52.67325	Durbin-Watson stat	1.099007	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Equation: UNTITLED Workfile: NECIB HAFISA::Untitled\

View Proc Object Print Name Freeze Estimate Forecast Stats Resids

Dependent Variable: LU
 Method: Least Squares
 Date: 03/21/16 Time: 23:55
 Sample: 1989 2014
 Included observations: 26

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	19.13769	1.033529	18.51684	0.0000
LINF	-0.070544	0.035081	-2.010909	0.0567
LWS	0.219132	0.065440	3.348610	0.0029
LINV	-1.309404	0.097560	-13.42150	0.0000
R-squared	0.927509	Mean dependent var	2.899449	
Adjusted R-squared	0.917624	S.D. dependent var	0.413603	
S.E. of regression	0.118709	Akaike info criterion	-1.283644	
Sum squared resid	0.310021	Schwarz criterion	-1.090090	
Log likelihood	20.68737	Hannan-Quinn criter.	-1.227907	
F-statistic	93.82881	Durbin-Watson stat	0.989900	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Equation: UNTITLED Workfile: NECIB HAFISA::Untitled\

View Proc Object Print Name Freeze Estimate Forecast Stats Resids

Dependent Variable: LU
Method: Least Squares
Date: 03/22/16 Time: 00:47
Sample (adjusted): 1990 2014
Included observations: 25 after adjustments
Convergence achieved after 40 iterations

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	15.39171	2.691137	5.719406	0.0000
LINV	-0.957327	0.240470	-3.981069	0.0007
LINF	0.016453	0.055880	0.294428	0.7715
LWS	0.085974	0.219544	0.391604	0.6995
AR(1)	0.785797	0.159540	4.925383	0.0001

R-squared	0.950092	Mean dependent var	2.899591
Adjusted R-squared	0.940111	S.D. dependent var	0.422131
S.E. of regression	0.103305	Akaike info criterion	-1.525401
Sum squared resid	0.213439	Schwarz criterion	-1.281626
Log likelihood	24.06751	Hannan-Quinn criter.	-1.457788
F-statistic	95.18465	Durbin-Watson stat	2.029091
Prob(F-statistic)	0.000000		

Inverted AR Roots	.79
-------------------	-----

Equation: UNTITLED Workfile: NECIB HAFISA::Untitled\

View Proc Object Print Name Freeze Estimate Forecast Stats Resids

Dependent Variable: LU
Method: Least Squares
Date: 03/22/16 Time: 00:44
Sample: 1989 2014
Included observations: 26
Convergence achieved after 12 iterations
MA Backcast: 1988

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	18.55619	1.330167	13.95027	0.0000
LINV	-1.267223	0.123760	-10.23933	0.0000
LINF	-0.053490	0.042917	-1.246349	0.2264
LWS	0.215721	0.080254	2.687985	0.0138
MA(1)	0.407087	0.224883	1.810220	0.0846

R-squared	0.940547	Mean dependent var	2.899449
Adjusted R-squared	0.929223	S.D. dependent var	0.413603
S.E. of regression	0.110035	Akaike info criterion	-1.404995
Sum squared resid	0.254262	Schwarz criterion	-1.163053
Log likelihood	23.26493	Hannan-Quinn criter.	-1.335324
F-statistic	83.05499	Durbin-Watson stat	1.655603
Prob(F-statistic)	0.000000		

Inverted MA Roots	-.41
-------------------	------

Dependent Variable: LU
 Method: Least Squares
 Date: 03/22/16 Time: 00:52
 Sample: 1989 2014
 Included observations: 26
 Convergence achieved after 9 iterations
 MA Backcast: 1988

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	17.89154	1.317109	13.58395	0.0000
LINV	-1.250218	0.131518	-9.506063	0.0000
LWS	0.250867	0.079513	3.155025	0.0046
MA(1)	0.490400	0.202015	2.427537	0.0238
R-squared	0.936497	Mean dependent var	2.899449	
Adjusted R-squared	0.927837	S.D. dependent var	0.413603	
S.E. of regression	0.111107	Akaike info criterion	-1.416015	
Sum squared resid	0.271583	Schwarz criterion	-1.222462	
Log likelihood	22.40820	Hannan-Quinn criter.	-1.360279	
F-statistic	108.1465	Durbin-Watson stat	1.594477	
Prob(F-statistic)	0.000000			
Inverted MA Roots	-.49			